

FINANCIÈRE DE L'ODET

RAPPORT ANNUEL 2009

FINANCIÈRE DE L'ODET

RAPPORT ANNUEL 2009

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 10 JUIN 2010

Société anonyme au capital de 105 375 840 euros

Siège social : Odet 29500 Ergué-Gaberic

Siège administratif : 31-32, quai de Dion-Bouton

92811 Puteaux Cedex – France

Tél. : +33 (0)1 46 96 44 33 – Fax : +33 (0)1 46 96 44 22

www.financiere-odet.com

056 801 046 RCS Quimper

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 25 MARS 2010

Vincent Bolloré

Président du Conseil d'administration

Cédric de Bailliencourt

Vice-Président-directeur général

Marc Bebon

Représentant Bolloré Participations

Yannick Bolloré

Représentant Socfrance

Hubert Fabri

Alain Moynot

Sébastien Picciotto

Lucien Vochel

INFORMATION FINANCIÈRE

Cédric de Bailliencourt

Directeur financier

Tel. : +33 (0) 1 46 96 46 73

Fax : +33 (0) 1 46 96 48 76

Emmanuel Fossorier

Relations investisseurs

Tel. : +33 (0) 1 46 96 47 85

Fax : +33 (0) 1 46 96 42 38

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

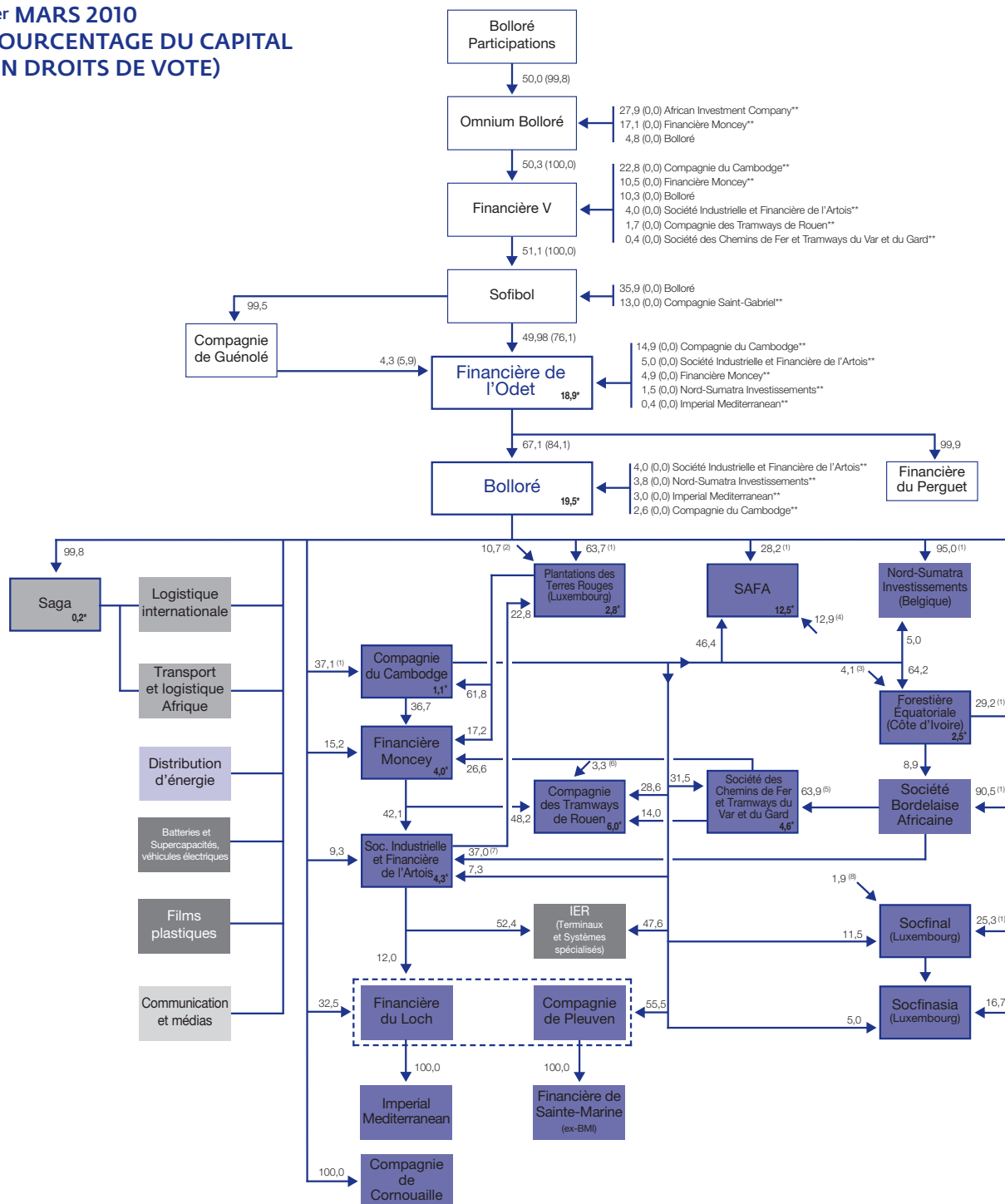
5	Rapport de gestion
6	Actionnariat détaillé des sociétés cotées du Groupe
7	Le Groupe
15	La société
20	Rapport du Président sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que sur les procédures de contrôle interne
25	Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration
26	Analyse des risques
29	Données sociales et environnementales
39	États financiers consolidés
40	Bilan consolidé
42	Compte de résultat consolidé
43	État du résultat global consolidé
44	Variation de la trésorerie consolidée
46	Variation des capitaux propres consolidés
47	Annexe aux comptes consolidés
56	Notes sur le bilan
82	Notes sur le compte de résultat
87	Autres informations
93	Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux
94	Liste des sociétés consolidées
102	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
103	Comptes annuels
104	Bilan
106	Compte de résultat
107	Annexe aux comptes annuels
107	Notes sur le bilan
109	Notes sur le compte de résultat
110	Informations diverses
111	Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices
112	Filiales et participations au 31 décembre 2009
114	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
115	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et les engagements réglementés
117	Résolutions
118	Résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2010
121	Renseignements de caractère général
122	Renseignements concernant le capital
123	Organes d'administration et de direction
130	Attestation du rapport financier annuel
130	Document d'information annuel

RAPPORT DE GESTION

- 6** Actionnariat détaillé des sociétés cotées du Groupe
- 7** Le Groupe
- 15** La société
- 20** Rapport du Président sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que sur les procédures de contrôle interne
- 25** Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration
- 26** Analyse des risques
- 29** Données sociales et environnementales

ACTIONNARIAT DÉTAILLÉ DES SOCIÉTÉS COTÉES DU GROUPE

AU 1^{er} MARS 2010
EN POURCENTAGE DU CAPITAL
(ET EN DROITS DE VOTE)



% (%) % du capital (% des voix exercables en Assemblée générale).

* Pourcentage du capital hors Groupe.

** Contrôlé par Bolloré.

Sociétés cotées	Industrie
Transport et logistique	Communication, médias
Distribution d'énergie	Actifs agricoles, financiers et divers

Par convention, les participations inférieures à 1 % ne sont pas mentionnées.

(1) Directement et indirectement par des filiales à 100 %.

(2) Dont < 10,0 % par la Compagnie du Cambodge.

(3) 4,1 % par SFA, filiale à 98,4 % de Plantations des Terres Rouges.

(4) Dont 12,0 % par la Société Industrielle et Financière de l'Artois.

(5) 63,9 % par sa filiale directe à 53,4 % Socfrance.

(6) 3,3 % par Plantations des Terres Rouges.

(7) 30,2 % par la Société Bordelaise Africaine et 6,8 % par sa filiale directe à 53,4 %, Socfrance.

(8) 1,9 % par Plantations des Terres Rouges.

LE GROUPE

BREF HISTORIQUE

Fondée en 1822 en Bretagne, l'entreprise familiale spécialisée dans la fabrication de papiers fins a été reprise par Vincent Bolloré au début des années 1980.

Après avoir développé un pôle de spécialités industrielles liées à la technologie des films plastiques et des papiers minces, le Groupe Bolloré a pris le contrôle d'une part, en 1986, de la société Sofical, complété par l'acquisition de JOB pour développer un pôle Tabac, et, d'autre part, de la Scac puis de Rhin-Rhône en 1988 pour développer un pôle Transport.

- **1991** : prise de contrôle de Delmas-Vieljeux, suivie par l'absorption de la Scac par Delmas, rebaptisée Scac-Delmas-Vieljeux (SDV).
- **1994** : cession par Bolloré d'une partie de l'activité Non Tissés industriels et Produits jetables et, d'autre part, de l'activité Tubes et Raccords plastiques.
- **Fin 1996** : prise de contrôle du Groupe Rivaud, dans lequel le Groupe Bolloré détenait des participations depuis 1988.
- **1997** : prise de contrôle de Saga, dont Albatros Investissement était, depuis 1996, actionnaire à 50 % aux côtés de CMB-Safren.
- **1998** : Absorption de Scac-Delmas-Vieljeux par Bolloré Technologies, devenue Bolloré.
- **1999** : Albatros Investissement, principal actionnaire de Bolloré, prend le nom de Bolloré Investissement. Acquisition par Bolloré du réseau africain AMI et par Bolloré Investissement de l'armement britannique OTAL et de son réseau terrestre en Afrique.
- **2000** : cession de 81 % de l'activité Papiers à cigarettes au groupe américain Republic Technologies, qui assurait une grande partie de la distribution des papiers à rouler aux États-Unis. Rachat de la participation de 40 % de la Seita dans Coralma, filiale Tabac du Groupe dont il détenait 60 % à travers Tobaccor. Attribution de la concession du troisième oléoduc français Donges-Melun-Metz (DMM). Offre publique de retrait (OPR) suivie d'un retrait obligatoire sur les Mines de Kali Sainte-Thérèse et offres publiques de retrait sur la Compagnie des Caoutchoucs de Padang et la Compagnie du Cambodge, finalisées le 3 janvier 2001.
- **2001** : cession de 75 % de l'activité Tabac (Tobaccor), implantée en Afrique et en Asie, au groupe britannique Imperial Tobacco. Vente de la participation de 30,6 % dans Rue Impériale de Lyon. Reprise par Bolloré Énergie d'une partie des activités de la filiale de distribution des produits pétroliers de BP en France. Acquisition par Delmas, filiale maritime de Bolloré, de 80 % de l'italien Linea-Setramar. Prise d'une participation dans Mediabanca via Consortium.
- **2002** : rachat par IER d'Automatic Systems, spécialisé dans les métiers du contrôle d'accès. Cession à Imperial Tobacco de 12,5 % supplémentaires de Tobaccor. Absorption par la Compagnie du Cambodge de la Société Financière des Terres Rouges et de la Compagnie des Caoutchoucs de Padang. Reprise par Bolloré Énergie d'une partie des activités de distribution de fioul de Shell en France. Acquisition par SDV de l'activité Commission de transport du groupe allemand Geis, disposant d'un important réseau en Asie. Fusion de six sociétés de l'activité Commission de transport, donnant naissance à SDV Logistique Internationale. Entrée au capital de Vallourec.
- **2003** : cession du solde de la participation dans Tobaccor (12,5 % payables fin 2005). Rachat des 40,83 % détenus par le Consortium de Réalisation (CDR) dans la Compagnie des Glénans. Démarrage de l'usine acquise dans les Vosges par la division Papiers. Franchissement par le Groupe du seuil de 20 % du capital et des droits de vote dans Vallourec.
- **2004** : cession des plantations de Malaisie. Acquisition d'une participation de 20 % dans Havas. Développement de la Bluecar®, prototype de véhicule électrique équipé des batteries Batscap.
- **2005** : lancement de Direct 8, la chaîne de Télévision Numérique Terrestre (TNT) créée par le Groupe. Présentation de la Bluecar® au salon de Genève. Acquisition d'Air Link, troisième opérateur indien de commission de transport. Acquisition d'une participation de 25 % dans Aegis. Cession de 7,5 % du capital de Vallourec.
- **2006** : cession des activités maritimes (Delmas). Lancement de *Direct Soir*, premier quotidien gratuit du soir. Obtention de 12 licences régionales WiMax. Livraison d'une nouvelle série de prototypes Bluecar®. Cession de 10,2 % de Vallourec. Offre publique de reprise sur Socfin. Offre publique de retrait sur Bolloré et fusion de Bolloré et de Bolloré Investissement. Changement de dénomination de « Bolloré Investissement » en « Bolloré ».

- **2007** : acquisition de JE-Bernard, un des premiers groupes de logistique et de commission de transport en Grande-Bretagne, et de Pro-Service, société de logistique américaine spécialisée dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace. Acquisition des actifs d'Avestor au Canada. Association avec Pininfarina pour la production et la commercialisation d'une voiture électrique. Lancement du quotidien gratuit *Direct Matin Plus*. Début des tests d'équipements pilotes destinés au WiMax. Cession de 3,5 % de Vallourec et renforcement dans Havas et Aegis. Offre publique d'achat sur Nord-Sumatra Investissements suivie d'un retrait obligatoire. Acquisition par le Groupe C des investisseurs internationaux de 1 % supplémentaire du capital de Mediabanca dont 0,25 % par la Financière du Perguet.
- **2008** : cession de 3,6 % de Vallourec. Création de deux joint-ventures pour le développement de véhicules électriques (Pininfarina pour la Bluecar® et Gruau pour le Microbus). Obtention de huit licences supplémentaires WiMax. Acquisition de White Horse, transporteur routier de référence sur le corridor de la Copper Belt, et de SAEL, cinquième commissionnaire de transport en Afrique du Sud. Acquisition de 60 % du capital du groupe CSA, dont le Groupe Bolloré détenait déjà 40 % depuis 2006. Renforcement de la participation à 2,9 % dans Vallourec au 31 décembre 2008.
- **2009** : Obtention de la concession du terminal conteneurs de Cotonou, au Bénin et démarrage de l'exploitation du terminal portuaire de Pointe-Noire, au Congo. Cession de l'activité Papiers au groupe américain Republic Group. Démarrage des deux usines de production de batteries électriques en Bretagne et au Canada et début de commercialisation des supercapacités. Renforcement de la participation dans Vallourec qui s'élève à 5,2 % du capital au 31 décembre 2009.

PRÉSENTATION DU GROUPE ET DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2009

Au 1^{er} mars 2010, la Financière de l'Odet détient directement et indirectement 80,5 % du capital de Bolloré.

Bolloré, qui figure parmi les 500 premiers groupes mondiaux, exerce ses activités dans :

- la logistique internationale (commission de transport);
- le transport et la logistique en Afrique (gestion des ports, manutention portuaire, logistique);
- la distribution d'énergie;
- les batteries et les supercapacités;
- les véhicules électriques;
- les films plastiques pour condensateurs et emballages;
- les terminaux et systèmes spécialisés (IER);
- les plantations;
- la communication, les médias (télévision et presse gratuite, publicité, études et télécoms);
- la gestion d'un portefeuille de participations (il détient notamment des participations dans Vallourec et, au niveau de la Financière de l'Odet, dans Mediabanca).

Bolloré assure un rôle de holding employant 182 personnes affectées aux différents services fonctionnels centraux : Direction générale, juridique, fiscalité, informatique, ressources humaines, finances, comptabilité, contrôle de gestion, trésorerie...

Bolloré assure l'animation et la coordination des divisions opérationnelles.

La gestion de trésorerie de ses filiales est centralisée dans Bolloré de façon à optimiser les conditions obtenues.

Bolloré refacture ses services en fonction de certaines clés de répartition (temps passés, effectifs, nombre de sociétés...). Le montant facturé en 2009 s'élève à 31 millions d'euros. L'ensemble de ces prestations est réalisé dans le cadre de conventions formalisées, courantes et conclues à des conditions normales.

LE GROUPE

CHIFFRES CLÉS

COMPTE DE RÉSULTAT

(en millions d'euros)	2009	2008	2007 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	6 011	7 216	6 399
Résultat opérationnel	173	142	104
Résultat financier	(64)	116	273
Part dans le résultat net des entreprises associées	72	(125)	39
Impôts	(79)	(61)	(88)
Résultat net global	92	53	328
dont part du Groupe	40	24	193

(1) Chiffres publiés en 2007 comprenant l'activité Papiers.

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL CONSOLIDÉ

(par activité, en millions d'euros)	2009	2008	2007 ⁽¹⁾
Transport et logistique	317	298	251
Distribution d'énergie	49	18	26
Industrie	(104)	(80)	(50)
Médias, Télécoms, Plantations, Holdings	(89)	(93)	(123)
Total	173	142	104

(1) Chiffres publiés en 2007 comprenant l'activité Papiers.

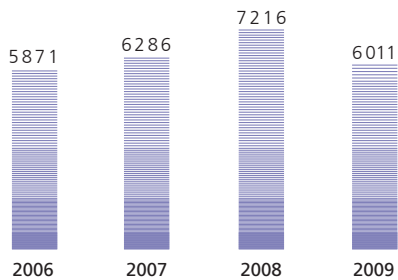
BILAN

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007 ⁽¹⁾
Capitaux propres	2 326	1 802	2 984
Capitaux propres, part du Groupe	1 428	1 075	1 796
Endettement net	2 002	2 066	1 932

(1) Chiffres publiés en 2007 comprenant l'activité Papiers.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES⁽¹⁾

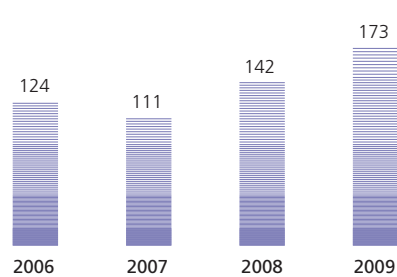
(en millions d'euros)



(1) Retraité de l'activité Papiers cédée en 2009.

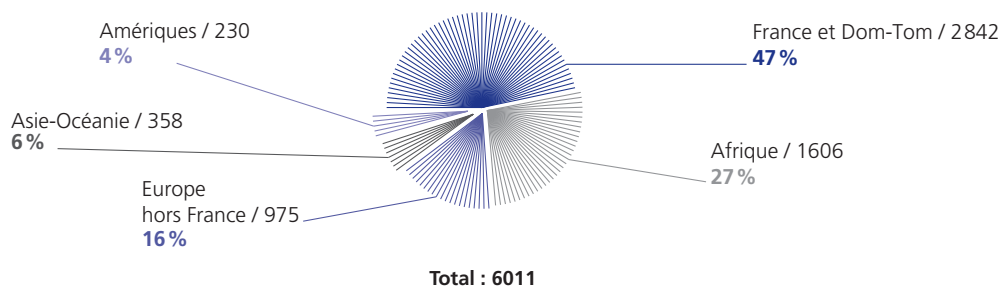
ÉVOLUTION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL⁽¹⁾

(en millions d'euros)



CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

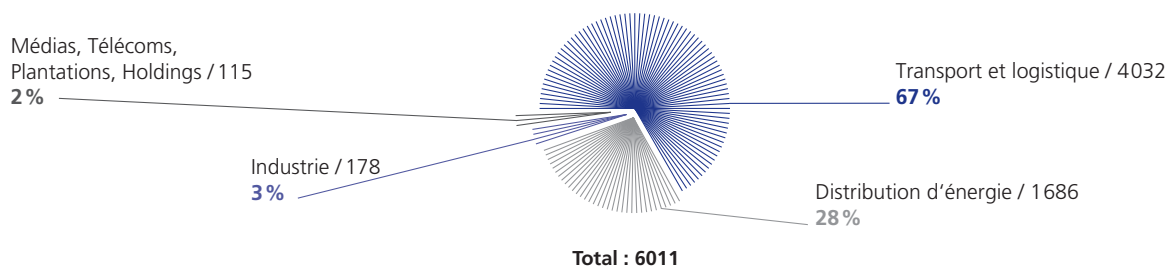
(en millions d'euros)



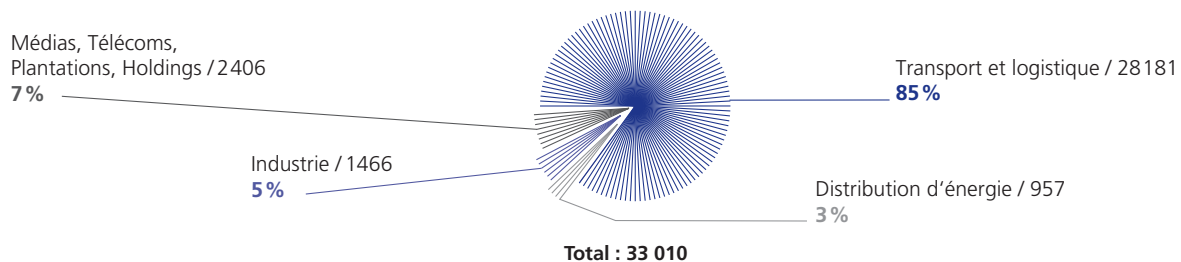
Le chiffre d'affaires par zone géographique présente la répartition des produits en fonction du pays où la vente est réalisée.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2009 CONTRIBUTIF PAR ACTIVITÉ

(en millions d'euros)



EFFECTIFS PAR ACTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2009



LE GROUPE

TRANSPORT ET LOGISTIQUE

(en millions d'euros)	2009	2008
Chiffre d'affaires	4 032	4 528
Résultat opérationnel	317	297
Investissements ⁽¹⁾	234	174

(1) Y compris les acquisitions de White Horse et de SAEL en 2008.

Les activités Logistique internationale et Transport et logistique Afrique ont réalisé de très bons résultats, illustrés par la forte hausse de 7 % du résultat opérationnel, malgré la baisse de 11 % du chiffre d'affaires à 4 032 millions d'euros dans un environnement de crise économique mondiale.

Lancées en 2008 afin de fédérer le réseau et d'améliorer leur visibilité et leur notoriété, les deux marques, Bolloré Logistics et Bolloré Africa Logistics, ont répondu avec succès aux attentes.

LOGISTIQUE INTERNATIONALE

Bolloré Logistics, à travers ses différentes sociétés (SDV Logistique Internationale, SDV Ltd, Saga...), exerce tous les métiers de la commission de transport et de la logistique dans le monde entier tout en offrant des services adaptés à chacun de ses clients. Présent dans 90 pays, il figure parmi les cinq premiers groupes européens de commission de transport et de logistique.

En 2009, la crise économique mondiale entamée en septembre 2008 a continué à engendrer un fort ralentissement des échanges internationaux affectant la plupart des zones géographiques sur les activités aériennes et maritimes. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires s'est réplé de 21 % à 2 251 millions d'euros, pénalisé par une baisse de l'ordre de 10 % à 15 % de ses volumes transportés, mais aussi par une forte pression sur les taux de fret. Malgré cette diminution du chiffre d'affaires, les résultats sont ressortis en légère progression par rapport à ceux de 2008. En effet, Bolloré Logistics, qui joue un rôle d'intermédiaire, a pu obtenir de très bonnes conditions d'achat dans un environnement caractérisé par la surcapacité de ses fournisseurs, permettant d'améliorer très sensiblement ses marges. Par ailleurs, un effort particulier en matière de contrôle des coûts et le positionnement fort dont bénéficie le Groupe dans des zones moins impactées par la crise ont permis d'atténuer significativement une large part des effets du ralentissement conjoncturel.

Bolloré Logistics a poursuivi sa stratégie de développement et d'acquisitions ciblées pour renforcer son réseau international. Il a ainsi ouvert en 2009 de nouvelles agences, notamment en Chine, au Moyen-Orient et au Bangladesh. Au dernier trimestre, le Groupe a racheté, à Brisbane, Europacific Forwarding, présent dans la totalité des principaux hubs en Australie et offrant des perspectives très intéressantes sur tous les trafics de la zone Pacifique. Par ailleurs, les travaux d'intégration des récentes acquisitions tant aux États-Unis qu'au Royaume-Uni ont été menés à bien.

En France, le Groupe a vu se concrétiser les principes de la réforme portuaire. Bolloré Logistics vient d'obtenir les concessions des ports de Dunkerque, Rouen, Montoir-de-Bretagne et La Rochelle conformément à ses attentes. À ce titre, il devient un acteur incontournable de la manutention dans plusieurs ports français.

TRANSPORT ET LOGISTIQUE AFRIQUE

Présent dans 41 pays d'Afrique, où il emploie près de 19 000 collaborateurs permanents, Bolloré Africa Logistics est le leader du transport et de la logistique sur ce continent. Malgré la crise économique mondiale, Bolloré Africa Logistics a connu un excellent exercice 2009, marqué par une hausse de 7 % de son chiffre d'affaires à 1 781 millions d'euros et par une hausse de 9 % de son résultat opérationnel. Grâce à une meilleure résistance de l'économie de la zone Afrique, Bolloré Africa Logistics a su profiter de son statut de leader et a réussi à renforcer ses parts de marché.

Le Groupe a poursuivi la croissance de ses activités et ses investissements sur l'ensemble du continent. L'année 2009 a été marquée par la poursuite du développement des concessions portuaires avec le démarrage du Terminal de Pointe-Noire (Congo) en juillet 2009 et l'obtention pour une durée de vingt-cinq ans de la concession du Terminal à conteneurs de Cotonou, au Bénin, fin 2009. Le Groupe a par ailleurs récupéré l'exploitation de ses activités de manutention au Togo.

Grâce aux investissements importants réalisés ces dernières années qui lui ont permis d'acquérir une taille significative dans les zones où il était historiquement moins présent, Bolloré Africa Logistics réalise désormais 40 % de ses résultats en Afrique anglophone et lusophone, contre 20 % il y a six ans.

En Afrique de l'Ouest, le Groupe réalise de bonnes performances en Côte d'Ivoire, qui, malgré la baisse des volumes export et de transbordements, bénéficie de l'augmentation des volumes import manutentionnés par SETV et des bonnes performances du chantier naval Carena. Le Burkina Faso a connu un bon développement de son activité avec le projet minier Essakane (mine d'or).

L'activité Chemins de fer de Sitarail présente de bons résultats et est en progression par rapport à 2008, grâce à la reprise du transport des volumes d'hydrocarbures et au développement des trafics avec le Burkina Faso et le Mali.

En Afrique Centrale, les résultats sont en forte progression. Au Nigeria, l'activité manutention portuaire du Terminal TICT est soutenue. Le Congo a réalisé de bonnes performances dans les activités transit et logistique avec les pétroliers et a démarré les opérations du nouveau terminal de Pointe-Noire Congo terminal. Au Ghana, le Groupe a bénéficié d'une activité soutenue du terminal à conteneurs MPS et du projet logistique Hwini-Butre chez Antrak. Au Bénin, le Groupe affiche de bonnes performances grâce aux volumes complémentaires apportés par GETMA. En revanche, les résultats du Cameroun sont pénalisés par la baisse des volumes export de bois et de coton.

En Afrique de l'Est, les résultats ressortent en forte progression. Les principaux pays à l'origine de cette performance sont le Kenya, avec le fort développement de l'activité port sec et la bonne gestion de la flotte de camions, ainsi que l'Ouganda dont les activités transport (notamment vers l'est de la République démocratique du Congo) et entreposage sont en pleine croissance.

En Afrique australe, les sociétés du Groupe ont réalisé de très bonnes performances, soutenues par d'importants projets miniers dans la région ainsi que par la contribution positive des acquisitions réalisées en Afrique du Sud en 2008 (White Horse). L'Angola a dégagé d'excellents résultats sur ses activités transit et transport, malgré le resserrement du budget national provoqué par la chute du cours du pétrole. Enfin, les projets miniers à Lubumbashi (mine de cuivre de Tenke), en République démocratique du Congo, ont permis une forte progression des résultats.

Dans un environnement économique difficile, SDV South Africa a réalisé une très bonne année 2009 grâce aux projets miniers et à son agence de Durban, et White Horse a pu résister grâce au contrat de transport de concentré de cuivre de Lumwana.

DISTRIBUTION D'ÉNERGIE

(en millions d'euros)	2009	2008
Chiffre d'affaires	1 686	2 373
Résultat opérationnel	49	18
Investissements ⁽¹⁾	10	15

(1) Incluant l'acquisition des Charbons Maulois et le renforcement dans le capital de SFDM en 2008.

À travers la division Distribution d'énergie, le Groupe Bolloré est le deuxième distributeur français de fioul domestique, avec une part de marché supérieure à 9 %. Il est également un acteur important dans le domaine de la logistique pétrolière. En 2009, malgré le recul du chiffre d'affaires de la division Distribution d'énergie de 29 %, à 1 686 millions d'euros, lié à la baisse des produits pétroliers, le résultat opérationnel atteint 49 millions d'euros, en très forte progression par rapport à 2008 ; La hausse du prix des produits pétroliers (FOD : 378 euros par m³ à fin décembre 2009 contre 259 euros par m³ à fin décembre 2008) a généré un effet stock positif en 2009, l'effet inverse ayant été constaté en 2008 (FOD : 480 euros par m³ à fin décembre 2007).

En France, les activités de distribution, de transport et de stockage de produits pétroliers ont bénéficié d'un hiver très rigoureux, parmi les plus froids des vingt dernières années. La forte demande dérivant d'une climatologie favorable et le niveau modéré des prix ont permis d'atteindre des résultats particulièrement satisfaisants.

SFDM, en charge de l'exploitation du *pipe-line* Donges-Metz, a réalisé un bon exercice grâce au transport de produits et à l'activité de dépôts, qui a su développer les réceptions de bateaux à Donges, et à l'incorporation de biocarburants.

En Europe, la société suisse Cica a réalisé un excellent exercice grâce à un hiver rigoureux et une demande de stockage accrue, tandis que la société allemande Calpam a connu une bonne marche des activités stations-service, distribution et soutes, en inscrivant un résultat opérationnel en hausse de 10 %.

INDUSTRIE

(en millions d'euros)	2009	2008
Chiffre d'affaires	178	218
Résultat opérationnel	(104)	(80)
Investissements	11	32

Au cours de l'année 2009, la croissance des dépenses consacrées au développement de nouvelles activités (médias et télécoms) et de nouveaux produits hautement technologiques (véhicules électriques, batteries électriques et supercapacités) se poursuit.

L'activité Papiers a été cédée en juillet 2009 au groupe américain Republic, le résultat de cette activité a été reclassé en « Résultat des activités destinées à la vente » conformément à l'IFRS 5 (- 11 millions d'euros, intégrant le résultat du semestre et l'impact de la cession).

FILMS PLASTIQUES

À partir de la technologie développée dans la fabrication des films plastiques pour condensateurs, dont il est le leader mondial, le Groupe Bolloré s'est diversifié au cours des dernières années dans le secteur des films thermorétractables pour emballage.

Le chiffre d'affaires 2009 des activités Films plastiques, à périmètre et taux de change constants, est en repli de 12 % par rapport à l'exercice 2008. Les ventes de films diélectriques pour condensateurs de la division Films plastiques ont fortement diminué sur l'exercice 2009, en raison de la forte contraction de la demande, notamment aux États-Unis et en Asie, et malgré la légère reprise constatée au second semestre. La réduction du coût des matières premières et la progression du dollar face à l'euro ont permis cependant de limiter l'incidence sur la rentabilité de l'activité.

Les ventes de films d'emballage thermorétractables sont en retrait de 4 % sur l'ensemble de l'exercice 2009 mais en progression de 7 % sur le second semestre. Grâce à la maîtrise des coûts et à l'amélioration de la parité de change entre l'euro et le dollar, la rentabilité a progressé.

BATTERIES ET SUPERCAPACITÉS

À partir de recherches menées depuis quinze ans, le Groupe a mis au point une batterie électrique au lithium métal polymère (LMP) de haute performance. D'une puissance de 30 kWh, cette batterie permet à un véhicule électrique de rouler à une vitesse de 130 km/h et de bénéficier d'une autonomie de plus de 250 km.

La production des batteries a démarré au cours du second semestre 2009. Deux unités de production ont été inaugurées, en septembre à Quimper, en Bretagne, et en novembre, au Canada. Elles seront capables de produire progressivement plusieurs dizaines de milliers de batteries par an.

D'autre part, le Groupe a développé un nouveau type de composant de stockage d'énergie, les supercapacités, qui trouvent leurs principales applications dans le domaine des transports propres, notamment les voitures hybrides, les bus et les tramways électriques. Les supercapacités absorbent et restituent de fortes puissances sur des temps courts. Installées sur un bus, elles permettent de réduire la consommation de carburant et la pollution atmosphérique jusqu'à 20 %. La première unité de production industrielle de supercapacités, qui avait été inaugurée en 2008, à Ergué-Gabéric, possède une capacité de production d'un million de composants par an. Au cours de l'exercice 2009, le Groupe a débuté la commercialisation de ses supercapacités notamment auprès de clients des secteurs de l'automobile et des transports collectifs.

Concernant ses approvisionnements en lithium, le Groupe a conclu un accord pour l'exploitation d'un salar en Argentine, en partenariat avec Eramet, et étudie un projet similaire en Bolivie.

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Parallèlement, le Groupe a créé deux joint-ventures détenus à 50 % par le Groupe pour développer des véhicules électriques :

- **VEPB (Véhicules Électriques Pininfarina-Bolloré)** : le Groupe Bolloré s'est d'abord associé avec le constructeur italien Pininfarina afin de concevoir et de produire une voiture électrique, la Bluecar®. Ce véhicule bénéficie de l'expérience reconnue de Pininfarina dans le domaine du design et de la production de voitures haut de gamme ainsi que de la batterie lithium métal polymère et des supercapacités développées par le Groupe Bolloré. La préservation de la Bluecar® a rencontré un franc succès avec plus de 8 000 commandes qui seront livrées progressivement au cours de l'année 2010.
- **Microbus Gruau** : le Groupe s'est également associé à la société française Gruau pour produire et commercialiser dès 2010 des microbus électriques, véhicules de transport de personnes urbain et péri-urbain, utilisant les batteries et supercapacités produites par Batscap et Bathium. Le premier bus, qui a fait l'objet de tests publics, roule depuis mars 2010.

TERMINAUX ET SYSTÈMES SPÉCIALISÉS

IER est un acteur majeur de l'équipement des grands réseaux de transport en terminaux et automates de billetterie et en équipements de contrôle d'embarquement permettant le traitement sécurisé et automatisé des flux de passagers et de bagages. IER est également leader dans les solutions d'identification automatique pour le contrôle des flux et des marchandises pour les chaînes et les opérateurs logistiques. Sa maîtrise de l'ensemble de la chaîne de valeur de la RFID (« *Radio Frequency Identification* », système d'identification par radiofréquence) en fait un précurseur majeur dans le déploiement de ces nouvelles solutions. Enfin, IER est leader mondial pour la fourniture d'équipements de sécurité et de contrôle d'accès.

En 2009, IER a réalisé un chiffre d'affaires de 112,2 millions d'euros, en baisse de 19 % par rapport à l'exercice 2008. Malgré une diminution sensible de ses coûts, les résultats 2009, qui intègrent 8,1 millions d'euros de recherche et développement, sont pénalisés par la baisse sensible de la demande dans le domaine des terminaux et bornes.

Début 2009, le Groupe a mis en place un nouveau management et une nouvelle organisation en trois activités : Bornes, Contrôle d'accès et Identification automatique.

LE GROUPE

L'activité Bornes a été affectée par la baisse des ventes de terminaux traditionnels, due au ralentissement des investissements des compagnies aériennes, durement touchées par la crise économique.

L'activité Contrôle d'accès est en légère baisse, en raison du ralentissement des activités nord-américaine et espagnole. Le Groupe a toutefois remporté en Europe des marchés importants dans le secteur des transports publics, ainsi que dans l'activité ordinaire.

La réorganisation achevée, l'activité Identification automatique résiste à la conjoncture et ses commandes ainsi que sa part de marché connaissent une forte progression. Les ventes de produits RFID ont été confrontées à une baisse des ventes dans le secteur du textile compensée en partie par l'émergence de nouveaux marchés dans la logistique.

AUTRES ACTIVITÉS : MEDIAS, TÉLECOMS, PLANTATIONS ET HOLDINGS

COMMUNICATION, MÉDIAS

Les investissements réalisés au cours des dix dernières années ont permis au Groupe Bolloré de constituer un pôle communication-médias qui regroupe différents métiers.

TÉLÉVISION ET PRESSE GRATUITE

Grâce à la montée en puissance de l'audience de chacun de ses supports, les recettes publicitaires du pôle Télévision et presse gratuites ont été multipliées par deux en un an et atteignent 45 millions d'euros.

Dernier-nés des titres de la presse gratuite en France, les quotidiens *Direct Soir* et *Direct Matin Plus* ont réussi à s'imposer comme des titres incontournables de la presse nationale d'information. Les journaux gratuits du Groupe Bolloré sont les quotidiens nationaux qui progressent le plus en nombre de lecteurs.

Direct 8

Lancée en mars 2005, la chaîne de Télévision Numérique Terrestre (TNT) couvre désormais 85 % des foyers équipés de télévision.

La couverture mensuelle de la chaîne a augmenté de plus de 30 % en un an, avec 35 millions de téléspectateurs. Sa part d'audience, qui a atteint 2,8 % en décembre 2009 dans l'univers exclusivement TNT, contre 2,2 % en décembre 2008, continue sa progression et a largement dépassé son objectif initialement fixé à 2,5 % en 2012 (source : Médiamétrie).

Sur l'ensemble des équipés TV, la part d'audience nationale de Direct 8 connaît la plus forte progression du secteur, à 1,9 % en décembre 2009, contre 1,1 % en décembre 2008. Le nombre d'annonceurs qui ont choisi Direct 8 comme support en 2009 s'élève à 450, en forte progression de 30 %.

Direct 8 poursuit son développement de chaîne généraliste en proposant chaque jour de nombreux programmes inédits d'une grande diversité : sport, cinéma, séries, musique en *live*, actualité, divertissement, politique, magazines d'art de vivre et de société...

Bolloré Média, qui poursuit ses développements dans la Télévision Numérique Terrestre en 2010, finalise l'acquisition de Virgin 17, chaîne musicale de la TNT détenue par le Groupe Lagardère, lui permettant ainsi de devenir le quatrième groupe télévisuel français. Parallèlement, le CSA a attribué au Groupe Bolloré la licence d'une chaîne locale dans la région de Nice, Menton, Saint-Raphaël, Cannes et Grasse. Baptisée « Direct Azur », elle sera lancée en fin d'année 2010.

Direct Soir

Lancé le 6 juin 2006, *Direct Soir* est le premier quotidien gratuit du soir en France. *Direct Soir* est consacré à l'actualité, aux loisirs et à la culture. Sa nouvelle formule, qui a rencontré un franc succès depuis son lancement au début 2009, propose un contenu éditorial recentré sur l'actualité people, le sport, les bons plans de sorties, la culture et l'art de vivre (décoration, cuisine, voyage, bien-être) et, tous les vendredis, en partenariat avec *Le Figaro*, une page dédiée au tourisme.

Direct Soir est diffusé à 450 000 exemplaires dans les principales agglomérations françaises (Paris, Lyon, Marseille, Lille, Toulouse, Bordeaux, Strasbourg, Nancy, Nantes).

Selon la dernière étude EPIQ, qui mesure l'audience des quotidiens nationaux pour l'année 2009, *Direct Soir* affiche la plus forte progression d'audience sur un an, avec 1 156 000 lecteurs quotidiens soit 263 000 lecteurs supplémentaires (+ 29 %). *Direct Soir* a fortement densifié sa présence à l'intérieur du réseau de la RATP, avec plus de 600 présentoirs répartis dans 176 stations.

En juin 2009, *Direct Soir* a lancé le supplément hebdomadaire *Direct Sport*, un magazine gratuit dédié au sport et aux loisirs, diffusé à 450 000 exemplaires chaque vendredi.

Direct Matin Plus

Lancé en février 2007 par le Groupe Bolloré et le groupe Le Monde, *Direct Matin Plus* est un quotidien gratuit d'information généraliste diffusé en Île-de-France. Il constitue la « tête de pont » parisienne des quotidiens gratuits du réseau Direct Ville Plus diffusés par *La Provence* (*Direct Marseille Plus*), *La Voix du Nord* (*Direct Lille Plus*), *Le Progrès* (*Direct Lyon Plus*), *Sud Ouest* (*Direct Bordeaux 7*) et *Midi Libre* (*Direct Montpellier Plus*).

La proposition éditoriale et la maquette de *Direct Matin Plus* tranchent avec celles des autres gratuits. *Direct Matin Plus* délivre l'essentiel de l'information du jour avec des articles de fond, signés *Le Monde* et *Courrier International*, et des informations pratiques. La diffusion nationale du réseau Direct Ville Plus est désormais de 750 000 exemplaires grâce à l'augmentation de la diffusion parisienne (450 000 exemplaires) et au lancement de *Direct Nice* (janvier 2009), *Direct Toulouse* (mars 2009) et *Direct Strasbourg* (décembre 2009).

Selon la dernière étude EPIQ, chaque numéro de *Direct Ville Plus* est désormais lu par 1 587 000 lecteurs, soit + 16 % et 218 000 lecteurs supplémentaires sur un an. Comme *Direct Soir*, *Direct Matin Plus* est également disponible dans les principales stations du réseau de la RATP.

Selon les résultats de la dernière étude EPIQ 2009, l'offre couplée Direct Ville Plus et Direct Soir devance désormais *Le Monde* et *Le Figaro*, à la cinquième place du classement national, avec une audience moyenne de 2 132 000 lecteurs par numéro (+ 15 %), soit un gain de 272 000 lecteurs.

LOGISTIQUE AUDIOVISUELLE ET CINÉMA

Euro Media Group

Le Groupe Bolloré détient 18 % d'Euro Media Group, leader européen de la logistique pour le cinéma et la télévision, aussi bien en studio qu'en extérieur, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 265 millions d'euros en 2009.

Le groupe Euro Media Group est le premier prestataire de services techniques audiovisuels en France, où il regroupe Euro Media Télévision (leader des activités de télé-réalité et de jeux/divertissements, notamment grâce à ses nombreux plateaux), la SFP (un savoir-faire unique en transmission haute fréquence longue distance et une solide expérience en fiction, incluant des capacités de coproduction) et VCF (retransmission d'événements sportifs majeurs) et Tatou (loueur d'équipements).

Euro Media Group est également présent aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne, au Royaume-Uni et au Portugal et y propose une gamme de services similaires.

Cinéma

Parallèlement au financement de productions cinématographiques et à l'exploitation du cinéma Mac-Mahon à Paris, le Groupe Bolloré détient près de 10 % de la société Gaumont, l'un des premiers acteurs européens de son secteur possédant un tiers du réseau national de salles EuroPalaces et exploitant un important catalogue de longs-métrages.

PUBLICITÉ ET ÉTUDES

Havas

Le Groupe détient 32,9 % du capital du sixième groupe mondial de publicité. Le revenu 2009 s'élève à 1 441 millions d'euros et Havas présente la deuxième meilleure croissance organique du secteur, à - 7,9 %. Le groupe publicitaire a connu une amélioration de sa rentabilité et de sa situation financière nette. Le résultat opérationnel, à 180 millions d'euros, ainsi que le résultat net, à 92 millions d'euros, sont stables. L'endettement net, qui s'est fortement amélioré, est négatif de 48 millions d'euros au 31 décembre 2009, contre + 79 millions d'euros au 31 décembre 2008. Il se compose principalement de 865 millions de dettes financières et de 913 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Aegis

Le Groupe détient 29,8 %⁽¹⁾ du capital d'Aegis Group Plc, l'un des premiers groupes indépendants d'agence média et de « marketing services » spécialisée, qui figure également parmi les plus importantes sociétés d'études. En 2009, Aegis a réalisé un chiffre d'affaires de 1 347 millions de livres sterling. Sa croissance organique ressort à - 9,7 %, le résultat opérationnel, stable, s'élève à 170 millions de livres sterling et le bénéfice net part du Groupe à 63 millions de livres sterling, contre 83 millions de livres sterling en 2008.

CSA

Depuis juillet 2008, le Groupe détient la totalité du capital de l'institut d'études et de sondages CSA, dans lequel il est entré dès septembre 2006. Cette participation vient compléter les positions du Groupe dans les secteurs de la communication et de l'opinion. Le Groupe CSA, qui est l'un des trois premiers instituts français généralistes, est réputé pour la qualité de ses sondages politiques, mais aussi pour ses études dans les domaines du marketing et des analyses de marché à destination des entreprises, dans lesquelles il réalise plus de 80 % de son chiffre d'affaires. Il intervient dans des domaines aussi variés que la banque et l'assurance, la grande consommation, la santé, les services, l'industrie et les médias. En 2009, CSA a réalisé un chiffre d'affaires de 21 millions d'euros.

Harris Interactive

Le Groupe détient par ailleurs près de 15 % du capital Harris Interactive, société américaine spécialisée dans les études de marché par Internet qui a développé une expertise de pointe dans l'utilisation des études en ligne, notamment à partir de l'utilisation de son *access panel* comptant plus de 6 millions de personnes.

TÉLÉCOMS

Bolloré Telecom

Le 7 juillet 2006, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) a attribué à Bolloré Telecom 12 licences régionales permettant l'exploitation d'une bande de fréquences à 3,5 GHz pour la transmission hertzienne de données à haut débit. Cette couverture a été complétée par le rachat de huit licences régionales supplémentaires à HDRR (filiale de TDF) en 2008. Avec le rachat de deux nouvelles licences complémentaires sous condition suspensive de l'autorisation de l'Arcep, Bolloré Telecom est en voie d'achever sa couverture nationale.

Au cours de l'année 2009, Bolloré Telecom a poursuivi ses expérimentations sur ses sites pilotes avec les principaux constructeurs d'infrastructure ainsi que ses travaux de recherche et développement sur la 4G (développement d'un terminal client et de solutions logiciels réseaux).

À ce jour, plus de 200 stations radioélectriques sont déployées et exploitées sur les fréquences de Bolloré Telecom.

Wifirst

Le Groupe Bolloré détient également une participation dans l'opérateur Wifirst, premier fournisseur d'accès à Internet dans les résidences étudiantes. Avec le rachat de la société My IP finalisé en 2010, Wifirst dispose actuellement d'un parc de 100 000 chambres équipées.

PLANTATIONS

Les résultats des plantations, bien qu'en retrait après une année 2008 exceptionnelle, sont très satisfaisants. Les cours de l'huile de palme et du caoutchouc, qui avaient atteint des niveaux records en 2008 avant de chuter en fin d'année, se sont repris au second semestre 2009.

Le cours moyen du caoutchouc ressort à 1 800 dollars/tonne en 2009, contre 2 530 dollars/tonne en 2008, en baisse de 30 %. Sur l'année, le cours est en forte progression, passant de 1 350 dollars/tonne à 2 950 dollars/tonne fin décembre 2009.

Le cours moyen de l'huile de palme, à 680 dollars/tonne, est en retrait de 28 % par rapport à 2008. Toutefois, le cours de l'huile clos l'année 2009 en hausse de 46 %, à 805 dollars/tonne, contre 550 dollars/tonne en 2008.

Socfinal

Le Groupe détient directement 38,75 % de Socfinal et 21,75 % de sa filiale Socfinasia, ce qui fait de lui un actionnaire minoritaire de l'un des premiers groupes de plantations indépendants. Socfinal gère des plantations en Indonésie et dans plusieurs pays d'Afrique (Liberia, Kenya, Cameroun, Côte d'Ivoire, Nigeria), représentant au total environ 140 000 hectares.

Il est présent dans la production d'huile de palme, de caoutchouc et de café. En 2009, les plantations ont réalisé de bons résultats. Ainsi, en Indonésie, Socfindo, qui exploite 48 000 hectares de palmiers à huile et d'hévéas, a réalisé un résultat net social de 47,8 millions d'euros, contre 63,6 millions d'euros en 2008. Les plantations de Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Liberia, du Kenya et du Nigeria affichent des résultats, à 14,9 millions d'euros, en diminution de 67 % par rapport à 2008, en raison du recul des prix moyens sur l'année et d'une baisse cyclique de la production d'huile.

Par ailleurs, le Groupe Socfinal poursuit son expansion. Il a entrepris, au Cambodge, la création de 12 000 hectares de plantations d'hévéas et, en République démocratique du Congo, la replantation de 5 000 hectares de palmiers.

Enfin, poursuivant le recentrage de son activité sur la production de caoutchoucs et d'huile de palme, le Groupe Socfinal a cédé, début 2010, la plantation de café qu'il détenait au Kenya.

SAFA Cameroun

SAFA Cameroun, filiale de Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA), exploite 8 600 hectares dont 4 600 hectares de palmiers et 4 000 hectares d'hévéas. La production décroît respectivement de 13 % pour l'huile de palme, à 11 150 tonnes, suite à la réduction de surface en saignée et des achats aux planteurs extérieurs à la plantation, et de 10 % pour le caoutchouc, à 4 900 tonnes, en raison du cycle végétatif naturel des palmiers se traduisant par une baisse de production.

Le chiffre d'affaires 2009 s'établit à 14 millions d'euros, en retrait de 23 % par rapport à 2008, en raison du fléchissement de la production et des prix de vente du caoutchouc. Après impact de la norme IAS 41, le résultat net s'élève à 2 millions d'euros, intégrant 2 millions d'euros de mise à la juste valeur des actifs biologiques.

Fermes américaines

Aux États-Unis, Redlands Farm Holding possède trois fermes (IronCity, Gretna et Babcock Farms), représentant 7 200 acres (3 000 hectares), dont 56 % irriguées. Les terres agricoles sont louées à des fermiers, tandis que les pinèdes (650 hectares) sont plantées et entretenues directement. Le résultat d'exploitation s'élève à 0,6 million de dollars, contre 0,45 million de dollars en 2008.

Vignes

Le Groupe est propriétaire de deux domaines viticoles dans le sud de la France : le Domaine de La Croix (cru classé) et le Domaine de La Bastide Blanche. Ils représentent une superficie de 230 hectares, à laquelle sont attachés 104 hectares de droits viticoles. La restauration du vignoble se poursuit avec 70 % de vignes replantées. La nouvelle cave et les bâtiments d'exploitation du Domaine de La Croix sont opérationnels. La production a augmenté de 35 %, à 380 000 bouteilles pour 2009. La commercialisation se développe et le chiffre d'affaires s'élève à 1,25 million d'euros.

(1) Dont 0,8 % détenu par Bolloré Participations.

LE GROUPE

PARTICIPATIONS

Le portefeuille de titres cotés du Groupe Odet s'élève, au 1^{er} avril 2010, à 2,1 milliards d'euros, et est principalement composé des participations suivantes :

Vallourec

Le Groupe a renforcé sa participation dans Vallourec par l'acquisition de titres supplémentaires pour 83 millions d'euros en début d'année 2009. Le Groupe, qui détient à ce jour 5,2 % de Vallourec, a couvert en 2010 environ 60 % de cette participation au cours de 136 euros par des ventes à terme livrables en titres ou en espèces et venant à échéance en mai 2011. Compte tenu de ces opérations, la valeur boursière de cette participation s'élevait à 425 millions d'euros au 1^{er} avril 2010.

Havas ⁽²⁾

Le Groupe détient 32,9 % du capital d'Havas. La valeur boursière de cette participation s'élève à 546 millions d'euros au 18 mars 2010.

Depuis 2005, le Groupe est présent au Conseil d'administration d'Havas, dont Vincent Bolloré est le Président non exécutif. En 2009, Havas a connu une amélioration de sa rentabilité et de sa situation financière nette (voir page 13).

Aegis⁽²⁾

Le Groupe Bolloré détient 29,8 % ⁽¹⁾ du capital d'Aegis Group Plc, société de marketing services spécialisée dans les médias et les études de marché cotée à la Bourse de Londres. La valeur boursière de cette participation s'élève à 503 millions d'euros au 1^{er} avril 2010 (voir page 13).

Mediobanca

En 2009, dans le cadre d'une distribution de dividende par actions gratuites, Financière du Perquet, filiale à 100 % de Financière de l'Odét, a perçu 2 047 745 actions Mediobanca supplémentaires qui ne modifient pas son pourcentage de détention demeurant à 4,99 % du capital de Mediobanca.

Avec cette participation dont la valeur boursière au 1^{er} avril 2010 s'élevait à 346 millions d'euros, le Groupe est l'un des principaux actionnaires et fédère un groupe d'investisseurs internationaux disposant de quatre représentants dans le Conseil d'administration.

Le résultat net du premier semestre (au 31 décembre 2009) s'élève à 270 millions d'euros, en forte progression par rapport à 2008. La banque présente un ratio Core Tier 1 de 11,0 % fin décembre 2009, contre 10,3 % au 30 juin 2009 et 10,2 % au 31 décembre 2008, suite, entre autres, à l'augmentation du capital résultant de l'attribution d'actions gratuites et de bons de souscription d'actions.

Autres participations

La détention de 38,75 % de la société Socfinal⁽²⁾ et de 21,50 % de sa filiale Socfinasia⁽²⁾ représentait au 1^{er} avril une valeur boursière de 241 millions d'euros au 1^{er} avril 2010.

Avec une participation de près de 15 % du capital, le Groupe est aussi actionnaire d'Harris Interactive, leader mondial des études interactives et l'un des plus grands instituts de sondages.

Au cours de l'exercice 2009, le Groupe a pris une participation de près de 11 % dans la société Bigben Interactive, l'un des leaders européens de la conception et de la distribution d'accessoires pour consoles de jeux vidéo.

Enfin, le Groupe possède une participation de près de 10 % dans Gaumont.

(1) Dont 0,8 % détenu par Bolloré Participations.

(2) Mise en équivalence.

LA SOCIÉTÉ

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 6 258 768,35 euros. Il vous est proposé d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

(en euros)

Résultat de l'exercice	6 258 768,35
Report à nouveau antérieur	33 746 322,51
Affectation à la réserve légale	0,00
Bénéfice distribuable	40 005 090,86
Dividendes	2 634 396,00
Au compte « Report à nouveau »	37 370 694,86

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 0,40 euro par action au nominal de 16 euros.

En application des dispositions légales, il est précisé que l'intégralité des dividendes attribués aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts, ou sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 quater du Code général des impôts. Les sommes ainsi distribuées seront mises en paiement le 22 juin 2010.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Le montant des dividendes par action, mis en distribution au titre des trois exercices précédents, ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à la réfaction mentionnée au 2° et 3° de l'article 158 du Code général des impôts ont été les suivants :

Exercice	2008	2007	2006
Nombre d'actions	6 585 990	6 585 990	6 585 990
Dividende (en euros)	0,36 ⁽¹⁾	0,36 ⁽¹⁾	0,24 ⁽²⁾
Montant distribué (en millions d'euros)	2,4	2,4	1,6

(1) Le dividende à répartir au titre des exercices 2007 et 2008 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts ou, sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu de l'article 117 quater du Code général des impôts et des conditions qu'il prévoit, sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux personnes actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

(2) Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2006 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux actionnaires personnes physiques.

PRESCRIPTION DES DIVIDENDES

Le délai légal de prescription des dividendes non réclamés est de cinq ans à compter de leur mise en paiement.

Les dividendes atteints par la prescription quinquennale sont reversés à l'État.

DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Aucune dépense ou charge non déductible du résultat fiscal en vertu de l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été engagée au cours de l'exercice écoulé.

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

LA SOCIÉTÉ

INFORMATION RELATIVE AUX DÉLAIS DE PAIEMENT

En application de l'article D. 441-4 du Code de commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date du 31 décembre 2009 du solde des dettes fournisseurs et autres comptes rattachés par date d'échéance. Toutefois, s'agissant de la première année d'application, aucun comparatif avec l'exercice précédent n'est présenté pour cet exercice.

Échéances (J = 31/12/2009) (en milliers d'euros)	Dettes échues à la clôture	Échéance					Hors échéance	Total
		J + 15	Entre J + 16 et J + 30	Entre J + 31 et J + 45	Entre J + 46 et J + 60	Au-delà de J + 60		
Fournisseurs	17							17
Fournisseurs d'immobilisations								
Total à payer	17							17
Factures non parvenues							108	108
Autres								
Total fournisseurs et autres comptes rattachés	17						108	125

PARTICIPATIONS CROISÉES

Néant.

PRISES DE PARTICIPATIONS DIRECTES

Les participations acquises directement dans les sociétés ayant leur siège sur le territoire de la République française ont été, au cours de l'exercice 2009, les suivantes :
Nota : les chiffres indiqués ci-dessous concernant les participations correspondent au pourcentage de détention le plus élevé atteint au cours de l'année.

Société	Participations en 2009		Total de la participation et du contrôle au 31/12/2009	
	% en capital	% en droits de vote	% en capital	% en droits de vote
Compagnie de Brocéliande	99,00	99,00	99,00	99,00
Compagnie de Dinan	99,00	99,00	99,00	99,00
Financière de l'Île Tudy	99,00	99,00	99,00	99,00

PRISES DE CONTRÔLE

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code de commerce, les prises de contrôle dans les sociétés ayant leur siège sur le territoire de la République française ont été, au cours de l'exercice 2009, les suivantes :

Société	Participations indirectes acquises en 2009 % en droits de vote	Contrôle au 31/12/2009 % droits de vote
Bolloré Media ⁽¹⁾ , SNC (Siren : 513 242 297)	100,00	N/A
Compagnie de Brocéliande	1,00	100,00
Compagnie de Dinan	1,00	100,00
Compagnie de la Pointe d'Arradon	99,00	100,00
Congo Terminal Holding	100,00	75,00
Financière de l'Île Tudy	1,00	100,00
Financière de Ploërmel	99,00	100,00
Financière de Plougastel	99,00	100,00
Guadeloupe Transit Déménagements – GTD	80,00	100,00
Havas Media Africa ⁽²⁾	49,93	49,93
SEMA ⁽³⁾	100,00	100,00

(1) Bolloré Media, SNC, a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine à son associé unique Bolloré Media (Siren : 501 384 234).

(2) Contrôle conjoint avec Havas Media France SA.

(3) Société d'Exploitation de Magasin et Aire de Dédouanement Banal.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIONNARIAT

Principaux actionnaires ou groupes d'actionnaires au 1^{er} mars 2010 :

Financière de l'Odet	Nombre d'actions	%	Nombre de voix (Règlement général AMF art. 222-12 al. 2)	%	Nombre de voix exerçables en Assemblées	%
Sofibol ⁽¹⁾	3 291 781	49,98	6 490 366	63,07	6 490 366	76,12
Compagnie de Guénolé ⁽²⁾	285 929	4,34	500 464	4,86	500 464	5,87
Compagnie du Cambodge ⁽³⁾	983 708	14,94	–	–	–	–
Société Industrielle et Financière de l'Artois ⁽³⁾	327 914	4,98	–	–	–	–
Financière Moncey ⁽³⁾	324 535	4,93	–	–	–	–
Plantations des Terres Rouges ⁽³⁾	604	NS	–	–	–	–
Socfrance ⁽³⁾	10	NS	–	–	–	–
Nord Sumatra Investissements ⁽³⁾	99 924	1,52	–	–	–	–
Imperial Mediterranean ⁽³⁾	28 750	0,44	–	–	–	–
Autres sociétés du Groupe Bolloré	30	NS	60	NS	60	NS
Sous-total Groupe Bolloré	5 343 185	81,13	6 990 890	67,93	6 990 890	81,99
Orfimar	574 581	8,72	775 181	7,53	775 181	9,09
Public	668 224	10,15	759 874	7,39	759 874	8,92
Écart	–	–	1 765 445 ⁽⁴⁾	17,15 ⁽⁴⁾	–	–
Total	6 585 990	100,00	10 291 390	100,00	8 525 945	100,00

(1) Contrôlée indirectement par Vincent Bolloré et sa famille.

(2) Contrôlée directement par Sofibol.

(3) Autocontrôle.

(4) Correspondant aux actions détenues par les sociétés visées au (3) et privées du droit de vote.

LA SOCIÉTÉ

À la connaissance de la société, il n'existe aucun autre actionnaire, autre que ceux mentionnés ci-dessus, détenant plus de 5 % du capital ou des droits de vote de la société.

Au 1^{er} mars 2010, le nombre d'actionnaires inscrits au nominatif pur est de 207, celui inscrit au nominatif administré s'élevant à 54 (Source : *liste des actionnaires éditée par Caceis Corporate Trust*).

Il n'existe pas de pacte entre les actionnaires de la société.

De plus, la société ne détient aucune action propre.

Au 31 décembre 2009, aucune action inscrite au nominatif pur n'était nantie. D'après les renseignements recueillis par la société au 31 décembre 2009, l'ensemble des administrateurs possède environ 0,01 % du capital de la société et détient environ 0,01 % des droits de vote (Source : *liste des actionnaires nominatifs éditée par Caceis Corporate Trust*).

Le pourcentage du capital de la société détenu par les salariés du Groupe au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce s'élève à 0,51 %.

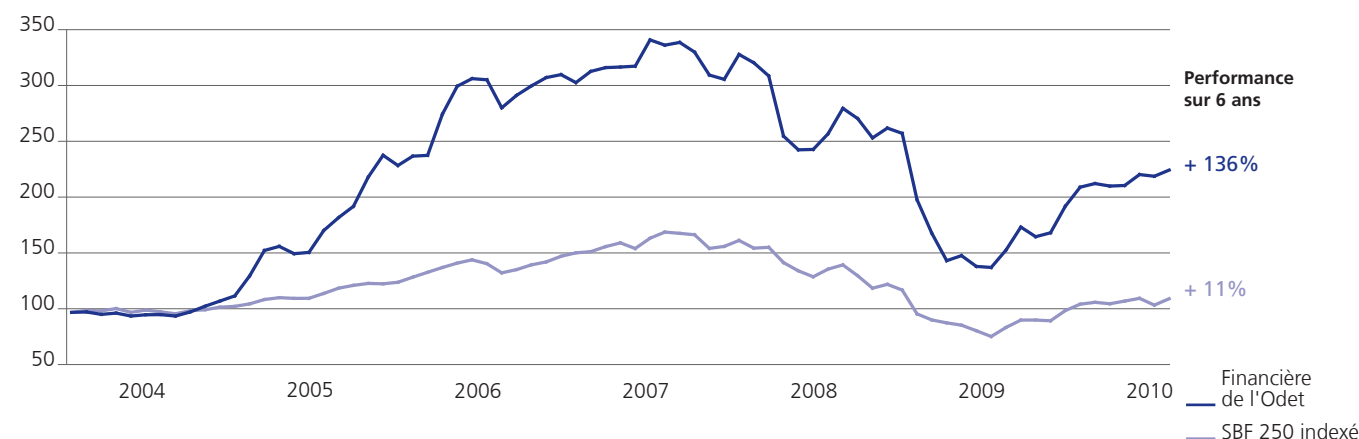
DONNÉES BOURSIÈRES

	2009	2008	2007
Cours au 31 décembre (en euros)	215,51	144,97	299,00
Nombre d'actions au 31 décembre	6 585 990	6 585 990	6 585 990
Capitalisation boursière au 31 décembre (en millions d'euros)	1 419	955	1 969
Nombre de titres émis et potentiels ⁽¹⁾	4 820 545	4 820 545	5 072 557
Résultat net part du Groupe dilué par action (en euros)	8,4	4,9	38,2
Dividende net par action (en euros)	0,40	0,36	0,36

(1) Hors autocontrôle et y compris obligations convertibles.

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION

Moyenne mensuelle (en euros)



CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé la société a conclu une convention donnant lieu à application de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

JETONS DE PRÉSENCE

Le montant global maximum des jetons de présence pouvant être alloués par le Conseil d'administration à ses membres a été fixé par votre Assemblée générale ordinaire du 15 juin 2000 à la somme de 55 000 euros jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.

La répartition des jetons de présence est réalisée, conformément à la décision du Conseil d'administration du 31 août 2009, par parts égales au prorata de la durée de l'exercice des fonctions d'administrateur.

ÉVOLUTION DU TITRE FINANCIÈRE DE L'ODET SUR DIX-HUIT MOIS

	Cours moyen (en euros)	Cours le plus haut (en euros)	Cours le plus bas (en euros)	Titres échangés	Capitaux échangés (en milliers d'euros)
Septembre 2008	257,11	270,00	239,63	15 784	3 992
Octobre 2008	197,65	246,96	165,00	98 867	19 948
Novembre 2008	167,59	199,80	135,04	17 549	3 039
Décembre 2008	143,09	153,00	136,53	16 361	2 324
Janvier 2009	147,59	158,74	140,00	11 817	1 757
Février 2009	137,93	142,00	128,30	15 110	2 086
Mars 2009	136,99	139,39	132,05	18 665	2 537
Avril 2009	152,57	164,87	130,50	16 642	2 476
Mai 2009	173,17	185,00	153,35	25 954	4 398
Juin 2009	164,55	169,60	156,00	16 815	2 755
Juillet 2009	168,06	176,80	161,41	14 244	2 387
Août 2009	191,86	215,00	173,61	31 192	5 790
Septembre 2009	208,89	213,99	201,14	24 536	5 134
Octobre 2009	212,13	219,00	202,02	15 801	3 345
Novembre 2009	209,89	215,00	201,26	25 500	5 335
Décembre 2009	210,39	219,10	204,00	21 903	4 588
Janvier 2010	220,19	224,99	212,01	17 738	3 902
Février 2010	218,68	223,00	210,22	15 581	3 389

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ

ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL, PAR APPLICATION DES ARTICLES L. 225-129-1 ET L. 225-129-2 (ARTICLE L. 225-100 ALINÉA 4 DU CODE DE COMMERCE)

Autorisations	Date de délibération de l'Assemblée générale	Durée (échéance)	Montant maximum (en euros)	Utilisation
Émission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	AGE 10 juin 2009	26 mois (10 juin 2011)	Emprunt : 600 000 000 Capital : 400 000 000	Non utilisée
Émission d'actions ordinaires à libérer par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou élévation du nominal	AGE 10 juin 2009	26 mois (10 juin 2011)	400 000 000 ⁽¹⁾	Non utilisée
Augmentation de capital réservée aux salariés	AGE 10 juin 2009	26 mois (10 juin 2011)	1 % du capital	Non utilisée
Délégation à l'effet de procéder à une augmentation de capital visant à rémunérer des apports de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	AGE 10 juin 2009	26 mois (10 juin 2011)	10 % du capital	Non utilisée

(1) Montant qui s'impute sur les augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des émissions avec maintien du droit préférentiel de souscription.

LA SOCIÉTÉ

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LA COMPOSITION, LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QUE SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ

En application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Président du Conseil d'administration rend compte aux actionnaires dans le présent rapport, qui a été approuvé par le Conseil d'administration du 25 mars 2010, (i) de la composition et des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, (ii) des informations relatives au gouvernement d'entreprise, (iii) des modalités relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée générale ainsi que (iv à viii) des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Les diligences retenues pour l'élaboration de ce rapport reposent sur des entretiens et des réunions avec les différentes directions des divisions opérationnelles, services centraux du Groupe et avec le Comité d'audit. Ces travaux ont été conduits en particulier par les Directions des affaires juridiques et d'audit interne du Groupe, sous la supervision et la coordination de la Direction financière et de la Direction de la communication financière.

Les règles de contrôle interne du Groupe s'appliquent aux sociétés faisant partie du périmètre de consolidation des comptes, selon les méthodes de l'intégration globale ou de l'intégration proportionnelle.

COMPOSITION ET CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPOSITION DU CONSEIL

Conformément aux dispositions statutaires, les administrateurs sont nommés par l'Assemblée générale ordinaire et le Conseil peut, sous les conditions prévues par la loi, procéder à des nominations provisoires.

Le Conseil doit comprendre trois membres au moins et dix-huit membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

La durée de leurs fonctions est de six années, et ils sont rééligibles.

Le Conseil est composé de huit membres : Vincent Bolloré (Président du Conseil d'administration), Cédric de Baillencourt (Vice-Président-directeur général), Bolloré Participations (représentée par Marc Bebon), Socfrance (représentée par Yannick Bolloré), Hubert Fabri, Alain Moynot, Sébastien Picciotto et Lucien Vochel.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, une information complète sur les membres du Conseil est disponible dans le rapport annuel.

Parmi les huit membres du Conseil et conformément aux critères d'indépendance retenus par le Conseil en séance du 9 avril 2009, Hubert Fabri, Alain Moynot, Sébastien Picciotto et Lucien Vochel sont qualifiés d'indépendants.

POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Conseil d'administration, en séance du 5 juin 2007, a décidé de retenir l'option consistant à dissocier les fonctions de Président et de Directeur général et a renouvelé le mandat de Directeur général de Cédric de Baillencourt.

Le Directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

Les fonctions de Président du Conseil d'administration sont exercées par Vincent Bolloré.

RÉUNIONS DU CONSEIL

Conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts, les administrateurs peuvent être convoqués aux séances du Conseil d'administration par tous moyens, soit au siège social, soit en tout autre lieu.

Les convocations sont faites par le Président ou par le Vice-Président-directeur général. Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, la voix du Président de séance étant prépondérante en cas de partage.

Afin de permettre à un nombre maximal d'administrateurs d'assister aux séances du Conseil d'administration :

- les dates prévisionnelles de réunion sont fixées plusieurs mois à l'avance et les modifications éventuelles de date font l'objet de concertation pour permettre la présence effective du plus grand nombre d'administrateurs ;
- le Conseil d'administration, en séance du 19 mars 2008, a adopté un règlement intérieur autorisant, à l'exception des opérations visées aux articles L. 232-1 (établissement des comptes annuels et du rapport de gestion) et L. 233-16 (établissement des comptes consolidés et du rapport de gestion du Groupe), la participation aux délibérations du Conseil au moyen de la visioconférence.

MISSION DU CONSEIL

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre, décide du cumul ou de la dissociation des mandats de Directeur général et Président du Conseil, approuve le projet de rapport du Président. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède en outre aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns, à l'examen et à l'arrêté des comptes et à la nomination des membres du Comité d'audit.

ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Une quinzaine de jours avant la réunion du Conseil, une convocation à laquelle est joint le projet de procès-verbal de la séance précédente est adressée à chaque administrateur afin de leur permettre de faire part de leurs observations éventuelles sur ce projet avant même la réunion du Conseil.

Le Conseil peut ainsi débattre directement sur l'ordre du jour.

Pour chaque Conseil, un dossier développant chacune des questions mises à l'ordre du jour est remis à chaque administrateur, qui peut se faire communiquer toute information complémentaire jugée utile.

Les débats sont conduits avec la volonté constante de favoriser un échange entre tous les administrateurs à partir d'une information complète et avec le souci de centrer les échanges sur les questions importantes, notamment d'ordre stratégique.

Au cours de l'exercice, le Conseil s'est réuni à trois reprises et a notamment été appelé à se prononcer sur les points suivants :

Séance du 9 avril 2009 (taux de présence : 100 %)

- Activités et résultats
- Examen des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2009
- Autorisation donnée au Directeur général d'émettre des cautions, avals et garanties
- Documents prévisionnels
- Conventions soumises aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce
- Examen du Code de Gouvernance d'entreprise des sociétés cotées publié en décembre 2008
- Constitution d'un Comité d'Audit

Séance du 31 août 2009 (taux de présence : 87 %)

- Comptes semestriels consolidés au 30 juin 2009
- Documents prévisionnels
- Conventions soumises aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce
- Répartition des jetons de présence
- Évaluation du fonctionnement et des méthodes de travail du Conseil
- Adoption du règlement Intérieur du Comité d'audit

Séance du 17 décembre 2009 (taux de présence : 88 %)

- Activités du Groupe
- Conventions soumises aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT ET DES MÉTHODES DE TRAVAIL DU CONSEIL

Le Conseil d'administration, en séance du 31 août 2009, a été appelé à procéder à une évaluation de son fonctionnement et de ses méthodes de travail.

Elle a été menée dans la perspective de trois objectifs :

- faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil ;
- vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues ;
- mesurer la contribution effective de chaque administrateur aux travaux du Conseil du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations.

La méthode utilisée, comme les années précédentes, est celle de l'auto-évaluation. Concernant les résultats de l'évaluation, les administrateurs ont porté un jugement positif sur les modalités de fonctionnement du Conseil, qui ont notamment été améliorées par la mise en place d'un règlement intérieur autorisant la participation aux séances par la visioconférence.

S'agissant de la préparation et des débats des questions importantes, les administrateurs ont porté une appréciation favorable sur l'information mise à leur disposition, tant sur le plan de la pertinence que sur les délais d'obtention de cette information, laquelle permet une analyse de l'ensemble des questions qui sont examinées.

La composition du Conseil permet la réunion de compétences et d'expertises reconnues, notamment industrielles, financières comptables et bancaires, qui s'expriment de façon permanente, notamment en ce qui concerne l'analyse de l'information financière, et apportent une contribution de grande qualité lors des débats et des prises de décisions.

COMITÉS SPÉCIALISÉS

Dans le cadre des dispositions de l'ordonnance du 8 décembre 2008 (instituant l'obligation de mettre en place un Comité d'audit au sein des sociétés dont les titres sont admis à la négociation sur un marché réglementé), les administrateurs, en séance du 9 avril 2009, ont décidé la mise en place d'un Comité d'audit composé de deux administrateurs indépendants, Alain Moynet et Lucien Vochel, nommés en considération de leur compétence et de leur expertise financière et ce jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Le Comité d'audit est chargé d'assurer le suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière par l'examen des projets de comptes sociaux et consolidés semestriels et annuels avant leur présentation au Conseil d'administration ainsi que de l'examen du respect de la réglementation boursière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques par l'efficace, avec le concours de l'audit interne, des systèmes de contrôle interne, de la fiabilité des systèmes et procédures et de la pertinence des procédures d'analyse et du suivi des risques ;
- du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes ;
- de l'indépendance des Commissaires aux comptes par l'examen des risques pesant sur celle-ci et des mesures de sauvegarde prises pour atténuer les risques.

En outre, il lui appartient :

- d'émettre une recommandation sur les Commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'Assemblée générale ;
- de rendre compte régulièrement au Conseil d'administration de l'exercice de ses missions et de l'informer sans délai de toute difficulté rencontrée.

Le Comité d'audit est présidé par Alain Moynet.

Au cours de la première réunion du Comité, qui s'est tenue le 25 août 2009, ont notamment été examinés les points suivants :

- examen des comptes au 30 juin 2009 ;
- arrêté du projet du règlement intérieur du Comité.

Le règlement intérieur du Comité a été arrêté par le Conseil d'administration en séance du 31 août 2009.

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

L'Assemblée générale ordinaire du 15 juin 2000 a fixé à 55 000 euros le montant global des jetons de présence que le Conseil peut allouer à ses membres, étant précisé que ce montant a été fixé jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée générale.

Le Conseil du 31 août 2009 a décidé de reconduire les modalités de répartition antérieures, soit par parts égales au prorata de la durée de l'exercice des fonctions des administrateurs.

INFORMATIONS RELATIVES AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

La gouvernance de la société relève du rapport Afep-Medef octobre 2003 – *Le Gouvernement d'entreprises des sociétés cotées* –, des recommandations Afep-Medef sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées, publiées en janvier 2007, et des recommandations Afep-Medef sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées, dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, publiées en octobre 2008 (disponibles sur www.medef.fr).

L'ensemble de ces textes ont été, en décembre 2008, consolidés pour former le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées.

Le Conseil d'administration du 15 décembre 2008 appelé à se prononcer sur les recommandations émises par l'Afep et le Medef en octobre 2008 a décidé d'adhérer à ces recommandations, tout en précisant que la société n'avait procédé ni à la mise en place de parachutes dorés, ni à l'attribution de régimes de retraite supplémentaires au profit des mandataires sociaux.

Le Conseil du 9 avril 2009 appelé à statuer sur l'examen de la situation de la société au regard des principes du gouvernement d'entreprise issus du « Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » de décembre 2008 a pris acte que les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise correspondent aux recommandations et assurent ainsi la transparence au sein de la société. Toutefois, le Conseil n'a pas de Comité des rémunérations, ni de Comité des nominations, les administrateurs exerçant collégialement leurs fonctions.

Conformément aux dispositions de l'ordonnance du 8 décembre 2008, le Conseil d'administration du 9 avril 2009, comme indiqué ci-dessus, a procédé à la mise en place d'un Comité d'audit.

En outre, les administrateurs, considérant que l'organisation effective des travaux du Conseil permettait de disposer d'une information complète à l'examen de toute opération significative, ont opté pour l'adoption d'un règlement intérieur ayant pour finalité de faciliter la participation matérielle aux séances du Conseil.

Par ailleurs, le Conseil, appelé à se prononcer sur la qualification d'administrateur indépendant, a décidé :

- d'écarter le critère d'ancienneté de douze ans, estimant que la durée des fonctions d'un administrateur témoigne de la reconnaissance de ses compétences et qu'elle ne pouvait, en tant que critère unique, remettre en cause son indépendance ;
- de considérer que l'exercice d'un mandat d'administrateur dans une autre société du Groupe n'est pas de nature à remettre en cause l'indépendance d'un administrateur.

Ainsi, le Conseil a considéré que pour être qualifié d'indépendant, un administrateur ne doit pas :

- être salarié ou mandataire social dirigeant de la société, de la société mère ou d'une société qu'elle consolide par intégration globale ou l'avoir été dans les cinq dernières années ;
- être client, fournisseur, banquier d'affaire, banquier de financement :
 - significatif de la société ou de son Groupe,
 - ou pour lequel la société ou son Groupe représente une part significative de l'activité ;
- avoir de lien familial proche avec un mandataire social ;
- avoir été auditeur de la société au cours des cinq années précédentes.

Enfin, le Conseil, prenant acte que le rapport consolidé Afep-Medef recommande que les administrateurs possèdent un nombre significatif d'actions et que la durée de leur mandat ne dépasse pas quatre ans, a décidé, eu égard à la structure de l'actionnariat de la société, de ne pas se prononcer sur un nombre de titres précis à détenir et de ne pas proposer à l'Assemblée de modifier les dispositions statutaires prévoyant une durée du mandat de six ans.

LA SOCIÉTÉ

MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts, tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et accomplissement des formalités légales.

Tout actionnaire peut voter par correspondance selon les modalités fixées par la loi et les règlements.

INFORMATIONS PREVUES PAR L'ARTICLE L. 225-100-3 DU CODE DE COMMERCE

Les informations prévues par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce sont disponibles dans le rapport annuel.

DÉFINITION ET OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE

Le Groupe Financière de l'Odéa a retenu la définition du cadre de référence de l'AMF publié en janvier 2007, qui indique que le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et orientations fixées par la Direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières ;

et d'une façon générale contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Selon ce cadre, le contrôle interne recouvre les composantes suivantes :

- une organisation comportant une définition claire des responsabilités, disposant des ressources et des compétences adéquates et s'appuyant sur des systèmes d'information, sur des procédures ou des modes opératoires, des outils ou pratiques appropriés ;
- la diffusion en interne d'informations pertinentes, fiables, dont la connaissance permet à chacun d'exercer ses responsabilités ;
- un système visant à recenser et analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la société et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques ;
- des activités de contrôle proportionnées aux enjeux propres à chaque processus et conçues pour s'assurer que les mesures nécessaires sont prises en vue de maîtriser les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs ;
- une surveillance permanente portant sur le dispositif de contrôle interne ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement.

Cependant, comme indiqué dans le cadre de référence, il convient de préciser que le dispositif de contrôle interne, aussi bien conçu et bien appliqué soit-il, ne peut fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de la société.

Dans la description qui suit, la notion de Groupe Financière de l'Odéa couvre l'ensemble de la société mère et des filiales consolidées. Cette description du système de contrôle interne a été réalisée à partir du cadre de référence élaboré par le groupe de place mené sous l'égide de l'AMF, complété de son guide d'application. Les principes et les points clés contenus dans ce guide sont suivis lorsqu'ils sont applicables.

UN SYSTÈME DE CONTRÔLE ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS DES ORGANISATIONS DU GROUPE

CONTEXTE GÉNÉRAL DU CONTRÔLE INTERNE

Le système de contrôle interne du Groupe repose sur les principes suivants :

La séparation des fonctions

Garante de l'indépendance du contrôle, une dissociation des fonctions opérationnelles et financières a été mise en place à chaque niveau du Groupe.

Les fonctions financières des entités assurent l'exhaustivité et la fiabilité des informations. Régulièrement, l'intégralité de ces données est transmise aux dirigeants et aux fonctions centrales (ressources humaines, juridique, finance...).

Des filiales autonomes et responsables

Le Groupe est organisé en divisions opérationnelles qui, en raison de la diversité de leurs activités, bénéficient d'une large autonomie dans leur gestion. Elles sont responsables de :

- la définition et la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne adapté à leurs spécificités ;
- l'optimisation de leurs opérations et performances financières ;
- la protection de leurs actifs ;
- la gestion de leurs risques.

Ce système de délégation permet de responsabiliser les entités et d'assurer l'adéquation entre leurs pratiques et le cadre juridique de leur pays d'implantation.

Un support et un contrôle communs à l'ensemble des sociétés du Groupe

Le Groupe établit un référentiel de procédures comptables, financières et de contrôle, d'application obligatoire, directement accessible par les divisions opérationnelles sur l'intranet.

Le département d'audit interne évalue régulièrement le dispositif de contrôle des entités et leur suggère les propositions d'évolution les mieux adaptées.

Une politique de ressources humaines favorisant un bon environnement de contrôle interne

La politique de ressources humaines contribue à l'enrichissement d'un environnement de contrôle interne efficace par l'existence de définition de fonctions, d'un système d'évaluation reposant notamment sur la mise en place d'entretiens annuels ou d'actions de formation.

PRINCIPAUX ACTEURS DU CONTRÔLE INTERNE ET LEURS MISSIONS

Les modalités du contrôle interne s'exercent par :

Le Conseil d'administration de la société mère du Groupe

Le Conseil d'administration veille à l'efficacité du dispositif de contrôle interne tel que défini et mis en œuvre par la Direction générale. Si besoin, le Conseil peut faire usage de ses pouvoirs généraux pour engager les actions et vérifications qu'il juge appropriées.

La Direction générale du Groupe

Elle est responsable de la définition, de la mise en œuvre et du suivi d'un dispositif de contrôle interne adapté et efficace. En cas de défaillance du dispositif, elle veille à l'engagement des actions correctives nécessaires.

Le comité mensuel de résultat

Chaque division, pour l'ensemble de son périmètre, présente mensuellement à la Direction générale du Groupe et aux fonctions centrales les indicateurs opérationnels et financiers de son activité, ainsi que l'analyse de leur évolution par rapport aux objectifs approuvés par la Direction générale.

Les organes d'administration des filiales

Dans chaque filiale du Groupe, l'organe d'administration examine la stratégie et les orientations de la société proposées par la Direction générale, veille à leur mise en œuvre, fixe les objectifs opérationnels, ajuste les ressources et procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque mandataire reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Les directions des filiales

Elles appliquent les orientations des organes d'administration au sein de chaque filiale. Assistées de leur service contrôle de gestion, elles s'assurent de l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe. Elles reportent à la fois à leur organe d'administration et aux comités de direction.

L'audit interne Groupe

Le Groupe dispose d'un département d'audit interne intervenant sur l'ensemble des entités du périmètre.

Ses missions reposent sur un plan annuel construit avec les divisions et la Direction générale, basé sur l'évaluation des risques propres à chaque filiale et un contrôle cyclique de l'ensemble du périmètre. Ce programme comporte des missions de revue systématique des risques financiers et opérationnels, des missions de suivi et de mise en application des recommandations formulées, ainsi que des interventions plus ciblées en fonction des besoins exprimés par les divisions ou la Direction générale. Il vise à couvrir en priorité les risques les plus sensibles et à assurer la revue des principaux autres risques à moyen terme pour l'ensemble des entités du Groupe. Les auditeurs bénéficient de formations internes aux métiers des divisions afin de mieux maîtriser les spécificités opérationnelles de chacune d'elles.

L'audit a la responsabilité d'évaluer le fonctionnement du dispositif de contrôle interne et de faire toutes préconisations pour l'améliorer, dans le champ couvert par ses missions. Les rapports d'audit sont destinés aux sociétés auditées, aux divisions auxquelles elles sont rattachées et aux Directions financière et générale du Groupe.

Les Commissaires aux comptes

Dans le cadre de leur mandat de revue et de certification des comptes annuels et selon leurs normes professionnelles, ils prennent connaissance des systèmes comptables et de contrôle interne. À ce titre, ils conduisent des interventions intérimaires sur l'appréciation des modes opératoires des différents cycles d'audit retenus. Ils garantissent la correcte application des principes comptables applicables, dans le souci de produire une information fidèle et précise. Ils communiquent une synthèse annuelle des conclusions de leurs travaux à la Direction financière, à la Direction générale du Groupe et au Comité d'audit. Les comptes du Groupe sont certifiés conjointement par les cabinets Constantin Associés (renouvelé par l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2004), représenté par Thierry Quéron, et AEG Finances (nommé par l'Assemblée générale ordinaire du 5 juin 2007), représenté par Philippe Bailly.

DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CONTRÔLE INTERNE

CONFORMITÉ DES PRATIQUES AUX LOIS ET RÈGLEMENTS

Les directions fonctionnelles du Groupe lui permettent :

- de connaître les différentes règles et lois qui lui sont applicables ;
- d'être informé en temps utile des modifications qui leur sont apportées ;
- de transcrire ces règles dans les procédures internes ;
- d'informer et de former les collaborateurs sur les règles et lois qui les concernent.

APPLICATION DES INSTRUCTIONS ET ORIENTATIONS FIXÉES PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU GROUPE

La Direction générale fixe les objectifs et orientations du Groupe et s'assure que ceux-ci sont communiqués à l'ensemble des collaborateurs.

À cet égard, le processus budgétaire du Groupe constitue un engagement fort de la part des entités vis-à-vis de la Direction générale :

- au cours du quatrième trimestre, chaque division opérationnelle établit, sur la base des orientations stratégiques fixées par la Direction générale, un budget détaillant les perspectives de résultat et d'évolution de la trésorerie, ainsi que les principaux indicateurs permettant de mesurer les performances opérationnelles ;

- une fois validé par la Direction générale, ce budget, mensualisé, sert de référentiel au contrôle budgétaire. Une analyse des écarts entre cette projection budgétaire et le résultat mensuel est réalisée, chaque mois, au cours des comités de résultats réunissant la Direction générale du Groupe, les directions de division et les directions fonctionnelles du Groupe (ressources humaines, juridique, finance).

BON FONCTIONNEMENT DES PROCESSUS INTERNES DE LA SOCIÉTÉ, NOTAMMENT CEUX CONCOURANT À LA SAUVEGARDE DE SES ACTIFS

- La Direction des systèmes d'information a mis en place des procédures de sauvegarde et de sécurité permettant d'assurer la qualité et la sûreté de l'exploitation, y compris en cas de problème majeur.
- Le processus de suivi des investissements, mené conjointement par la Direction des achats, la Direction du contrôle de gestion et la Direction des assurances, concourt à un suivi précis des actifs corporels du Groupe et à une sauvegarde de leur valeur d'utilité au travers de couvertures d'assurance appropriées.
- Bien que décentralisé dans les divisions opérationnelles, le suivi des comptes clients fait l'objet d'un reporting mensuel à la Direction financière du Groupe, chargée de recenser les principaux risques de recouvrement sur clients et de mettre en place, avec les divisions, les actions correctives.
- Le suivi de la trésorerie du Groupe est assuré par :
 - la transmission quotidienne des performances de trésorerie des divisions ;
 - l'actualisation mensuelle des prévisions de trésorerie du Groupe ;
 - l'optimisation des risques liés aux taux de change et taux d'intérêt (étudiée au sein du Comité des risques, qui se réunit trimestriellement sous l'autorité de la Direction financière) ;
 - la disponibilité, auprès des partenaires financiers, d'en-cours de crédit à court, moyen et long termes.

FIABILITÉ DES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le processus d'élaboration des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle ; ils sont vérifiés par les Commissaires aux comptes dans le cadre d'un examen limité au 30 juin et d'un audit complet au 31 décembre, qui portent à la fois sur les comptes annuels des entités du périmètre et sur les comptes consolidés. Une fois arrêtés par le Conseil d'administration, ils donnent lieu à publication.

Le Groupe s'appuie sur les éléments suivants pour la consolidation des comptes :

- le service de consolidation du Groupe, garant de l'homogénéité et du suivi des traitements pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation de l'entité consolidante ;
- le strict respect des normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation ;
- l'utilisation d'un outil informatique de renom, développé en 2005 pour s'adapter aux nouvelles technologies de transmission d'informations, garantissant des processus sécurisés de remontée d'informations et une homogénéité de présentation des agrégats comptables ;
- la décentralisation d'une partie des retraitements de consolidation au niveau même des divisions opérationnelles ou des sociétés, permettant de positionner les traitements comptables au plus près des flux opérationnels.

Le processus du reporting financier

Les services trésorerie et contrôle de gestion du Groupe organisent et supervisent la remontée des informations et indicateurs financiers mensuels des divisions, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net.

Au sein de chaque division, les éléments du reporting financier sont validés par la Direction générale et communiqués sous la responsabilité de la Direction financière.

Les informations sont présentées sous un format standardisé respectant les règles et les normes de consolidation et facilitant ainsi la comparaison avec les éléments consolidés semestriels et annuels. Elles font l'objet de rapports spécifiques transmis à la Direction générale du Groupe.

Les reportings financiers mensuels sont complétés par des exercices de révision budgétaire en cours d'année afin d'ajuster les objectifs annuels en fonction des données les plus récentes.

LA SOCIÉTÉ

PRÉVENTION ET MAÎTRISE DES RISQUES

La gestion des risques

Les litiges et risques sont suivis par chaque division. En ce qui concerne la gestion des sinistres, la Direction juridique ainsi que la Direction des assurances fournissent leur assistance pour tout contentieux important, ainsi que pour tout projet de contrat ayant une incidence financière significative. Enfin les modalités de gestion des risques font l'objet d'une revue régulière approfondie par le Comité des risques.

Les principaux risques auxquels le Groupe est soumis sont développés dans le chapitre « Facteurs de risques » du rapport annuel. Compte tenu de la diversité des activités du Groupe, la gestion des risques s'articule autour des principales catégories suivantes :

- **Risque de marché sur actions cotées.** Sous l'égide de la Direction financière Groupe, un suivi régulier de la valeur des sociétés non consolidées est réalisé. Par ailleurs, à chaque clôture une appréciation de la valeur de ces titres est réalisée sur la base des derniers cours de Bourse.
- **Risque de liquidité.** Une gestion centralisée de la trésorerie a été mise en place. Elle est placée sous la responsabilité de la Direction de la trésorerie du Groupe qui s'assure du correct financement des activités du Groupe, notamment à travers des financements bancaires diversifiés. Un ratio d'endettement et un ratio relatif à la capacité du Groupe à faire face au service de la dette sont régulièrement suivis.
- **Risque de taux.** Les modalités de couverture des risques sur les taux d'intérêts décidées par la Direction générale du Groupe sont détaillées dans les notes annexes des comptes consolidés.
- **Risque de crédit.** Un suivi mensuel du BFR est réalisé par la Direction de la trésorerie Groupe. De plus, dans les principales divisions du Groupe, la gestion du risque de crédit est relayée par un credit manager. Le recours à l'assurance crédit est privilégié et, lorsque le crédit n'est pas couvert par une assurance, l'octroi de crédit est décidé au niveau de compétence le plus adapté. Enfin, un suivi régulier des créances clients est effectué tant à l'échelon du Groupe que de la division, et des dépréciations sont pratiquées au cas par cas lorsque cela est jugé nécessaire.
- **Risque de devise.** Le Groupe couvre ses principales opérations en devises. La gestion de la couverture est centralisée au niveau Groupe pour la France et l'Europe. Une couverture sur le net des positions commerciales est pratiquée par la Direction de la trésorerie du Groupe à travers des achats ou ventes à terme de devises. Enfin, la mise en place d'un *netting* mensuel des flux intra Groupe permet de limiter les flux échangés et de couvrir le net résiduel. Pour la division Énergie les positions sont directement couvertes sur le marché.
- **Risque matières premières.** Dans la division Énergie, qui est la plus exposée à ce risque, les variations de cours du produit sont répercutées aux clients. Par ailleurs, la Direction de la division systématise la mise en place d'achats et de ventes à terme de produits adossés à des opérations physiques.
- **Risque opérationnel.** Chaque division du Groupe est responsable de la gestion des risques industriels, environnementaux et de conformité auxquels elle est confrontée. Une analyse régulière de la nature des risques et des modalités de gestion s'y rapportant est effectuée par chaque Direction de division. Par ailleurs, une supervision est faite par le comité des risques et la direction des assurances du Groupe.
- **Risque juridique.** Pour limiter l'exposition à ces risques, la Direction juridique du Groupe veille à la sécurité et à la conformité juridique des activités du Groupe, en liaison avec les services juridiques des divisions. Lorsqu'un litige survient, la Direction juridique du Groupe s'assure de sa résolution au mieux des intérêts du Groupe.

Cartographie des risques

L'évaluation et le contrôle des risques inhérents au fonctionnement de chaque entité sont au cœur des préoccupations du Groupe. La démarche globale de cartographie des risques qui porte sur l'ensemble des métiers trouve aujourd'hui, par la mise en place d'un progiciel informatique notamment, une dimension active et régulière dans le suivi et la mise à jour des risques.

Les risques identifiés font l'objet d'une série de mesures détaillées dans les plans d'actions élaborés par les différents « propriétaires » de risques nommés au sein de chaque division. L'objectif étant de maîtriser l'exposition à ces risques et donc de les réduire.

En 2009, cette démarche a permis de réduire l'impact d'une partie des risques identifiés comme prioritaires.

Par ailleurs, l'actualisation de la cartographie des risques consolidée est validée trimestriellement par le Comité des risques.

UN RENFORCEMENT RÉGULIER DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Plusieurs actions de renforcement du contrôle interne ont été initiées, conduites ou poursuivies.

CODE DE DÉONTOLOGIE

Le Groupe a élaboré une Charte d'Éthique, que chaque division adapte à ses propres activités et à son propre environnement. La Charte d'Éthique est remise à l'ensemble des nouveaux collaborateurs.

Ainsi, au cours de l'exercice, le Code général de conduite des affaires des sociétés des divisions Transport du Groupe Bolloré a été arrêté et édité, et sa diffusion, en cours depuis le début du mois de décembre 2009, fait l'objet de réunions de présentation aux personnels et de sensibilisation aux thèmes qu'il recouvre. Ce code détermine les principes, les règles de conduite et les comportements à adopter en matière de concurrence, de respect et de protection de l'environnement, d'hygiène et de sécurité, ainsi que de lutte contre la corruption. La fonction « Éthique et conformité », rattachée à son plus haut niveau à la Direction générale du Groupe, est déclinée dans les divisions Transport, le Directeur éthique et conformité transport ayant la tâche d'assurer le déploiement et le respect de ce code de conduite.

LISTE D'INITIÉS

Le Groupe met à jour régulièrement la liste des personnes ayant accès à des informations privilégiées qui, si elles étaient rendues publiques, seraient susceptibles d'avoir une influence sensible sur le cours des instruments financiers. Ces personnes, qu'elles soient salariées, administrateurs ou tiers en relation professionnelle étroite avec l'entreprise, ont été informées de l'interdiction d'utiliser ou de communiquer cette information privilégiée dans un but de réaliser des opérations d'achat ou de vente sur ces instruments financiers.

MANUEL DE PROCÉDURES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Les principales procédures financières, mais aussi administratives et juridiques, sont regroupées sur un intranet pour permettre la diffusion et la gestion du cadre normatif défini par le Groupe.

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le Secrétariat général adresse chaque année un questionnaire aux différentes entités sur les actions de développement durable dans les domaines de l'éthique, du social et de l'environnement.

Cette année, un logiciel de reporting a été installé au niveau du Groupe. Il permettra de consolider les données extra-financières émanant des divisions et de mettre en place les plans d'actions appropriés.

Un réseau de référents développement durable se constitue, il aura pour vocation de décliner au niveau des entités les enjeux identifiés dans le cadre du document stratégique sur le développement durable.

Le 25 mars 2010
Le Président
Vincent Bolloré

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE L'ODET

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Financière de l'Odét et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et ;
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Levallois-Perret, le 26 avril 2010

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances
Philippe Bailly

Constantin Associés
Thierry Quéron

ANALYSE DES RISQUES

RISQUES DE TAUX, DE CHANGE ET DE MATIÈRES PREMIÈRES

Une analyse de ces risques est fournie dans les notes 21 et 36 des comptes consolidés.

RISQUES SUR TITRES DE PARTICIPATION

La note 9 de l'annexe aux comptes consolidés détaille les titres non consolidés et notamment les titres détenus directement et indirectement dans Omnium Bolloré, Financière V et Sofibol, holdings intermédiaires de contrôle du Groupe (voir « Actionnariat détaillé » page 6). Les titres de ces sociétés non cotées dont la valeur dépend de la valorisation des titres Bolloré et de Financière de l'Odé, revêtent un caractère peu liquide. Compte tenu des plus-values latentes significatives existant à la clôture, le Groupe estime ne pas avoir de risques propres à ces participations.

Une analyse de la sensibilité des états financiers à la variation des cours des actions figurent dans la note 36 des comptes consolidés.

RISQUES POLITIQUES

Le Groupe est présent depuis plusieurs décennies en Afrique. Son expérience et sa présence dans pratiquement tous les pays du continent lui permettent de mieux répartir son exposition aux risques. À cet égard, toutes les sociétés africaines du Groupe bénéficient d'une couverture « pertes pécuniaires » garantissant les risques politiques et commerciaux à concurrence de 30 millions d'euros par évènement et 75 millions d'euros par an auprès de ACS et réassurée auprès de SOREBOL – Société de réassurance interne du Groupe. Cette évaluation est conforme aux besoins du Groupe et aux risques étudiés en liaison avec ses Courtiers et pouvant notamment résulter de :

- Confiscation, Expropriation, Nationalisation
- Retrait d'autorisation
- Non renouvellement par les Autorités Concédantes de leurs accords de concession ou de licences
- Inconvertibilité/Non transfert de tous flux financiers et notamment des dividendes
- Trouble de l'ordre public, malveillance, guerre, guerre civile, grève, émeute, terrorisme

RISQUES JURIDIQUES

RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION ET À SON ÉVOLUTION

Le Groupe n'est pas, dans le cadre de ses activités, soumis à des législations ou à des réglementations qui seraient de nature à présenter des situations générant des risques spécifiques.

RISQUES LIÉS AUX LITIGES

L'activité des sociétés du Groupe ne subit aucun lien de dépendance particulier.

- Le 14 décembre 2002, un abordage intervenait entre le *MV/Kariba*, propriété d'OTAL Investments Limited, et le *MV/Tricolor*. Les procédures sont toujours en cours. Les conséquences de ce sinistre, évaluées à plusieurs dizaines de millions d'euros, bénéficient de la garantie de nos assureurs.
- D'autre part, Bolloré (société absorbée par notre société au cours de l'exercice 2006) s'était vu infliger une amende par la Commission européenne pour entente au cours des années 1992 à 1995 sur le marché du papier autocopiant, marché sur lequel évoluait sa filiale Copigraph (cédée en novembre 1998 à Arjo Wiggins Apleton). Bolloré a exercé un recours le 11 avril 2002 devant le tribunal de première instance de Luxembourg, contestant notamment la régularité de la procédure ayant abouti au prononcé de l'amende. Par décision en date du 26 avril 2007, le tribunal de première instance de Luxembourg,

tout en reconnaissant que la communication des griefs n'avait pas permis à Bolloré de prendre connaissance du grief tiré de son implication directe dans l'infraction ni même des faits retenus par la Commission dans la décision au soutien de ce grief, de sorte que Bolloré n'avait pu utilement assurer sa défense au cours de la procédure administrative, a néanmoins rejeté le recours de Bolloré.

Bolloré, qui a versé 22,7 millions d'euros d'amendes et 5,7 millions d'euros d'intérêts, a formé un pourvoi à l'encontre de cet arrêt le 11 juillet 2007 devant la Cour de justice des Communautés européennes, notamment pour la violation des droits de la défense, violation du principe de présomption d'innocence et dénaturation des éléments de preuve.

La Cour de justice des Communautés européennes a estimé que le tribunal de première instance avait commis une erreur de droit en ne tirant aucune conséquence juridique de sa décision selon laquelle les droits de la défense de Bolloré SA n'ont pas été respectés et, par arrêt du 3 septembre 2009, a annulé la décision initiale de la Commission en ce qu'elle vise Bolloré SA.

Suite à cette annulation la Commission a, le 16 décembre 2009, adressé une nouvelle communication de griefs à Bolloré SA.

- Courant novembre 2009, la société SDV LI a reçu une assignation à comparaître devant le tribunal fédéral du district Est de New York (USA) dans le cadre d'une *class action* visant une soixantaine d'entreprises de commissionnaires de transport pour un comportement allégué d'ententes sur le prix des prestations fournies.

À ce stade de la procédure, les demandeurs n'ont procédé à aucune évaluation du préjudice qu'ils allèguent. SDV LI, en ce qui la concerne, entend se défendre vigoureusement contre les griefs qui lui sont faits.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

ASSURANCE – COUVERTURE DES RISQUES ÉVENTUELS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ENCOURUS PAR LA SOCIÉTÉ

Le Groupe a initié en 2005 une démarche de « cartographie des risques » étendue ensuite à l'ensemble de ses activités ayant comme principaux objectifs :

- l'identification des risques majeurs susceptibles d'avoir une incidence sur les opérations de ses divisions ;
- l'initiation/l'amélioration des *process*, afin de réduire et/ou d'éliminer l'impact de ces risques ;
- l'analyse de l'adéquation de la politique d'assurance du Groupe et l'achat de capacité et de garantie ;
- l'alimentation de la réflexion sur le choix du Groupe en matière de transfert de risques au marché d'assurance et de la réassurance et/ou l'appel à l'auto-assurance ;
- le renforcement des dispositifs de gestion de crise et de communication. La cartographie des risques ayant été finalisée, le Groupe a décidé de passer d'un mode projet à un mode *process* par la mise en place d'un progiciel informatique permettant le suivi des plans d'actions et la mise à jour régulière des risques.

Le Groupe a également mis en œuvre une campagne de visites de prévention de ses principaux sites, notamment en Afrique.

La politique d'assurance du Groupe, ayant comme principal objectif de permettre la poursuite des activités exercées par ses différentes sociétés en cas de survenance d'un sinistre, s'articule autour :

- de procédures de prévention et de protection internes ;
- du transfert de ses risques au marché de l'assurance et de la réassurance, en faisant appel aux structures de programmes internationaux d'assurances, quelles que soient la branche d'activité et/ou la zone géographique.

Le Groupe est couvert partout où il exerce ses activités pour les conséquences de sinistres pouvant affecter ses installations industrielles, de stockage, ferroviaires, terminaux portuaires.

Le Groupe est également garanti en responsabilité civile pour l'ensemble de ses activités terrestres, maritimes et aériennes, de même que pour ses risques d'exploitation.

RISQUES INDUSTRIELS

Les sites d'exploitation des activités industrielles du Groupe ainsi que les sites de stockage/entreposage sont garantis par des programmes d'assurance dommages à concurrence du montant de l'estimation des valeurs des biens assurés. Les sociétés industrielles du Groupe bénéficient d'une garantie « Perte d'exploitation » à concurrence de 100 % de la marge brute annuelle.

RISQUES DE RESPONSABILITÉ CIVILE

La responsabilité civile que pourrait encourir toute société du Groupe du fait de ses activités, et notamment la responsabilité civile générale, la responsabilité civile du fait des produits et la responsabilité civile commissionnaire de transport/transitaire/manutentionnaire, est assurée en tout lieu où s'exercent ces activités :

- par type d'activité, chaque division du Groupe bénéficiant et souscrivant des garanties qui lui sont propres ;
- par une capacité d'assurance « excédentaire » intervenant pour l'ensemble des sociétés du Groupe et en cas d'insuffisances des polices ci-dessus.

L'exposition du Groupe, du fait des différentes activités exercées par ses sociétés, implique la mise en place de programmes de responsabilité civile. De plus, le Groupe bénéficie d'un programme Responsabilité civile Atteinte à l'environnement.

Les programmes d'assurance sont souscrits auprès d'assureurs et de réassureurs internationaux de premier plan, et les pleins de garantie en vigueur sont conformes à ceux disponibles sur le marché et adéquats en fonction de l'exposition aux risques des sociétés du Groupe.

AUTRES RISQUES PARTICULIERS, NOTAMMENT SOCIAUX

Le Groupe, après avoir analysé chacun de ses métiers, ne prévoit pas à cet égard de difficultés importantes pour l'exercice à venir.

Risques industriels et liés à l'environnement

Risques identifiés	Actions entreprises
Films plastiques, Batteries et Supercapacités	
Rejets accidentels de produits (huile, essence, produits chimiques)	Développement de bassins de rétention, d'obturation dans les rivières voisines
Pollution par les déchets	Tri sélectif à la source. Recyclage des déchets (cartons, films plastiques, bois, piles, etc.) et traitement des déchets spéciaux (produits chimiques, solvants) par des sociétés spécialisées
Batteries et supercapacités : risque incendie	Séparation des risques par cloisonnement coupe-feu Extinction automatique sprinkler ou gaz Tests d'inflammabilité des produits
Batteries et supercapacités : rejets de produit polluant	Installation de filtres conformément à la directive Atex Traitement des rejets atmosphériques par filtre ou condensation
Batteries électriques	Tests et recyclage
Inondation des installations près des rivières en période de fortes pluies	Construction de parois en béton et aménagements spécifiques dans les sous-sols
Terminaux et Systèmes spécialisés	
Déchets d'équipements électriques et électroniques	Gestion des déchets industriels banals et spéciaux confiée à une entreprise certifiée et agréée
Distribution d'énergie	
Stockages d'hydrocarbures	Poursuite des investissements de mise aux normes et de conformité pour nos sites classés ICPEP : 90 sites (montant de l'investissement engagé : 1 640 milliers d'euros) Dépollution des sols : fermeture de 3 dépôts anciens et poursuite du suivi environnemental des sites en exploitation (suivi de nappe, réépreuves des cuves, analyses piézométriques...) Mise en place du logiciel « Alerte Sécurité/exploitation » pour nos sites Seveso 2 Contrôle ICPE des sites soumis à simple déclaration par un organisme agréé
Véhicules-citernes	Formation de 47 personnes au titre du 1.3 de l'ADR Formation « Sécurité Chauffeurs » au centre APTH du Creusot : 52 chauffeurs formés. Commande de 25 véhicules pétroliers neufs répondant à la norme Euro 5 et cession de 25 véhicules usagés
Fuites dans le pipe-line SFDM	Pilotage par télécommande 24 heures sur 24 des moteurs, pompes et vannes Télésurveillance en continu. Vannes d'isolement permettant de confiner des tronçons de ligne Mise en place et respect des procédures Seveso

ANALYSE DES RISQUES

Risques identifiés	Actions entreprises
Transport et logistique Afrique	
Accidents de manutention portuaire	Vérification périodique, certification et optimisation de la gestion des engins et accessoires de levage
Entreposage de matières dangereuses	Sécurisation des entreposages, procédures spécifiques pour le coton et les matières dangereuses
Rejets de produits polluants	Sensibilisation du personnel à l'environnement Mise en place de plans Hygiène Sécurité Environnement (HSE) spécifiques pour les clients pétroliers Traitement des huiles moteur Réparation et recyclage des déchets solides (ferraille, etc.) Mise en sécurité des cuves de stockage de carburant (bacs de rétention, extincteurs, etc.)
Risques d'incendie	Mise en conformité des moyens de lutte contre les incendies Formation des personnels au combat contre le feu et au secourisme au travail Définition et mise en place de plans d'évacuation d'urgence dans tous les sites
Logistique internationale	
Accidents du travail	Existence de plans d'actions formalisés dans le « document unique », suite à l'évaluation des risques Audits Hygiène Sécurité Environnement (HSE) visant à renforcer la prévention par un suivi régulier Formation de nouveaux correspondants sécurité locaux Publication mensuelle d'une lettre d'information Veille réglementaire, assistance téléphonique permanente, base de données sur disponible sur l'intranet
Transport ou stockage de marchandises dangereuses	Formation du personnel suite aux évolutions de la réglementation Mise à jour et création de fiches produits Évaluation continue du classement des magasins soumis à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
Pollution par les déchets	Mise en place de filières de tri sélectif sur les sites certifiés ou en cours de certification ISO 14001 : recyclage des déchets (cartons, films plastiques, bois, piles, etc.) et traitement par des prestataires agréés Sensibilisation des collaborateurs (sur les sites certifiés ou en cours de certification) aux impacts environnementaux et au tri sélectif Étude pour la recherche de produits de substitution (produits éco-performance, ex. : film à palette)
Plantations	
Pollution des eaux de surface par rejets des effluents d'usine	Bassins de décantation des boues et de biodégradation des matières organiques Recyclage des eaux usées comme engrais organique
Érosion des sols pendant la période de pousse des jeunes arbres (trois à quatre années)	Culture en courbes de niveaux et mise en place de « plantes de couverture » dans les interlignes de jeunes plants
Destruction de la faune par usage fréquent d'insecticides ou de poisons non sélectifs	Contrôle biologique de la faune parasite : – culture de plantes nectarigènes appréciées des insectes prédateurs (ou parasites), des larves et des chenilles nuisibles – pièges olfactifs contre l'orycte, insecte ravageur des jeunes palmiers
Pollution de la nappe phréatique par utilisation d'engrais chimiques	Limitation des apports d'engrais minéraux par : – utilisation des déchets végétaux comme engrais organiques – culture entre les jeunes arbres de « plantes de couverture » fixant l'azote de l'air Limitation d'utilisation de produits phytosanitaires : – pratiques culturales découlant du concept d'agriculture raisonnée – utilisation de la jachère dans la lutte contre les parasites des systèmes racinaires
Vignoble	
Pollution de la nappe phréatique par utilisation d'engrais chimiques	– application minimale de produits chimiques sur la vigne en pratiquant une « agriculture raisonnée » – substitution des produits de désinfection des sols par la pratique des jachères longues
Pollution des eaux de surface par rejets des effluents d'usine	Station de traitement des eaux de lavage

DONNÉES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

DONNÉES SOCIALES

La direction des systèmes d'informations ressources humaines du Groupe organise et supervise la remontée des informations et indicateurs sociaux annuels des divisions, en particulier le suivi des effectifs.

Ce processus est décentralisé au niveau même des sociétés permettant ainsi de positionner la collecte au plus près des flux opérationnels.

Au sein de chaque division, ces données sont validées par la Direction des ressources humaines puis consolidées et communiquées sous la responsabilité de la Direction centrale des ressources humaines.

Pour disposer d'une information homogène et fiable, un outil de reporting spécifique a été développé en 2006 garantissant ainsi un processus sécurisé de remontée et de contrôle des effectifs d'une année à l'autre. Il est à noter que certaines dispositions de la loi NRE ne sont pas mesurables à la vue des différentes législations locales. Les indicateurs sociaux exposés ci-dessous ont été établis sur le périmètre des sociétés consolidées du Groupe par intégration globale et proportionnelle.

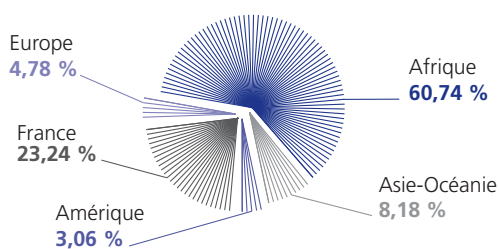
Au 31 décembre 2009, le Groupe compte 33 010 collaborateurs employés par 217 entités juridiques. 7 672 salariés (soit 23,2 % de l'effectif total) sont localisés en France, et 25 338 salariés (soit 76,8 % de l'effectif total) travaillent dans 62 autres pays du monde.

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2009

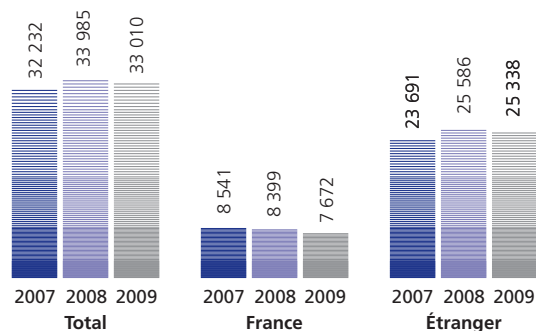
EFFECTIFS PAR ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	France	Europe	Afrique	Asie-Océanie	Amérique	Total
Transport et logistique	4 997	1 244	18 474	2 677	789	28 181
Industrie	985	236	0	23	222	1 466
Distribution énergie	861	96	0	0	0	957
Autres	829	2	1 575	0	0	2 406
Total	7 672	1 578	20 049	2 700	1 011	33 010
En pourcentage	23,24	4,78	60,74	8,18	3,06	100,00

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS



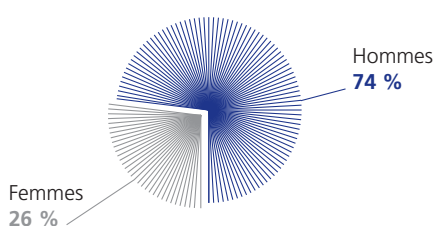
La baisse des effectifs du Groupe Bolloré de 3 % entre 2008 et 2009 s'explique en majeure partie par la cession de l'activité Papiers minces.

DONNÉES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

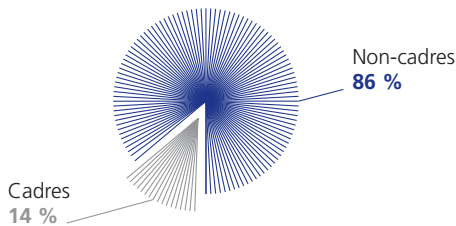
EFFECTIFS PAR TYPE DE POPULATION

	Hommes	Femmes	Cadres	Non-cadres	CDI	CDD	Total
Transport et logistique	20 742	7 439	3 575	24 606	26 208	1 973	28 181
Industrie	1 190	276	380	1 086	1 441	25	1 466
Distribution énergie	682	275	128	829	904	53	957
Autres	1 661	745	577	1 829	1 760	646	2 406
Total	24 275	8 735	4 660	28 350	30 313	2 697	33 010
En pourcentage	73,54	26,46	14,12	85,88	91,83	8,17	100,00

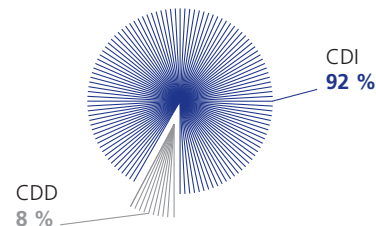
RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR GENRE



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TYPE DE CONTRAT



EFFECTIFS PAR ÂGE

	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	50 ans et plus	Total
Transport et logistique	4 748	9 101	7 669	6 663	28 181
Industrie	163	544	442	317	1 466
Distribution énergie	133	210	296	318	957
Autres	640	869	585	312	2 406
Total	5 684	10 724	8 992	7 610	33 010
En pourcentage	17,22	32,49	27,24	23,05	100,00

RECRUTEMENTS ET DÉPARTS

En 2009, le Groupe Bolloré a procédé à 3 972 recrutements, dont près de 58 % correspondent à des embauches sous contrats à durée indéterminée.

Recrutements	Effectifs	%
Contrat à durée indéterminée (CDI)	2 291	58
Contrat à durée déterminée (CDD)	1 681	42
Total	3 972	100

Le nombre total des départs en 2009 est de 4 841.

Départs	Effectifs	%
Démission	1 307	27,00
Fin de contrat à durée déterminée (CDD)	980	20,25
Licenciement non économique	357	7,37
Licenciement économique	491	10,14
Mutation	338	6,98
Retraite	671	13,86
Autres motifs	697	14,40
Total	4 841	100,00

FORMATIONS

En 2009, parmi les 33 010 salariés du Groupe Bolloré présents au 31 décembre 2009, 6 871 (soit 21 %) ont bénéficié d'une formation dans l'année.

EFFECTIFS FORMÉS PAR TYPE DE POPULATION

	Hommes	Femmes	Cadres	Non-cadres	CDI	CDD	Total
Transport et logistique	3 784	2 166	1 101	4 849	5 625	325	5 950
Industrie	543	72	136	479	612	3	615
Distribution énergie	124	28	18	134	149	3	152
Autres	74	80	118	36	154	0	154
Total	4 525	2 346	1 373	5 498	6 540	331	6 871
En pourcentage	65,86	34,14	19,98	80,02	95,18	4,82	100,00

L'ENGAGEMENT SOCIAL DU GROUPE

Le Groupe, avec quelque 33 010 collaborateurs dans 63 pays et sa présence commerciale dans 108 pays, est un acteur social majeur.

Conscient de sa responsabilité sociale dans les différents pays où il intervient, le Groupe veille à combiner une approche à la fois mondiale et locale. Pour ce faire, il appuie sa gestion des ressources humaines autour de principes forts qui définissent les lignes directrices de l'ensemble du Groupe. Selon le principe même d'autonomie laissée aux divisions, celles-ci sont responsables de la mise en œuvre de ces orientations. Ainsi, en fonction des spécificités métiers et géographiques, chacune d'elles décline et met en valeur la politique sociale du Groupe par de nombreuses actions aux quatre coins du monde.

COORDONNER LE DÉVELOPPEMENT CONJOINT DU GROUPE ET DES SALARIÉS

Le Groupe a conscience que son développement est directement lié à celui de ses collaborateurs et que les compétences des salariés sont au cœur de la performance économique du Groupe. Pour ces deux raisons, le Groupe place la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la formation et la mobilité au centre de ses priorités, et cherche à développer les talents partout dans le monde.

UNE DÉMARCHE PROSPECTIVE SUR LES COMPÉTENCES

Le vieillissement de la population active, qui provoquera au cours des prochaines années le départ de salariés d'expérience, ravive au sein des entreprises l'urgence d'identifier, de fidéliser et de développer les collaborateurs clés. Le management de ces hauts potentiels, qu'il s'agisse de jeunes diplômés prometteurs, de managers confirmés ou de cadres dirigeants, devient une condition essentielle à l'atteinte des objectifs stratégiques d'une entreprise performante.

Dans ce contexte, il est apparu important pour le Groupe d'élaborer une stratégie de gestion et de développement des talents et des hauts potentiels. En 2009, la première étape a été de définir et mettre en place le processus par lequel les talents allaient être identifiés. Pour cela, la Direction du Groupe a mené, conjointement avec chacune des divisions, une revue de gestion des hauts potentiels en se concentrant en priorité sur les futurs cadres dirigeants, mais en s'attachant également aux collaborateurs performants, dotés d'une expertise rare ou stratégique dans leurs domaines d'activité. La prochaine étape consistera à mettre en œuvre des dispositifs spécifiques de gestion et de développement des talents afin d'associer les profils pertinents à la nature des postes clés à pourvoir.

CONNAÎTRE ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

Le lien entre la gestion des carrières et le développement des compétences se concrétise dans les entretiens professionnels individuels. Ces entretiens effectués dans toutes les divisions du Groupe permettent de conjuguer l'intérêt de l'entreprise et l'intérêt des hommes qui y travaillent. Ils offrent la possibilité d'évoquer les changements d'affectation professionnelle ou géographique et les évolutions de carrière envisagée. Pour les salariés, cette démarche est déterminante. En effet, leur intégration dans le projet d'évolution de leur société les motive au quotidien et les fidélise sur le long terme.

Dans un souci d'amélioration de sa gestion des carrières, la division des Terminaux spécialisés a signé un accord de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Dans ce cadre, elle a procédé à la rédaction de fiches de postes pour l'ensemble des fonctions existantes dans l'entreprise, permettant de recenser les conditions d'accès au poste, les missions, les compétences requises mais aussi les possibilités d'évolution. La division, dans le prolongement de cette démarche, a créé un référentiel de compétences, permettant ainsi de mieux mesurer les écarts entre les compétences déjà acquises par un collaborateur et les compétences requises pour exercer un poste donné.

LA FORMATION POUR PRÉPARER LES COMPÉTENCES DE DEMAIN

La formation est un outil essentiel pour favoriser le développement des compétences et renforcer l'employabilité des collaborateurs. Chaque année, pour accompagner sa croissance, le Groupe investit dans le capital humain en offrant tout au long du parcours professionnel de ses salariés des stages de formation.

En 2009, parmi les 33 010 salariés présents au 31 décembre 2009 dans le Groupe, 6 871 ont suivi une formation dans l'année. 34 % de ces formations ont été dispensées auprès de femmes et 80 % auprès de salariés non-cadres. En France, en 2009, un budget de 5 281 768 euros a été consacré à la formation, soit une baisse de 8 % par rapport à 2008, pour une durée totale de 85 798 heures. Ainsi, 4 030 salariés ont suivi au moins une formation dans l'année (45,9 % de l'effectif France présent en 2009) pour une durée moyenne de 21 heures par salarié. En France, en 2009, on dénombre 6 491 actions de formation dispensées, dont 68 % ont été consacrées à l'adaptation au poste, 19 % en vue de permettre le maintien dans l'emploi et 13 % destinées à développer les compétences des salariés.

Conformément à la gestion autonome des divisions, l'offre de formation est définie par chacune d'elles. Cette gestion décentralisée permet de dispenser des actions de formation cohérentes et adaptées aux métiers et à l'organisation de chaque structure.

DONNÉES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

En 2009, la division Films plastiques a poursuivi sa politique de formation destinée à répondre aux évolutions technologiques et réglementaires. Elle a mis en place un certain nombre d'actions, comme un programme d'intégration et de formation au poste de travail, une évaluation de la formation par les stagiaires et les responsables hiérarchiques. Le plan de formation, réalisé à 92 % à fin 2009 au regard des formations planifiées en début d'année, est supérieur à 100 % au regard de l'obligation légale.

Par ailleurs, la division Terminaux spécialisés a mis en place un dispositif d'évaluation permettant de mesurer l'efficacité d'une formation. Trois à quatre mois après cette dernière, le service Formation de la société IER recueille du collaborateur un retour à froid sur les éventuelles difficultés rencontrées et parallèlement, de son manager, un bilan de performance. La confrontation de ces deux retours permet ainsi de s'assurer que les objectifs de la formation ont été atteints et de proposer des mesures correctives si nécessaire. Un livret présentant les différents dispositifs de formation existants a également été distribué à l'ensemble des collaborateurs permettant aux salariés d'être proactifs en la matière. La division Transport et logistique Afrique continue, quant à elle, de dispenser des formations d'immersion en langue, de trois à quatre semaines, pour les salariés partant dans des pays anglophones ou lusophones, et des formations sur site destinées aux nouveaux salariés pour les familiariser avec les métiers, procédures et outils.

Outre les plans de formation réalisés par les divisions, le Groupe propose, via la mise en place d'un département Compétences transverses au sein du centre de formation interne IFL, des programmes de formation destinés à l'ensemble des salariés du Groupe. En 2009, 372 collaborateurs ont bénéficié de cette structure, soit environ, 59 sessions dispensées sur des thèmes transversaux tels que le management, la finance, la communication, la bureautique. Les trois sessions FormaGroup' proposées en 2009 ont accueilli cette année 31 stagiaires provenant des cinq continents et ont rencontré un réel succès. En effet, à la qualité du contenu pédagogique s'ajoutent brassage des cultures, partage des visions du Groupe et développement des réseaux professionnels. Le même esprit de partage se retrouve dans les sessions du séminaire Groupe. Pendant une semaine, une trentaine de cadres, d'horizons très variés visitent sièges sociaux, sites industriels, quais de livraison et plates-formes logistiques pour comprendre et partager la richesse des métiers du Groupe. Cette année encore, les divisions du Groupe Bolloré se sont investies personnellement dans la réussite de ce séminaire en présentant avec passion leurs activités.

LA MOBILITÉ ET LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Souhaitant accompagner son développement et enrichir les parcours professionnels de ses salariés, le Groupe favorise la mobilité interne sous toutes ses formes. Présent dans le monde entier et dans des activités très diverses, le Groupe veut offrir à ses salariés, outre la promotion hiérarchique, des parcours professionnels à l'international ou transversaux.

Afin de privilégier les candidatures internes, le Groupe publie depuis plusieurs années les offres d'emploi via le site Jobboard, destiné à l'ensemble des salariés du Groupe.

La division Films plastiques a décidé de jouer la solidarité interactivités et intermétiers afin d'assurer le maintien en activité des salariés. Cette mobilité professionnelle a été favorisée par la mise en place de formations internes et de mises en situations, permettant sur des sites de proximité des détachements de personnel de la division Films vers d'autres activités en développement.

De même, la division Terminaux spécialisés, ayant connu de fortes restructurations internes dues aux nouvelles orientations stratégiques, a également joué la carte de la mobilité interne. Afin d'optimiser les ressources humaines, certains salariés se sont vu proposer d'autres fonctions dans l'entreprise, fonctions qu'ils ont occupées après avoir reçu des compléments de formations internes et/ou externes.

La division Logistique internationale a mis au point un processus de Comité de carrières Division, en aval des entretiens de progrès destinés à la population Cadres. Les comités de carrières ont pour objectifs de déceler et suivre les potentiels, d'analyser les besoins actuels et à venir, et d'envisager des parcours d'évolution professionnelle et de mobilité.

Consciente que le développement d'une culture internationale opérationnelle est un fabuleux relais pour ses valeurs, la division Transport et logistique Afrique continue de développer la mobilité des cadres africains à travers le continent. Cette politique de mobilité et de promotion est réalisée chaque année à travers des entretiens annuels de progrès centrés sur le seul critère des compétences métiers et managériales.

DES RECRUTEMENTS À LA MESURE DU DÉVELOPPEMENT DU GROUPE

Si le Groupe favorise avant tout la mobilité et la promotion interne, il recrute chaque année quelques milliers de collaborateurs pour accompagner son développement. En 2009, 3 972 salariés, dont 58 % en contrat à durée indéterminée, ont intégré les différentes sociétés du Groupe et, depuis 2007, le Groupe compte 16 860 recrutements.

La division Communication et médias, dont l'activité ne cesse de croître depuis sa création, a procédé en 2009 au recrutement de 211 collaborateurs afin de compléter et enrichir ses compétences.

La division Transport et logistique Afrique a participé en 2009 à deux Salons internationaux de recrutement pour l'Afrique. Ces forums sont l'occasion pour la division Bolloré Africa Logistics de rencontrer à la fois des jeunes diplômés et des cadres basés en France ou en Europe rompus aux outils de management et désireux de poursuivre leur carrière en Afrique, mais également des jeunes diplômés et des cadres basés en Afrique disposant de bonnes connaissances du terrain et des réalités économiques des entreprises internationales.

Conscientes que les premiers mois d'activité d'un nouveau collaborateur sont fondamentaux pour sa prise de fonction et sa compréhension du Groupe, les sociétés privilégient le système du parrainage. Ainsi, la culture du Groupe et les savoirs sont transmis par la constitution d'un binôme.

UNE GESTION RESPONSABLE DE L'EMPLOI À DURÉE LIMITÉE

Pour faire face à des accroissements temporaires d'activité, le Groupe est contraint d'avoir recours à l'emploi à durée limitée. En 2009, ce recours correspond en France à 346 intérimaires (en équivalent temps plein), en baisse de 35 % par rapport à 2008. Ces besoins sont liés aux variations et aux à-coups de la demande, aux lancements des nouveaux produits, à la nécessité de faire face à des événements saisonniers et au remplacement des absences non prévues. En 2009, les sociétés françaises du Groupe comptabilisent 87 663 jours d'absence dont les principaux motifs sont la maladie pour 64 % et les congés maternité et paternité pour 16 %.

La division Communication et médias emploie du personnel intermittent pour certains métiers techniques et fait appel au travail de pigistes. La distribution quotidienne des journaux gratuits *Direct Matin Plus* et *Direct Soir* nécessite également l'emploi de vacataires répartis sur plus de 300 sites en France.

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES

En raison de la diversité des métiers exercés et de sa présence internationale, le Groupe dispose d'une palette de systèmes de valeurs, de cultures, de religions mais aussi d'expériences et de savoir-faire qu'il souhaite valoriser.

Le Groupe reconnaît la diversité comme une source de complémentarité, d'équilibre social et de richesse dans son développement économique. La politique du Groupe est claire : lutter au quotidien et sans relâche contre toute forme de discrimination ou d'intolérance, quelle qu'elle soit.

LE RECRUTEMENT, REFLÈTE DE LA DIVERSITÉ

La politique de recrutement du Groupe garantit l'égalité des chances et reflète la diversité de l'environnement social. Cette volonté est marquée par des modes de sélection évaluant objectivement les capacités des candidats à tenir les postes à pourvoir.

Dans sa politique de développement international, le Groupe donne priorité aux ressources humaines locales dans une perspective de développement durable des activités du Groupe dans le monde.

En adéquation, la division Transport et logistique Afrique favorise l'accès aux plus hautes responsabilités pour ses collaborateurs africains. Le Groupe fait appel à des compétences extra-nationales lorsque les ressources locales ne permettent pas de pourvoir la fonction. Ainsi, en 2009, on compte seulement 1,59 % d'experts ou de cadres supérieurs expatriés.

Par ailleurs, le Groupe s'engage à ne pas retenir le critère d'âge pour ses recrutements.

Le recrutement, l'intégration et l'évolution professionnelle des salariés, sans distinction de culture, de nationalité, de sexe, d'expérience et de parcours professionnel, constituent un axe fort de la politique du Groupe.

DÉVELOPPER LA MIXITÉ

Les métiers exercés au sein du Groupe sont traditionnellement masculins du fait de la spécificité de certaines activités telles que la manutention portuaire, le transport et la production de films plastiques.

Le Groupe veille cependant à respecter la diversité dans l'entreprise et à lutter efficacement contre toute forme de discrimination et d'inégalité en offrant à ses salariés, à capacités égales, les mêmes opportunités quels que soient notamment leurs origines, leurs croyances, leurs opinions, leurs mœurs, leur sexe, leur âge, leur appartenance à une ethnie, ou à une nation, leur état de santé ou de handicap, leur appartenance ou non à un syndicat.

Dans cette même lignée, le Groupe a décidé en 2009 de poursuivre la construction de sa politique globale de lutte contre les inégalités en négociant avec ses partenaires sociaux, un accord Groupe traitant de la gestion des âges. L'objectif est d'améliorer le taux d'emploi des seniors en prenant en compte les conditions de maintien et d'évolution dans l'emploi des salariés de 50 ans et plus, tout en maintenant la motivation des personnes concernées.

Des groupes de travail inter-divisions se sont constitués autour des seniors afin de réfléchir aux actions à mettre en œuvre en 2010 autour des six thématiques abordées par la loi : le recrutement des salariés âgés dans l'entreprise, l'anticipation de l'évolution des carrières professionnelles, l'amélioration des conditions de travail et la prévention des situations de pénibilité, le développement des compétences et des qualifications et accès à la formation, l'aménagement des fins de carrière et de la transition entre activité et retraite, la transmission des savoirs et des compétences et développement du tutorat.

DONNER AUX PERSONNES HANDICAPÉES TOUTE LEUR PLACE DANS LE MONDE DU TRAVAIL

En parfaite cohérence avec sa politique de promotion de la diversité et de l'égalité des chances, le Groupe considère l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées comme un objectif social majeur. En 2009, 117 salariés handicapés travaillent pour le Groupe en France. Ce nombre est encore faible, mais le Groupe souhaite renforcer le développement des actions entreprises dans ce domaine : recrutement, formation, maintien dans l'emploi avec reclassement, sous-traitance avec le secteur protégé et adapté.

À travers cet engagement, le Groupe affirme la démarche emploi-handicap comme un acte de management : accueillir et intégrer la différence, améliorer sa réponse aux obligations légales et s'associer aux engagements sociétaux de ses clients.

Ainsi, la société SDV Logistique internationale, pionnière dans ce domaine, a fait le choix d'aller plus loin : signature en mars 2009 d'une convention d'actions avec l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) et mise en place d'une équipe interne dédiée au déploiement de plans d'actions concrets à développer d'ici à 2011 en faveur de l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Pour 2009, cette politique s'est traduite par la mise en place d'une campagne de communication interne sur ce sujet. Afin de sensibiliser managers et collaborateurs au handicap en entreprise et dans leur propre entreprise, deux ouvrages *Handicap, tous en action* et *Réussir ensemble* ont été diffusés à toutes les équipes de SDV Logistique internationale. Préparés avec le concours de plusieurs collaborateurs de SDV Logistique internationale en situation de handicap, l'objet de ces recueils était à la fois de partager avec eux leur expérience de travail et leur vécu quotidien mais également de donner la parole à leurs managers, à leurs collègues ou à leurs responsables des ressources humaines. Tous témoignent des défis qu'ils ont relevés ensemble pour faire de cette intégration un succès à

forte dimension humaine, démontrant ainsi que le handicap ne constitue pas un obstacle aux compétences. En 2006, 30 personnes ont déclaré leur handicap chez SDV Logistique internationale. Aujourd'hui 56 collaborateurs porteurs de handicap se sont manifestés confortant que, grâce à ces actions, le regard sur le handicap a changé.

De nombreux partenariats ont été engagés par l'ensemble des divisions avec des établissements de service et d'aide par le travail (ESAT) afin d'associer les handicapés au monde du travail. À la Direction des ressources humaines du siège social de Bolloré, ce sont les réponses négatives aux candidatures spontanées, la mise sous plis de documents ou la confection de plaquette de communication RH qui sont confiées à ces ateliers.

Le site Pôle Sud de SDV a confié à l'Association des paralysés de France de Montpellier le démantèlement et le recyclage de l'ensemble de leur matériel informatique périmé.

RENFORCER L'ÉQUITÉ

Dans le souci d'être compétitive, équitable et motivante, la politique de rémunération du Groupe s'appuie sur deux leviers. La rémunération doit être à la fois cohérente au regard des résultats de chaque division et des pratiques du marché local, mais doit également faire converger les efforts individuels vers la performance globale du Groupe.

UNE POLITIQUE SALARIALE COHÉRENTE ET ÉQUITABLE

Pour offrir à chaque collaborateur une rémunération digne et motivante, le Groupe favorise la négociation avec les partenaires sociaux donnant lieu à la signature de nombreux accords dans la plupart des pays.

La compétitivité et la performance de l'entreprise reposent en grande partie sur la motivation des salariés. Conscient que la composante salariale y contribue fortement, le Groupe développe de plus en plus l'individualisation des salaires par une part variable plus importante afin de lier leurs évolutions à la performance mais aussi de permettre l'équité au sein des équipes.

La gestion décentralisée des politiques de rémunération permet d'être au plus près à la fois des réalités économiques des différents pays et des attentes des salariés. En Afrique, la politique de rémunération s'appuie sur une large prise en compte des questions de santé pour les collaborateurs ainsi que pour leur famille.

En France, la politique salariale du Groupe vise à maintenir le pouvoir d'achat pour toutes les catégories et met souvent en œuvre des mesures supplémentaires pour les salaires les plus bas. De plus, les Directions des ressources humaines réalisent des études comparatives de niveaux de rémunération au regard des postes de travail, en s'appuyant sur des enquêtes de positionnements salariaux telles que celles d'Hewitt ou d'Usine nouvelle.

Dans ce cadre, de nombreux accords de participation et d'intéressement se développent au sein de toutes les divisions, permettant d'intégrer les salariés aux résultats de l'entreprise.

LIMITER L'IMPACT DES BAISSES OU DES CHANGEMENTS D'ACTIVITÉ SUR LES RÉMUNÉRATIONS

En 2009, aucune société française du Groupe n'a eu à mettre en œuvre un plan de sauvegarde de l'emploi. Toutefois, il y a eu de nombreux licenciements économiques causés par la crise économique dans de nombreux pays. Des systèmes d'annualisation mis en place dans certaines entités du Groupe ont permis de lisser sur l'année les niveaux de rémunération malgré les variations d'activité.

RÉMUNÉRER LA PERFORMANCE INDIVIDUELLE

La gestion des performances individuelles est de plus en plus considérée comme la source d'un avantage concurrentiel compte tenu de ses incidences sur le succès du Groupe, ainsi que l'attraction et la mobilisation du personnel.

Le Groupe favorise le développement d'une politique de rémunération variable basée sur la performance individuelle des salariés. Elle se mesure en fonction des réalisations et des résultats obtenus, de la maîtrise de la fonction, et sur l'évaluation des compétences.

DONNÉES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

D'ailleurs, de nombreuses sociétés du Groupe ont instauré des primes destinées aux cadres qui occupent des postes à forte responsabilité. Cette part variable est déterminée en début d'année par la combinaison d'objectifs individuels et d'objectifs communs pour le Groupe. Elle prend en compte également la marge opérationnelle. Pour les non-cadres, il existe également des systèmes d'augmentations liés aux performances individuelles à l'appréciation du responsable hiérarchique.

ASSOCIER LES SALARIÉS AUX RÉSULTATS

Le Groupe souhaite également redistribuer aux salariés le fruit de la croissance et de la création de valeur. Afin d'associer chaque salarié aux résultats opérationnels de son entité, un intéressement a été versé en 2009 à 6 536 salariés du Groupe (85 % de l'effectif France).

Ainsi, 14 295 741 euros ont été distribués au titre des dispositifs d'intéressement et du système français légal de la participation aux résultats 2008. Ces versements représentent 4,90 % de la masse salariale française, qui s'élève à 293 178 626 euros en 2009. La masse salariale est en baisse de 5 % par rapport à 2008.

DÉVELOPPER L'ÉPARGNE SALARIALE

En vue de soutenir plus efficacement les salariés dans leurs projets personnels, le Groupe développe depuis quelques années un système d'épargne salariale. La diversification des formes de placements proposés constitue un des atouts de la politique salariale du Groupe. En France, les salariés peuvent ainsi bénéficier d'une rémunération optimisée socialement et fiscalement en alimentant le plan d'épargne entreprise (PEE) par le versement de l'intéressement ou de la participation.

En 2009, 4 968 065 euros ont été versés par les salariés dans le plan d'épargne d'entreprise, qui compte à ce jour 5 485 souscripteurs. Ce dispositif mis en place en 1986 permet aux salariés de devenir, avec l'aide du Groupe, détenteurs d'actions Bolloré.

Une majorité des sociétés françaises du Groupe encourage cette épargne en proposant un abondement attractif. Ainsi, en 2009, ce sont 2 355 602 euros qui ont été versés pour abonder les versements des salariés au plan d'épargne d'entreprise.

Cette année, 14 accords PERCO et 18 accords PEE ont été signés.

ENCOURAGER LES SALARIÉS À PRÉPARER LEUR RETRAITE

Face aux interrogations des salariés sur leur niveau de retraite, le Groupe a développé depuis 2006 un dispositif de plan d'épargne retraite collective (PERCO) visant à offrir aux salariés l'opportunité de s'assurer un supplément de retraite pour compenser la baisse prévisible de leur revenu. Ce dispositif, basé sur une démarche purement volontaire, permet au salarié de se constituer un complément de retraite à son rythme et selon ses besoins, que ce soit en termes d'horizon, de temps ou de risque. En France, les sociétés du Groupe poursuivent la mise en place de ce type de plan d'épargne, renforçant parallèlement, grâce à la négociation liée, la cohésion et le dialogue social. Soucieuses de sensibiliser leurs collaborateurs aux enjeux de leur retraite, les sociétés ont décidé uniformément d'abonder les versements de leurs salariés et de faire la promotion de ce dispositif.

La somme des versements de 2009 dans ce dispositif représente 956 686 euros répartis comme suit : 583 323 euros proviennent des versements des salariés et 373 363 euros de l'abondement du Groupe.

ASSURER UN BON NIVEAU DE PROTECTION SOCIALE

En France, dans le souci d'améliorer la qualité des prestations servies aux salariés, de nombreuses sociétés ont contracté des régimes de couverture santé et contribuent de manière significative à la prise en charge du coût.

De même, des contrats de prévoyance pour les risques décès, invalidité et incapacité avec participation ont été mis en place, assurant ainsi aux salariés le versement de capitaux ou de rentes en cas de réalisation du risque. Dans les filiales étrangères, des garanties complémentaires sont également mises en œuvre en tenant compte des régimes de protection sociale en vigueur dans les différents pays.

Au titre de 2009, le Groupe a harmonisé ses garanties de prévoyance et de ses frais de santé pour l'ensemble de ses sociétés françaises tout en améliorant les garanties optiques et dentaires.

ÊTRE OUVERT SUR LE MONDE

Outre sa responsabilité sociale envers ses collaborateurs, le Groupe encourage ses différentes sociétés à participer à des opérations d'insertion et de solidarité destinées à des personnes en difficulté. Porté par ses nouvelles activités de communication, le Groupe a choisi d'élargir son ouverture sur le monde et de contribuer localement aux systèmes culturels, éducatifs et sociaux des pays dans lesquels il exerce ses activités.

La division Plantations s'est ainsi engagée dans des programmes de rénovations et de constructions de logements sociaux afin de venir en aide à la population locale.

ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ

En France, le Groupe déploie des actions solidaires grâce à la Fondation de la 2^e chance. Cette fondation œuvre depuis 1998 pour accompagner des personnes ayant traversé de lourdes épreuves de vie et aujourd'hui en situation de grande précarité mais manifestant une réelle volonté de rebondir.

La Fondation de la 2^e chance leur offre un soutien humain et financier allant jusqu'à 8 000 euros pour les projets de création/reprise et 5 000 euros pour les projets de formation afin de mener à bien un projet professionnel réaliste et durable : formation qualifiante, création ou reprise d'entreprise.

Lancé en novembre 2008, le réseau social international *Earthtalent*, dont la mission est de valoriser les initiatives personnelles et l'envie d'entreprendre, poursuit son déploiement en Asie et en Amérique. Une nouvelle version du site a été inaugurée, et des concours ont récompensé les meilleurs projets par le biais de dotations financières, couverture presse, formation...

Lorsque le handicap survient sur le lieu de travail, celui-ci peut être l'occasion d'un bel élan de solidarité. Ainsi, un collaborateur de la plate-forme aérienne de SDV à Roissy victime d'un accident de la vie a bénéficié à son retour sur son poste de travail du soutien et de l'entraide de ses collègues. Cet engagement à ses côtés a permis à ce dernier de retrouver un équilibre et d'accepter son handicap.

PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE LOCALE

En s'inscrivant dans la politique du Groupe, les sociétés entreprennent des actions locales de sponsoring et participent à la vie associative.

Le Groupe a participé au « train de la planète », dont il a été l'un des partenaires. Cette exposition itinérante gratuite dédiée à l'environnement, imaginée par la Société des Trains Exposition SNCF, où chacun peut trouver matière à comprendre, apprendre et réfléchir autour de quatre grands thèmes : le climat, l'eau, les énergies, la gestion des ressources par l'homme. Le Groupe a présenté ses engagements en faveur de la planète au travers de conférences et de vidéos.

De nombreuses actions en faveur de la population locale sont menées par le Groupe à travers le financement de projets. Ainsi, la division Plantations a participé dans plusieurs villages à l'aménagement de structures d'accueil (salles de télévision, écoles, terrains de sport, infirmeries) et à la mise à disposition de la population de points d'eau potable.

En 2009, la division Films Plastiques a participé à la réalisation du livre *Entreprendre en Cornouaille* avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Quimper. Cet ouvrage, préfacé par Vincent Bolloré dresse le portrait de dix-huit figures de proue du territoire.

INTÉGRATION DES JEUNES DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Le Groupe, en vue de favoriser l'insertion des jeunes dans le monde du travail et d'assurer l'avenir de ses métiers par la transmission des savoir-faire, entretient des relations étroites avec les systèmes scolaires.

Conscient que son avenir sera porté, dans un futur proche, par des collaborateurs qui sont actuellement sur les bancs de l'école, les divisions établissent des relations et partenariats privilégiés avec le milieu scolaire.

À l'international, la division Transport et logistique Afrique a développé un partenariat avec un organisme de formation africain basé au Burkina Faso. Quant à la division Logistique internationale, cette dernière a initié un partenariat entre l'Institut International du Multimédia du pôle Léonard de Vinci et l'IFL, institut de formation interne à la division, en confiant à des étudiants la conception d'un CD-Rom destiné à promouvoir le centre IFL. Tourné vers l'international, le Groupe accueille également de nombreux jeunes dans le cadre de volontariats internationaux à l'étranger (VIE). Ainsi, la division Logistique internationale forme régulièrement une dizaine de jeunes sur les zones Asie-Pacifique et Amériques.

INFORMER SUR LES MÉTIERS DU GROUPE

Pour faire connaître son activité et dynamiser la vie de sa Région, la division Films plastiques organise des visites de ses sites industriels. Celles-ci s'adressent aux professeurs de collèges et aux écoles de la Région dans le cadre de son partenariat avec l'Association jeunesse et entreprises. La division est également à l'origine de cette action.

Les sociétés du Groupe accueillent régulièrement des stagiaires école et des apprentis auxquels elles dispensent une formation concrète et complémentaire à leur cursus scolaire.

La société SFDIM a, quant à elle, parrainé une mini-entreprise créée par une classe de 3^e d'un collège dans le cadre du parcours « Découverte professionnelle ».

ADAPTER ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

AMÉNAGER LE TEMPS DE TRAVAIL

Le Groupe a appliqué, en France, les dispositions réglementaires relatives à la réduction du temps de travail dès 1999. Des régimes de travail adaptés ont été mis en place selon la nature de l'activité et la localisation des sociétés.

Au 31 décembre 2009, sur un effectif France de 7 672 salariés, le Groupe compte : 1 125 cadres autonomes (soit 14,7 % de l'effectif France) avec un forfait moyen de 214 jours travaillés par an et 357 salariés à temps partiel (soit 4,65 % de l'effectif France). Par ailleurs, 2 051 salariés ont effectué des heures supplémentaires en 2009 pour un volume total de 134 078 heures.

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS ET LES ACCIDENTS

La première des responsabilités d'une entreprise est sans doute l'assurance de l'intégrité physique des salariés. Le Groupe a comme priorité absolue d'assurer la sécurité au travail de l'ensemble de ses salariés, sous-traitants ou partenaires. Les actions spécifiques mises en œuvre par chaque division ont permis de réduire en France le nombre d'accidents du travail en 2009 (201, contre 232 en 2008). Cette amélioration s'explique notamment grâce à une augmentation du montant consacré aux dépenses relatives à l'hygiène et à la sécurité (soit 6 948 379 euros en 2009). L'effectif formé à la prévention des risques en 2009 est de 2 539 personnes, soit une augmentation de 55 % par rapport à 2008. Le Groupe a ainsi dispensé 29 856 heures de formation sur ces thèmes, soit environ le double par rapport à l'année précédente.

En parallèle, le nombre de journées d'absence en France suite à un accident du travail a diminué de plus de 24 % par rapport à 2008.

Exerçant une activité industrielle, la division Films plastiques déploie une politique de sécurité et de prévention des accidents intensive en analysant annuellement les risques des postes de travail et en formant des correspondants sécurité par entité.

La division Logistique internationale poursuit depuis plusieurs années une politique active de prévention des risques et de sécurité. Une Direction dédiée composée de cinq professionnels de la sécurité opérationnelle pilote de nombreux audits et plans d'actions.

La division Énergie a investi considérablement en actions de formation afin de prévenir les risques et accidents professionnels. Ainsi, elle a formé en 2009 un grand nombre de chauffeurs-livreurs à la prévention des risques de la circulation routière et à l'éco-conduite.

DÉVELOPPER LE DIALOGUE SOCIAL ET LA COMMUNICATION INTERNE

Le Groupe développe ses activités à la fois autour d'une croissance interne et d'une croissance externe qui nécessitent à chaque fois une approche adaptée à la gestion des ressources humaines. Chaque division veille à favoriser le dialogue social avec les instances représentatives du personnel et à informer ses collaborateurs de l'actualité de l'entreprise.

MAINTENIR ET DÉVELOPPER LE DIALOGUE SOCIAL

Persuadé que le dialogue social est porteur d'innovations et de progrès, le Groupe encourage un dialogue social permanent et de qualité. En France comme dans de nombreux autres pays, les salariés travaillant dans des structures industrielles ou commerciales de taille significative sont représentés par des organisations syndicales indépendantes ou par des représentants élus par le personnel. Chaque année, de nombreux sujets font l'objet de négociations et de contractualisations avec les partenaires sociaux. L'année 2009 a été marquée par la signature de 115 accords d'entreprise, notamment sur l'emploi des seniors et sur l'épargne salariale.

La division Logistique internationale a signé un accord sur l'aménagement du temps de travail permettant ainsi au personnel un juste équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

En 2009, les sociétés françaises du Groupe ont distribué 4 292 879 euros pour les œuvres sociales et le fonctionnement des comités d'entreprise, soit environ 1,46 % de la rémunération annuelle brute de l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe.

INFORMER LES SALARIÉS

Le Groupe veille à informer les salariés de l'actualité de leur entreprise. Au-delà des affichages et des informations hiérarchiques, un large éventail d'informations destinées aux salariés est proposé par les journaux et les sites intranet du Groupe. Ainsi, chaque division veille à assurer une communication au plus près des préoccupations et des réalités de ses collaborateurs via un journal interne. Des communiqués de presse et des formations internes sont également diffusés via l'outil bureautique.

En 2009, la division Terminaux spécialisés a effectué une refonte de son support de communication interne. Envoyé sous format électronique, ce flash d'actualité informe l'ensemble des collaborateurs de ses résultats (chiffre d'affaires, prises de commandes, succès commerciaux du mois) ainsi que sur les salons professionnels auxquels elle participe.

DONNÉES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL DU GROUPE

Le Groupe a finalisé en 2009 le document définissant les grands enjeux de sa stratégie développement durable.

La protection de l'environnement, engagement prépondérant pour les entités industrielles, se décline au travers des enjeux stratégiques suivants :

- maîtriser et réduire les risques liés à la production des biens et services, et aux activités sensibles ;
- optimiser les produits et services pour qu'ils soient plus respectueux du développement durable ;
- innover pour développer de nouveaux produits et services répondant aux grands enjeux du développement durable.

RÉDUIRE SON EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Le Groupe a signé en 2008 la charte « Ordi 2.0 » et s'est donc engagé dans une démarche de traitement responsable de ses déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Dans ce cadre et afin d'organiser la revalorisation de son matériel informatique, le Groupe a conclu un partenariat avec l'association Ateliers Sans Frontières (ASF), dont l'objet est notamment d'aider les personnes en difficulté et de lutter contre le gaspillage des DEEE en favorisant leur réemploi.

Tout en répondant aux objectifs fixés par la charte « Ordi 2.0 », le Groupe, au travers de son partenariat avec ASF participe à :

- la protection de l'environnement : ASF gère avec Veolia Environnement le recyclage du matériel en fin de vie ;
- la lutte contre la fracture numérique : les ordinateurs donnés par le Groupe sont revalorisés dans les ateliers d'ASF (test des machines, effacement des données, réparation, installation d'un système d'exploitation et du pack Office), puis vendus ou donnés à d'autres associations à des fins de formation et d'insertion ;
- la création d'emplois et la réinsertion professionnelle de personnes en difficulté.

Le Groupe a également mis en place un logiciel permettant la collecte des informations extra-financières et de répondre aux obligations légales, notamment concernant les données environnementales.

Ce logiciel nous permettra :

- de fiabiliser les informations ;
- de faciliter leur consolidation ;
- d'approfondir l'analyse des données collectées en les reliant aux indicateurs issus des sept grands enjeux définis dans le document relatif à la stratégie développement durable du Groupe.

Au sein des divisions, les entités ont également initié des actions relatives au traitement responsable des DEEE.

Au-delà du respect de la directive européenne et des normes environnementales en matière de DEEE, IER propose à certains de ses clients (ex. : les aéroports) de bénéficier de son partenariat avec Veolia concernant la revalorisation des déchets assimilables à des DEEE. Les prestations comprennent la manutention et le conditionnement des équipements sur site, le transport vers des sites de traitement spécialisé, le tri des matériels et leur dépollution ainsi que la fourniture d'un bordereau de suivi de déchets et d'un certificat de destruction.

Dans un autre domaine, Bolloré Logistics a mis en place une formation à l'éco-conduite pour les conducteurs de poids lourds et de véhicules légers. Ce stage de formation vise à modifier le comportement des conducteurs et à obtenir une réduction de la consommation de carburant pouvant atteindre 15 %. Cela permettra également de limiter les émissions de gaz à effet de serre, et de réduire les coûts d'entretien du véhicule ainsi que les risques d'accident de 10 à 15 %.

Afin de limiter les déplacements et ainsi de réduire l'empreinte carbone des collaborateurs, Bolloré Logistics va installer la visioconférence sur trois sites pilotes.

Soucieuses de répondre favorablement aux demandes de leurs clients qui souhaitent diminuer leur impact environnemental, Bolloré Logistics et Bolloré Africa Logistics élaborent ensemble un calculateur des émissions de gaz à effet de serre, spécifique à leurs activités de transport et de logistique.

Le réseau Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE) de Bolloré Africa Logistics continue de se développer dans tous les pays d'implantation de la division, et le système de management mis en place commence à être certifié. À ce titre, SDV Sénégal a obtenu une Full Compliance ICMI pour son management de la sécurité lors des transports de cyanure par route vers le Sénégal et le Mali.

Reconnue par les clients miniers du Groupe, cette certification est l'aboutissement de la démarche de *Compliance ICMI* initiée début 2008 par Bolloré Africa Logistics. La *Full Compliance* a été attribuée par l'International Cyanide Management Institute pour une durée de trois ans pour l'organisation et les opérations menées dans le respect des standards et exigences de l'International Cyanide Management Code *ICMI*. Les entités burkinabé et tanzanienne devraient également être certifiées au cours de l'année 2010.

Cette certification confirme la maturité du système de management HSE mis en place au sein de Bolloré Africa Logistics.

Et enfin, la division Médias favorise l'utilisation du papier provenant de forêts gérées pour l'édition de ses journaux *Direct Matin Plus* et *Direct Soir*.

CRÉER DES PRODUITS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Au-delà de la maîtrise de l'impact environnemental de ses activités, le Groupe développe sa stratégie autour de choix industriels alliant innovation et préservation de l'environnement.

Créée en 2001, la batterie à haute capacité est l'aboutissement de plus de quinze ans de recherche intensive. Avec cette innovation, le Groupe a pour ambition de montrer qu'il est possible d'exploiter les caractéristiques du lithium métal en conciliant sécurité, durée de vie et faible coût. La batterie lithium métal polymère (LMP) ne comprend ni liquides toxiques, ni métaux lourds.

Elle est particulièrement adaptée pour les transports électriques urbains et périurbains, de personnes ou de marchandises. Grâce à ses caractéristiques de compacité et de légèreté, elle représente la solution idéale pour la conception de voitures électriques performantes. Elle permettra la mise sur le marché de véhicules répondant réellement aux attentes des utilisateurs, que ce soient des particuliers, des collectivités ou des entreprises.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

	Unité de mesure	Données 2009	Données 2008 ⁽¹⁾	Données 2007 ⁽¹⁾
Consommation de matières premières				
Eau	m³	1 341 706	1 389 299	2 588 212
Consommation d'énergie				
Électricité	MWh	207 440	228 401	205 056
Fioul pour poids lourds, engins, usine	l	65 072 683	61 743 548	48 582 102
Fioul et diesel oil pour navires	t	0	0	230
Fioul et diesel oil pour locomotives	l	27 745 971	26 725 426	27 763 480
Gaz	m³	691 259	630 605	744 582

(1) Données hors activité Papier, cédée en 2009.

TOTAL DES DÉPENSES ENVIRONNEMENTALES

(en milliers d'euros)	Données 2009	Données 2008 ⁽¹⁾	Données 2007 ⁽¹⁾
Protection de l'air ambiant et du climat			
Prévention de la pollution dans le cadre du cycle d'exploitation			
Traitement des rejets gazeux			
Mesures, contrôles, laboratoires et autres activités			
Total protection de l'air ambiant et du climat			
Gestion des eaux usées			
Prévention de la pollution dans le cadre du cycle exploitation	0	0	5
Traitement des effluents	0	0	43
Mesures, contrôles, laboratoires et autres activités	91		
Total gestion des eaux usées	91	0	48
Gestion des déchets solides			
Prévention de la pollution dans le cadre du cycle exploitation			274
Collecte, transport ou traitement des déchets	55	17	57
Mesures, contrôle, laboratoires et autres activités			
Total gestion des déchets solides	55	17	331
Protection et assainissement du sol, des eaux souterraines...			
Prévention des infiltrations et rejets polluants			
Décontamination des sols et des eaux			
Mesures, contrôles, laboratoires et autres activités			
Total protection et assainissement du sol, des eaux souterraines et des eaux de surface	0	0	0
Autres activités de protection de l'environnement			
Protection de la biodiversité et du paysage			
Protection contre les rayonnements			
Recherche et développement dans les domaines de la protection de l'environnement	0	0	99
Autres activités de protection de l'environnement	0	0	10
Total autres activités de protection de l'environnement	0	0	109
Total des dépenses environnementales	146	17	488

(1) Données hors activité Papiers, cédée en 2009.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2009

40	Bilan consolidé
42	Compte de résultat consolidé
43	État du résultat global consolidé
44	Variation de la trésorerie consolidée
46	Variation des capitaux propres consolidés
47	Annexe aux comptes consolidés
47	Principes comptables – note 1
54	Principales variations de périmètre – note 2
55	Comparabilité des comptes – note 3
56	Notes sur le bilan – notes 4 à 26
82	Notes sur le compte de résultat – notes 27 à 31
87	Autres informations – notes 32 à 38
93	Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux – note 39
94	Liste des sociétés consolidées – note 40
102	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2009	31/12/2008
<i>Goodwill</i>	4	979 786	961 238
Immobilisations incorporelles	5-27	223 135	165 161
Immobilisations corporelles	6-27	986 096	991 382
Titres mis en équivalence	8	970 778	916 747
Autres actifs financiers	9	1 524 016	1 096 664
Impôts différés	31	33 972	30 313
Autres actifs	10	297	444
Actifs non courants		4 718 080	4 161 949
Stocks et en-cours	11	144 890	143 019
Clients et autres débiteurs	12	1 499 806	1 566 743
Impôts courants	13	87 694	128 344
Autres actifs financiers	9	2 313	11 597
Autres actifs	14	19 387	20 695
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	417 094	394 852
Actifs courants		2 171 184	2 265 249
Total actif		6 889 264	6 427 198

PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Capital		105 376	105 376
Primes liées au capital		87 655	87 655
Réserves consolidées		1 235 040	882 391
Capitaux propres, part du Groupe		1 428 071	1 075 422
Intérêts minoritaires		898 089	726 743
Capitaux propres	16	2 326 160	1 802 165
Dettes financières à long terme	21	1 202 579	1 653 946
Provisions pour avantages au personnel	18	98 386	106 418
Autres provisions	17	128 712	105 077
Impôts différés	31	64 989	58 262
Autres passifs	22	23 935	25 102
Passifs non courants		1 518 601	1 948 805
Dettes financières à court terme	21	1 218 568	842 611
Provisions (part à moins d'un an)	17	24 246	22 887
Fournisseurs et autres créditeurs	23	1 593 815	1 601 291
Impôts courants	24	176 039	188 870
Autres passifs	25	31 835	20 569
Passifs courants		3 044 503	2 676 228
Total passif		6 889 264	6 427 198

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Notes	2009	2008
Chiffre d'affaires	27-28-29	6 011 023	7 215 667
Achats et charges externes	29	(4 756 922)	(6 037 954)
Frais de personnel	29	(909 540)	(895 351)
Amortissements et provisions	29	(180 016)	(130 398)
Autres produits opérationnels	29	127 252	127 151
Autres charges opérationnelles	29	(118 874)	(136 838)
Résultat opérationnel	27-28-29	172 923	142 277
Coût net du financement	30	(74 823)	(105 654)
Plus-values (moins-values) de cessions des titres	30	(4 854)	363 934
Autres produits financiers	30	91 632	120 522
Autres charges financières	30	(76 248)	(262 632)
Résultat financier	28-30	(64 293)	116 170
Part dans le résultat net des entreprises associées	8	72 434	(124 824)
Impôts sur les résultats	31	(78 758)	(61 248)
Résultat net des activités poursuivies		102 306	72 375
Résultat net des activités abandonnées	26	(10 567)	(19 382)
Résultat net consolidé		91 739	52 993
Résultat net consolidé, part du Groupe		40 452	23 917
Intérêts minoritaires		51 287	29 076

RÉSULTAT PAR ACTION ⁽¹⁾

16

(en euros)	2009	2008
Résultat net, part du Groupe		
– de base	8,4	4,9
– dilué	8,4	4,9
Résultat net, part du Groupe des activités poursuivies		
– de base	9,9	7,6
– dilué	9,9	7,6

(1) Hors titres d'autocontrôle.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	2009	2008
Résultat net consolidé de l'exercice	91 739	52 993
Autres éléments du résultat global (nets d'impôt)		
Variation des réserves de conversion des entités contrôlées	(6 807)	(5 031)
Variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées	416 962	(882 248)
Autres variations du résultat global ⁽¹⁾	15 313	(15 567)
Résultat global	517 207	(849 853)
Dont		
– part du Groupe	346 948	(648 311)
– part des minoritaires	170 259	(201 542)
Dont impôt sur juste valeur des instruments financiers	(5 472)	11 451

(1) Principalement variation du résultat global des titres mis en équivalence (dont conversion : respectivement 17,8 millions d'euros au 31 décembre 2009 et – 11 millions d'euros au 31 décembre 2008).

Il n'y a pas eu de transfert du résultat global vers le résultat au cours de l'exercice.

En 2008, les cessions de titres de participation ont entraîné la reprise en compte de résultat d'une partie des réserves de réévaluation des instruments financiers (IAS 32-39) à concurrence de 325,2 millions d'euros.

Cet état a été ajouté conformément aux dispositions de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » révisée.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

VARIATION DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE

(en milliers d'euros)	2009	2008
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies	47 835	37 342
Part des intérêts minoritaires des activités poursuivies	54 471	35 033
Résultat net consolidé des activités poursuivies	102 306	72 375
Charges et produits sans effet sur la trésorerie		
– élimination des amortissements et provisions	211 560	237 796
– élimination de la variation des impôts différés	257	(2 923)
– autres produits et charges sans incidence de trésorerie ou non liés à l'activité	(54 815)	217 147
– élimination des plus ou moins-values de cession	5 796	(355 909)
Autres retraitements		
– coût net du financement	74 823	105 620
– produits des dividendes reçus	(27 012)	(51 024)
– charges d'impôts sur les sociétés	76 891	73 777
Dividendes reçus		
– dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	27 785	13 733
– dividendes reçus des sociétés non consolidées	27 577	51 057
Impôts sur les sociétés décaissés	(61 589)	(75 984)
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement	70 575	(32 876)
– dont stocks et en-cours	(16 350)	5 854
– dont dettes	7 505	(71 733)
– dont créances	79 420	33 003
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles poursuivies	454 154	252 789
Flux d'investissement		
Décaissements liés à des acquisitions		
– immobilisations corporelles	(181 045)	(194 391)
– immobilisations incorporelles	(86 297)	(31 528)
– titres et autres immobilisations financières	(155 670)	(223 123)
Encaissements liés à des cessions		
– immobilisations corporelles	31 864	22 579
– immobilisations incorporelles	100	291
– titres	18 095	436 686
– autres immobilisations financières	85 001	10 083
Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie	(25 504)	(278 699)
Flux nets de trésorerie sur investissements des activités poursuivies	(313 456)	(258 102)
Flux de financement		
Décaissements		
– dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(1 736)	(1 800)
– dividendes versés aux minoritaires nets des impôts de distribution	(24 631)	(29 046)
– remboursements des dettes financières	(589 069)	(776 288)
Encaissements		
– augmentation des capitaux propres	40 505	945
– subventions d'investissements	1 192	634
– augmentation des dettes financières	594 282	925 437
Intérêts nets décaissés	(114 030)	(74 690)
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement des activités poursuivies	(93 487)	45 192
Incidence des variations de cours des devises	(3 507)	217
Variation de la trésorerie des activités poursuivies	43 704	40 096
Incidence des reclassements en activités abandonnées ⁽¹⁾	23 490	732
Trésorerie à l'ouverture ⁽²⁾	187 089	146 261
Trésorerie à la clôture ⁽²⁾	254 283	187 089

(1) Voir note 26 – Activités abandonnées.

(2) Voir note 15 – Trésorerie et équivalents de trésorerie.

FLUX DE L'ACTIVITÉ

Le besoin en fonds de roulement (BFR) se réduit de 71 millions d'euros par rapport à décembre 2008.

- Le BFR de l'activité Transport et logistique hors Afrique diminue très sensiblement, de 46 millions d'euros, en raison notamment d'un repli de l'activité de près de 19 %. Il s'améliore en moyenne de 4,9 jours grâce au maintien du délai clients et à une bonne maîtrise des décaissements fournisseurs.
- Le BFR des activités en Afrique diminue de 20 millions d'euros, principalement du fait d'une campagne cacao plus marquée en décembre 2009.
- Le BFR de l'activité Distribution d'énergie augmente de 10 millions d'euros avec un chiffre d'affaires en baisse d'environ 30 % (fort recul des prix des produits pétroliers). Principale évolution : la reconstitution des stocks par rapport au niveau très bas de décembre 2008 et l'amélioration des délais clients.

FLUX D'INVESTISSEMENTS

Les décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles concernent principalement l'activité Transport Afrique pour 215,3 millions d'euros. Ces investissements sont réalisés dans le cadre du développement des implantations du Groupe sur ce continent.

Les investissements en titres concernent principalement l'acquisition de titres Vallourec, pour 83 millions d'euros, et la souscription à des augmentations de capital, pour 30 millions d'euros.

FLUX DE FINANCEMENTS

Les flux d'émissions et de remboursements d'emprunts comprennent essentiellement les mouvements liés à la gestion courante du financement du Groupe au niveau de Bolloré (émissions : 467 millions d'euros / remboursements : 383 millions d'euros), ainsi qu'aux remboursements d'un emprunt en livres sterling pour 42 millions d'euros dans l'activité Logistique internationale, et d'un emprunt de 12 millions d'euros à échéance chez Financière Sainte-Marine, non renouvelé.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions ⁽¹⁾	Capital	Primes	Titres d'auto- contrôle	Juste valeur IAS 39	Réserves de conversion	Réserves	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts mino- ritaires	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2007	5 072 557	105 376	87 655	(41 841)	756 514	(48 012)	936 503	1 796 195	1 187 547	2 983 742
Transactions avec les actionnaires	(252 012)			(42 507)		(12 236)	(17 719)	(72 462)	(259 262)	(331 724)
Dividendes distribués							(1 800)	(1 800)	(22 042)	(23 842)
Titres de l'entreprise consolidante (variation) ⁽²⁾	(252 012)			(42 507)			(3 018)	(45 525)	(13 675)	(59 200)
Variations de périmètre ⁽³⁾							0	0	(196 628)	(196 628)
Impact de la mise en équivalence d'Aegis						(11 069)	(25 425)	(36 494)	(18 115)	(54 609)
Autres variations						(1 167)	12 524	11 357	(8 802)	2 555
Éléments du résultat global					(615 623)	(10 778)	(21 910)	(648 311)	(201 542)	(849 853)
Résultat de l'exercice							23 917	23 917	29 076	52 993
Autres éléments du résultat global										
– Variation des réserves de conversion des entités contrôlées						(3 326)		(3 326)	(1 705)	(5 031)
– Variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées					(615 623)		(42 746)	(658 369)	(223 879)	(882 248)
– Autres variations du résultat global						(7 452)	(3 081)	(10 533)	(5 034)	(15 567)
Capitaux propres au 31 décembre 2008	4 820 545	105 376	87 655	(84 348)	140 891	(71 026)	896 874	1 075 422	726 743	1 802 165
Transactions avec les actionnaires				(1 123)		(1 952)	8 776	5 701	1 087	6 788
Dividendes distribués							(1 736)	(1 736)	(18 862)	(20 598)
Titres de l'entreprise consolidante (variation)				(1 123)			3 986	2 863	(2 863)	0
Variations de périmètre ⁽³⁾						(1 952)	1 952	0	23 466	23 466
Autres variations ⁽⁴⁾							4 574	4 574	(654)	3 920
Éléments du résultat global					302 729	7 232	36 987	346 948	170 259	517 207
Résultat de l'exercice							40 452	40 452	51 287	91 739
Autres éléments du résultat global										
– Variation des réserves de conversion des entités contrôlées						(4 851)		(4 851)	(1 956)	(6 807)
– Variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées					302 729		(1 821)	300 908	116 054	416 962
– Autres variations du résultat global ⁽⁵⁾						12 083	(1 644)	10 439	4 874	15 313
Capitaux propres au 31 décembre 2009	4 820 545	105 376	87 655	(85 471)	443 620	(65 746)	942 637	1 428 071	898 089	2 326 160

(1) Voir note 16 – Capitaux propres.

(2) Au 31 décembre 2008, incidence des rachats de titres Financière de l'Odet par les sociétés du Groupe.

(3) Au 31 décembre 2009, contribution des minoritaires aux augmentations de capital des sociétés intégrées et effet des entrées de périmètre.

Au 31 décembre 2008, incidence du rachat des minoritaires de Nord-Sumatra Investissements et des rachats d'actions Bolloré.

(4) Comprend principalement l'effet des modifications des capitaux propres d'ouverture d'Aegis pour – 14,1 millions d'euros et l'effet des plans de souscription d'actions de filiales et participations (dont Havas pour 2,3 millions d'euros et Aegis pour 2,2 millions d'euros).

(5) Principalement variation du résultat global des titres mis en équivalence (dont conversion : 17,8 millions d'euros).

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

A – FAITS MARQUANTS

Désengagement de l'activité Papiers

Le Groupe Financière de l'Odet a cédé en juillet 2009 son activité Papiers à cigarettes et impressions minces. Le Groupe a appliqué les dispositions d'IFRS 5 dans ses comptes semestriels au 30 juin 2009. Conformément aux dispositions d'IFRS 5 relatives à la présentation des activités abandonnées, le résultat de cette activité est présenté en « Résultat net des activités abandonnées » au 31 décembre 2009. Les périodes comparatives ont fait l'objet d'un retraitement. Voir note 26 – Activités abandonnées.

Terminal de Pointe-Noire

Poursuivant ses développements en Afrique, le Groupe a obtenu pour vingt-sept ans la concession du terminal conteneurs de Pointe-Noire au Congo, dont l'exploitation a démarré en juillet 2009.

Lancement de deux nouveaux journaux

Fort du succès croissant du quotidien gratuit *Direct Matin Plus*, le Groupe a lancé, début 2009, deux nouveaux quotidiens gratuits *Direct Nice* et *Direct Toulouse*. Ces sociétés sont consolidées par intégration globale.

Batteries électriques

Les deux usines situées en Bretagne et au Canada ont démarré la production de batteries fin septembre 2009.

Vallourec

Au cours du premier trimestre 2009, le Groupe a accru sa participation dans Vallourec, qui atteint 5,22 % du capital, contre 2,9 % au 31 décembre 2008. L'ensemble des titres détenus par le Groupe a été regroupé dans la Compagnie de Cornouaille, filiale à 100 % de Bolloré.

Terminal de Cotonou

Le Groupe a obtenu en août 2009, pour une durée de vingt-cinq ans, la concession du terminal portuaire de Cotonou au Bénin. Le démarrage opérationnel devrait avoir lieu en 2012. La société opérationnelle entrera dans le périmètre de consolidation en 2010, une fois sa constitution juridique finalisée.

Togo

Suite au règlement du litige « Progosa », le Groupe a retrouvé la propriété des titres des entités Togolaises SE2M et SE3M au cours de l'exercice 2009. Les impacts financiers attendus de leur reconsolidation ont été anticipés dans les comptes au 31 décembre 2009. Les travaux de reprise des processus financiers étant toujours en cours à la date de l'arrêté des comptes, les entités seront intégrées au périmètre en 2010.

B – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

B.1 – Informations relatives à l'entreprise

Financière de l'Odet est une société anonyme de droit français soumise à l'ensemble des textes applicables aux sociétés commerciales en France, et, en particulier, aux dispositions du Code de commerce. Son siège social est à Odet, 29500 Ergué-Gabéric. Le siège administratif se situe 31-32, quai de Dion-Bouton, 92811 Puteaux. La société est cotée à Paris.

En date du 25 mars 2010, le Conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés du Groupe Financière de l'Odet au 31 décembre 2009. Ceux-ci ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 10 juin 2010.

B.2 – Principes généraux

Les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2009 sont établis conformément au référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2009 (consultable à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_en.htm#adopted-commission). Ce référentiel comprend les normes comptables internationales et les interprétations émises par l'International Financial Reporting Interpretation Committee (IFRIC) et par son prédécesseur, le Standard Interpretation Committee (SIC).

Les premiers comptes publiés selon le référentiel IFRS sont ceux de l'exercice 2005.

B.3 – Évolutions normatives

1. Nouvelles normes applicables à compter de 2009

Les nouveaux textes appliqués en 2009 et impactant les états financiers du Groupe sont décrits ci-dessous.

L'application de ces normes affecte uniquement le format et l'étendue des informations présentées dans les comptes.

• IFRS 8 « Secteurs opérationnels » et IAS 36 « Dépréciation d'actifs » amendée par IFRS 8

Cette norme annule et remplace la norme IAS 14 « Information sectorielle ». IFRS 8 traite de la présentation de données relatives aux secteurs opérationnels du Groupe, extraites du reporting interne et utilisées par le principal décideur opérationnel, afin d'évaluer la performance de chaque secteur opérationnel et de leur allouer les ressources. IAS 14 imposait la présentation d'une information selon deux niveaux, par secteur d'activité et par secteur géographique.

L'application de cette norme, qui constitue un changement de méthode, ne révèle pas d'effet majeur sur la présentation sectorielle du Groupe, qui reste basée sur une approche par métier. Les principales modifications portent sur des regroupements de secteurs. Les informations à fournir en application de la norme IFRS 8, y compris les informations comparatives révisées, sont communiquées en note 27.

D'autre part, l'amendement d'IAS 36, à caractère rétrospectif, prévoit que les écarts d'acquisition ne pourront être affectés qu'à des unités génératrices de trésorerie (UGT) ne dépassant pas un secteur opérationnel. À ce titre, le Groupe n'a constaté aucune dépréciation complémentaire d'écart d'acquisition liée à l'application rétrospective d'IFRS 8.

• Révision de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers »

Cette révision vise à uniformiser les informations fournies dans les états financiers des entités et introduit la notion de « résultat global ». Elle est sans incidence sur la situation financière du Groupe.

Les modifications apportées à la présentation des états financiers du Groupe concernent essentiellement :

- le tableau de variation des capitaux propres : celui-ci présente désormais séparément les transactions avec les actionnaires, les autres composantes étant incluses dans l'état de « résultat global » ;
- un nouvel état faisant suite au compte de résultat présente les variations du résultat global de l'exercice.

D'autre part, les nouveaux textes suivants, applicables dès 2009, sont sans impact sur les états financiers du Groupe :

• Amendements d'IAS 32 et IAS 1 « Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation »

Cet amendement précise que les instruments financiers remboursables à la juste valeur au gré du porteur et les obligations générées par une liquidation doivent être classés en capitaux propres et non plus en passif. Le Groupe ne détient pas à ce jour ce type d'instruments financiers et n'est donc pas concerné par ce texte.

• Amendements d'IAS 27 et IFRS 1 « Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entité associée »

Ce texte ne concerne que les états financiers individuels. Il est donc sans effet sur les comptes consolidés du Groupe.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

• Amendement d'IFRS 2 « Conditions d'acquisition des droits et annulation »

Cet amendement précise que les conditions d'acquisition de droits sont soit des conditions de service, soit des conditions de performances, les autres critères d'un paiement fondé sur des actions ne constituant pas des conditions d'acquisition des droits. D'autre part, cet amendement indique que toutes les annulations, quelle que soit l'origine, doivent faire l'objet du même traitement. L'application de ce texte est sans effet sur les comptes consolidés du Groupe.

• Amendement d'IFRIC 9 et IAS 39 « Dérivés incorporés »

Ces amendements ont pour objet de clarifier le traitement comptable des dérivés incorporés pour les entités qui mettent en œuvre les amendements « reclassements d'actifs financiers » publiés par l'IASB en octobre 2008.

• Amendement d'IFRS 7 « Amélioration à fournir sur les instruments financiers »

Cet amendement requiert une information complémentaire sur la juste valeur et le risque de liquidité. Ce texte introduit également une hiérarchie de la juste valeur.

• IFRIC 13 « Programmes de fidélisation clients »

Cette interprétation traite de la comptabilisation des programmes de fidélisation correspondant à l'octroi aux clients de droits à avantages utilisables dans le futur. Le Groupe n'a pas identifié à ce jour de programme de fidélisation relevant de cette interprétation.

• IFRIC 15 « Contrats de construction immobilière »

Cette interprétation s'applique aux accords portant sur la construction d'un bien immobilier. Il précise, pour ce type d'accord, le champ d'application et le mode de comptabilisation du chiffre d'affaires.

• IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net en devises »

Cette interprétation s'applique à une entité qui couvre un risque de change lié à ses participations nettes dans des activités à l'étranger ; il clarifie certains principes de la couverture d'investissement net.

Le Groupe ne détient pas ce type d'instrument financier.

• Amélioration annuelle des normes IFRS (applicable au 1^{er} janvier 2009)

Ce texte précise et clarifie les conditions d'application de certaines normes. L'application de ce texte est sans effet sur les comptes consolidés du Groupe.

• Amendement de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunts »

Cet amendement supprime l'option de comptabilisation en charges des coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, ou la construction d'un actif qualifié, c'est-à-dire nécessitant une longue période de préparation avant d'être utilisé ou vendu. Ces coûts doivent être comptabilisés comme une composante du coût de l'actif.

Dans le cadre de la première application de cette norme, le Groupe a retenu la date d'entrée en vigueur de la norme, comme date de début d'incorporation des coûts d'emprunts portant sur des actifs éligibles.

Le nombre d'actifs éligibles étant très limité, l'application de ce texte n'a pas d'effet significatif sur les états financiers de la période considérée.

2. Normes d'application obligatoire à compter de 2009 mais non encore adoptées par l'Union européenne

Le Groupe estime, à la date des présents états financiers, ne pas être concerné par l'application des textes suivants :

• Révision d'IFRS 1 « Première adoption des IFRS »

Le Groupe, appliquant déjà les IFRS, n'est pas concerné par ce texte.

3. Normes et interprétations non anticipées

Les états financiers du Groupe n'intègrent pas les éventuels impacts des normes et interprétations publiées par l'IASB au 31 décembre 2009 mais dont l'application n'est obligatoire qu'à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 2009 et postérieurement, qu'elles soient ou non adoptées par l'Union européenne à la date de publication des comptes.

• Révision d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » et Amendement d'IAS 27 « États financiers consolidés et individuels »

Cette norme révisée entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009. Elle revoit les modalités de comptabilisation des regroupements

d'entreprises et des variations d'intérêt dans les filiales après obtention du contrôle. Cette révision est d'application prospective.

• Amendement d'IFRIC 14 « Paiements anticipés des exigences de financement minimal »

Ce texte constitue un amendement à IFRIC 14 « IAS 19 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction », interprétation relative à la norme IAS 19 « Avantages au personnel ». Cet amendement s'applique aux entités soumises aux exigences de financement minimal et qui effectuent un paiement anticipé au titre des contributions destinées à satisfaire certaines exigences. Ce texte permet aux entités concernées de comptabiliser ce versement anticipé comme un actif.

Le Groupe estime, à la date des présents états financiers, ne pas être concerné par l'application des nouveaux textes suivants :

• IFRIC 12 « Accords de concession de services »

L'interprétation IFRIC 12 est appliquée aux contrats de concession ayant simultanément les caractéristiques suivantes :

- la prestation liée au contrat revêt la nature de service public ;
- le concédant contrôle ou régule les services fournis, et fixe notamment le tarif de la prestation ;
- les infrastructures reviennent au concédant à l'issue du contrat.

IFRIC 12 énonce les principes généraux de comptabilisation et d'évaluation des obligations et des droits correspondants relatifs aux accords de concession de services.

Le Groupe considère que les concessions qu'il opère ne relèvent pas de l'interprétation IFRIC 12, car, pour toutes ces concessions, les tarifs sont fixés par le concessionnaire, et non par le concédant. Son application n'aurait donc aucun impact sur les états financiers du Groupe.

• IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires »

Ce texte précise le traitement comptable de la distribution de dividende en nature, et plus précisément la date de comptabilisation, le mode d'évaluation et la classification comptable de l'opération.

• IFRIC 18 « Transferts d'actifs des clients »

Ce texte s'applique à la comptabilisation de transferts de certains actifs reçus des clients dans le but de connecter les clients à un réseau, ou bien de permettre aux clients d'accéder à la fourniture de biens ou de services.

• IFRIC 19 « Extinction des passifs financiers avec des instruments de capitaux propres »

Cette interprétation précise le traitement comptable à appliquer lors d'un remboursement de passif financier par émission d'actions.

Ce texte indique que l'écart entre la valeur nette comptable du passif financier et le montant de la contrepartie payée pour son extinction doit être comptabilisé en résultat.

• Amendement d'IAS 39 « Éléments couverts éligibles »

Cet amendement fournit des précisions sur les éléments pouvant être désignés comme éléments couverts. Ce texte précise notamment que la valeur temps ne doit pas être prise en compte dans une relation de couverture et spécifie que l'inflation ne peut être désignée comme élément couvert que dans certaines conditions.

• Amendement d'IFRS 2 « Transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie »

Cet amendement a pour objet de clarifier le traitement comptable du paiement fondé sur des actions, réglé en trésorerie, dans le cadre de certains accords. Selon ces accords, la filiale reçoit des biens ou des services de la part d'employés ou de fournisseurs, la société mère ou une autre entité du groupe effectuant le paiement.

• Amendement d'IAS 32 « Classement des droits de souscriptions émis »

Cet amendement porte sur les droits de souscription émis et libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'émetteur.

Ce texte requiert que, lorsque certaines conditions sont remplies, ces droits de souscription soient classés en capitaux propres, quelle que soit la devise dans laquelle le prix d'exercice est libellé. Jusqu'à présent, ces droits de souscription étaient comptabilisés en instruments dérivés, au passif.

Le Groupe a commencé l'examen des nouveaux textes suivants :

• **Amélioration annuelle des normes IFRS (applicable pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 2009)**

Ce texte précise et clarifie les conditions d'application de certaines normes.

• **Version révisée d'IAS 24 « Informations relatives aux parties liées »**

La révision d'IAS 24 simplifie les dispositions relatives à l'information à fournir concernant les entités liées à une administration publique. Elle clarifie également la définition d'une partie liée.

• **IFRS 9 « Instruments financiers » (phase 1 : classification et évaluation des actifs financiers)**

Cette norme a pour objectif d'améliorer la comparabilité et de faciliter la compréhension des états financiers. Elle constitue le premier volet de la réforme de la norme IAS 39 sur les instruments financiers, et elle porte sur la classification et l'évaluation des actifs financiers.

Le nombre de catégories d'actifs financiers a été réduit à deux (contre quatre précédemment), et l'évaluation se fait désormais soit à la juste valeur par résultat (avec l'option de juste valeur par capitaux propres uniquement pour les actifs stratégiques), catégorie par défaut, soit au coût amorti sous conditions d'accès. Ainsi, pour déterminer si un actif doit être évalué au coût amorti, il convient de se référer au modèle de management de l'entité ainsi qu'aux caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie attachés à l'actif financier. Si l'objectif est de recevoir des flux constituant uniquement le remboursement de capital et le paiement d'intérêts, l'actif doit être évalué au coût amorti.

B.4 – Nouvelle réglementation fiscale en France, applicable au 1^{er} janvier 2010

La loi de finance pour 2010, votée en décembre 2009, a supprimé la taxe professionnelle (TP) pour la remplacer par la contribution économique territoriale (CET).

La CET se compose de deux éléments :

- la cotisation foncière des entreprises (CFE), assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle taxe professionnelle ;
- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

En outre, le Conseil national de la comptabilité a publié (CNC), le 14 janvier 2010, un communiqué relatif au traitement comptable de la CET dans les états financiers consolidés en normes IFRS. Selon le CNC, il convient de distinguer les deux composantes de la CET :

- la CFE, présentant des caractéristiques similaires à celles de la TP, tant en matière de base que de plafonnement, doit être comptabilisée, tout comme la TP, en charge opérationnelle ;
- en ce qui concerne la CVAE, le CNC précise qu'il appartient à chaque entreprise d'exercer son jugement pour déterminer la qualification de la CVAE.

Le Groupe estime que la CVAE répond à la définition d'un impôt sur le résultat, telle qu'énoncée par IAS 12.2 « Impôts dus sur la base des bénéfices imposables ». D'autre part, le Groupe a également pris en considération les précisions fournies par l'IFRIC en mars 2006 et mai 2009, relatives au champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». L'IFRIC indique notamment que, pour entrer dans le champ d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges, et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable.

Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la CVAE en tant qu'impôt sur le résultat a conduit le Groupe à comptabiliser un impôt différé passif au 31 décembre 2009, en contrepartie d'une charge d'impôt différé pour un montant de – 2,4 millions d'euros. En outre, à compter de l'exercice 2010, le montant total de la charge relative à la CVAE sera présenté sur la ligne « Impôt sur le résultat ».

B.5 – Modalités de première application des IFRS

En tant que premier adoptant des IFRS, le Groupe a retenu les options de première application suivantes, prévues par IFRS 1 :

- les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition aux IFRS n'ont pas été retraités ;

- le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition aux IFRS a été considéré comme nul ;
- le montant cumulé des écarts actuariels sur les avantages au personnel, à la date de transition aux IFRS, a été imputé sur les capitaux propres ;
- les immobilisations corporelles ont fait l'objet de réévaluations ;
- seuls les plans de stock-options émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits permettant l'exercice des options restaient à acquérir au 1^{er} janvier 2005 sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

B.6 – Méthodes de consolidation

1. Périmètre de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Le Groupe apprécie au cas par cas pour chaque participation l'ensemble des éléments permettant de caractériser le type de contrôle qu'il exerce.

Les sociétés qui sont non significatives par rapport aux états financiers consolidés sont exclues du périmètre de consolidation. Leur matérialité est appréciée avant chaque clôture annuelle.

2. Opérations intragroupe

Opérations n'affectant pas le résultat consolidé

Les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés :

- dans leur totalité entre les sociétés consolidées par intégration globale ;
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible de l'entreprise contrôlée conjointement en cas de transactions effectuées :
 - entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement,
 - entre deux entreprises intégrées proportionnellement.

Opérations affectant le résultat consolidé

L'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée :

- à 100 % pour les sociétés consolidées par intégration globale ;
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible dans les cas suivants en cas de transactions effectuées :
 - entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement,
 - entre deux entreprises intégrées proportionnellement,
 - entre une société mise en équivalence et une société intégrée globalement.

3. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe, et qui ne sont pas en situation d'hyperinflation, sont convertis selon la méthode dite « du cours de clôture ». Leurs éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultat sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées. Les *goodwill* relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

4. Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité, au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « Résultat de change » et présentés en « Résultat opérationnel » pour les transactions commerciales et

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

en « Autres produits et charges financiers » pour les transactions financières. Les pertes et gains de change sur les produits dérivés de change, utilisés à des fins de couverture, sont enregistrés en « Résultat opérationnel » pour les transactions commerciales et en « Résultat financier » pour les transactions financières.

5. Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1^{er} janvier 2004, le Groupe utilise la méthode de l'acquisition pour la comptabilisation des regroupements d'entreprises, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ».

À la date d'acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont évalués individuellement à leur juste valeur, quelle que soit leur destination. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments doivent être finalisées dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition. Une évaluation provisoire est fournie lors des clôtures de comptes intervenant dans ce délai.

La différence constatée entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition constitue le *goodwill*.

Les actifs incorporels sont comptabilisés séparément de l'écart d'acquisition s'ils sont identifiables, c'est-à-dire s'ils résultent d'un droit légal ou contractuel, ou s'ils sont séparables des activités de l'entité acquise et qu'ils sont porteurs d'avantages économiques futurs.

Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise et de tout autre coût directement attribuable à l'acquisition. Lorsque l'accord de regroupement d'entreprises prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'événements futurs, le Groupe inclut le montant de cet ajustement dans l'évaluation du regroupement d'entreprises à la date d'acquisition si cet ajustement est probable et peut être mesuré de manière fiable.

6. Comptabilisation des variations de pourcentage d'intérêt de participations consolidées sans changement de méthode de consolidation

Acquisition d'intérêts complémentaires dans une entité consolidée

En l'absence de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS, le Groupe continue d'appliquer la méthode retenue selon le référentiel français et constate en *goodwill* la différence entre le prix d'acquisition des intérêts minoritaires et la quote-part de situation nette acquise.

Diminution du pourcentage d'intérêt dans une filiale consolidée sans modification de la méthode de consolidation

En l'absence de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS, le Groupe continue d'appliquer la méthode retenue selon le référentiel français et comptabilise en résultat l'écart entre le prix de cession des titres et la quote-part de situation nette cédée.

7. Transfert interne de titres consolidés avec variation du pourcentage d'intérêt

En l'absence de dispositions spécifiques, le Groupe a appliqué le traitement comptable suivant : les titres des entités intégrées sont remis en valeur historique et les résultats internes sont éliminés. L'effet de la variation des intérêts détenus est reflété directement dans les capitaux propres part du Groupe en contrepartie des intérêts minoritaires, sans impact sur le total des capitaux propres.

B.7 – Règles et méthodes d'évaluation

1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite de procéder à des estimations et de formuler des hypothèses qui concernent l'évaluation de certains montants qui figurent dans les comptes, notamment pour :

- les durées d'amortissement des immobilisations ;
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite ;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- l'estimation des justes valeurs ;
- la valorisation des paiements en actions (IFRS 2) ;
- l'évaluation des actifs biologiques (IAS 41) ;
- l'activation des déficits reportables.

Le Groupe revoit régulièrement ses appréciations en fonction, notamment de données historiques ou du contexte économique dans lequel il évolue. Par voie de conséquence, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient en être affectés.

2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est constitué principalement par les prestations de services du secteur du transport et de la logistique, et par la vente de biens et de services des secteurs distribution d'énergie et industriels (films plastiques, terminaux et systèmes spécialisés).

Les produits sont constatés en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acquéreur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ou à la prestation de services.

Le tableau ci-dessous détaille les spécificités sectorielles liées à la comptabilisation des produits des activités ordinaires.

Transport et logistique	Activité de mandataire (transport maritime)	L'entité agissant en tant qu'agent, le chiffre d'affaires correspond uniquement à la commission perçue, sous déduction des produits/frais répercutés aux armateurs
	Activité de commissionnaire	L'entité agissant en tant que principal, le chiffre d'affaires correspond au total des facturations, hors droits de douane
Distribution d'énergie	Distribution de produits pétroliers	Le chiffre d'affaires inclut les taxes spécifiques sur les produits pétroliers comprises dans les prix de vente. Les facturations réciproques entre confrères sont exclues du chiffre d'affaires
Industrie	Contrats pluriannuels des Terminaux spécialisés	Chiffres d'affaires à l'avancement en fonction de jalons d'avancement fixés contractuellement
Autres activités	Publicité pour les activités Médias	Chiffre d'affaires reconnu à diffusion
	Études	Chiffre d'affaires reconnu à l'avancement de la prestation de service (validation du questionnaire, fin de terrain, remise de rapport, présentation des résultats...)

3. Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels le Groupe intervient en tant que preneur sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

En application de l'interprétation IFRIC 4 « Conditions permettant de déterminer si un contrat comporte une location », le Groupe revoit les contrats de fournitures de prestations de biens et de services afin de déterminer si ces contrats octroient également à l'acheteur un droit d'usage de certains actifs. Les équipements ainsi identifiés sont comptabilisés comme décrits dans ce paragraphe en application de la norme IAS 17 « Contrats de location ». Les paiements relatifs à ces actifs sont isolés du total des paiements relatifs au contrat.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur à la date d'acquisition. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location-financement. Les frais financiers, qui représentent la différence entre les engagements totaux du contrat et la juste valeur du bien acquis, sont répartis sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice.

Les revenus locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location.

Les charges de loyer, en vertu d'un contrat de location simple, sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

4. Contrats de concession

Le Groupe a analysé les caractéristiques de tous les contrats de concession qui lui sont octroyés afin de déterminer de quelle norme relève le traitement comptable à appliquer. Ces analyses ne révèlent aucune concession relevant de l'interprétation IFRIC 12 « Contrats de concession ».

Les contrats de concession en cours dans les exercices présentés ne comprennent pas de contrats de construction, préalables à l'exploitation. Il s'agit principalement de contrats d'exploitation établissant que le Groupe assume le rôle d'exploitant et fixe librement les tarifs de ses prestations.

Dans le cas où un droit d'usage est exigé à l'initiation du contrat, une immobilisation incorporelle est comptabilisée et amortie linéairement sur la durée du contrat.

Le Groupe applique IFRIC 4 « Déterminer si un contrat comporte une location » (voir plus haut) afin d'identifier les actifs qui répondraient aux critères de comptabilisation de la norme IAS 17 « Contrats de location ».

Si cette règle ne s'applique pas, le Groupe comptabilise les actifs concernés selon la norme IAS 16 « Actifs corporels » et applique l'approche par composants. Les biens renouvelables sont amortis sur leur durée d'utilisation.

Dans le cas où le Groupe est contractuellement tenu de réaliser des travaux de remise en état des infrastructures qui ne sont pas comptabilisées à l'actif, le Groupe comptabilise des provisions, conformément à la norme IAS 37 « Provisions, actifs et passifs éventuels ».

En l'absence de location-financement identifiée, les revenus de l'exploitation sont comptabilisés en chiffre d'affaires et les redevances versées au concédant en charge d'exploitation sur l'exercice au cours duquel elles sont assumées.

5. Coût net du financement

Ce coût comprend les charges d'intérêt sur la dette, les intérêts perçus sur placements de trésorerie et, le cas échéant, les variations de valeur des dérivés qualifiés de couverture et ayant pour sous-jacent des éléments de l'endettement net du Groupe.

6. Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement les dépréciations d'actifs financiers, le résultat de change concernant les transactions financières, les effets d'actualisation, les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les variations des provisions financières et, le cas échéant, les variations de valeur des produits dérivés non qualifiés de couverture et portant sur les éléments composant l'endettement net.

7. Impôts sur les résultats

Le Groupe calcule les impôts sur les résultats conformément aux législations fiscales en vigueur.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles, sauf si l'impôt différé est généré par un *goodwill* ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, co-entreprises et investissements dans les succursales, sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Le Groupe reconnaît de manière systématique un impôt différé sur le retraitement des actifs et passifs liés aux contrats de location-financement, et la comptabilisation des engagements de retraite.

8. Goodwill

Le *goodwill* correspond à l'écart constaté entre, d'une part, le coût d'acquisition des titres de l'entité acquise et, d'autre part, la part du Groupe dans la juste valeur, aux dates d'acquisition, des actifs et passifs identifiables de la société. Les *goodwill* relatifs à des sociétés mises en équivalence sont inclus dans la rubrique « Titres mis en équivalence ».

Les *goodwill* relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « *Goodwill* ». Les *goodwill* ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de valeur au minimum, une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé dans l'exercice en charge opérationnelle. Il est non réversible. Les écarts d'acquisition négatifs (*badwill*) sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition.

Un *goodwill* est également constaté lorsque le montant d'un engagement d'achat d'intérêts minoritaires excède la part des réserves des minoritaires représentative de ces intérêts.

9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des droits d'exploitation, des logiciels informatiques et des licences WiMax. Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité.

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- l'existence d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou de vendre les produits issus de ce projet ;
- l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés. Dans le cas spécifique des logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée probable d'utilisation ;
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, de location ou de toute autre forme de commercialisation.

Aucun projet de développement significatif ne satisfait l'intégralité de ces conditions au 31 décembre 2009.

L'amortissement des frais de développement capitalisés commence lors de la mise à disposition du produit concerné.

Les frais de développement de logiciels capitalisés sont ceux qui sont encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phases de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien ; le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés. Pour certaines immobilisations complexes constituées de différents composants, notamment les constructions, chaque composante de l'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilisation propre.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Constructions, installations spécifiques	8 à 25 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 15 ans

Les durées d'amortissement sont revues périodiquement pour vérifier leur pertinence.

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

11. Dépréciations d'actifs non financiers

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet de tests de perte de valeur dans certaines circonstances. Pour les immobilisations dont la durée de vie est indéfinie (cas des *goodwill*), un test est réalisé au minimum une fois par an et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. Pour les autres immobilisations, un test est réalisé seulement lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie susceptibles de découler de l'utilisation d'un actif ou d'une UGT. Le taux d'actualisation est déterminé pour chaque UGT, en fonction de sa zone géographique et du profil de risque de son activité.

La note 4 résume les hypothèses retenues pour les principaux secteurs du Groupe.

12. Titres des sociétés mises en équivalence

Les prises de participation dans les sociétés associées sont comptabilisées selon IAS 28 à compter de l'acquisition de l'influence notable. Toute différence entre le coût de la participation et la quote-part acquise dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de la société associée est comptabilisée selon IFRS 3. Le *goodwill* ainsi déterminé est inclus dans la valeur comptable de la participation.

L'application de la norme IAS 28 nécessite le suivi, à chaque clôture, des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés. Il se traduit par la prise en compte, dans la quote-part de résultat revenant au Groupe Financière de l'Odé, d'un amortissement des actifs amortissables identifiés sur la base de leur juste valeur à la date d'acquisition et d'un ajustement au titre des éventuelles pertes de valeur comptabilisées par l'entreprise associée.

Un test de dépréciation est effectué dès qu'un indice objectif de perte de valeur est identifié, comme une baisse importante du cours de la participation, l'anticipation d'une baisse notable des flux de trésorerie futurs, ou toute information indiquant de probables effets négatifs significatifs sur les résultats de l'entité.

La valeur recouvrable des participations consolidées par mise en équivalence est alors testée selon les modalités décrites dans la note relative aux pertes de valeur d'actifs immobilisés non financiers (voir supra).

13. Actifs financiers

Les actifs financiers non courants comprennent la part à plus d'un an des actifs disponibles à la vente, des instruments financiers comptabilisés en juste valeur par le résultat et des prêts, dépôts et obligations.

Les actifs financiers courants comprennent les clients et autres débiteurs, la trésorerie et équivalents de trésorerie et la part à moins d'un an des instruments financiers comptabilisés en juste valeur par le résultat et des prêts, dépôts et obligations.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, c'est-à-dire généralement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction.

13.1 Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent essentiellement des titres de participation de sociétés non consolidées.

Aux dates de clôture, les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Pour les actions de sociétés cotées, cette juste valeur est la valeur boursière à la clôture.

La juste valeur des titres non cotés est déterminée sur la base de l'actif net réévalué et, le cas échéant, par transparence de la valeur d'actifs sous-jacents.

Les variations de juste valeur temporaires sont comptabilisées directement en capitaux propres. Elles sont transférées en résultat au moment de la cession des titres de participation considérés.

Lorsqu'un test de perte de valeur conduit à reconnaître une moins-value latente significative ou durable par rapport au coût d'acquisition, cette perte de valeur est comptabilisée en résultat de manière irréversible.

Pour les titres en moins-value à la clôture, le Groupe reconnaît de manière systématique une perte de valeur définitive en résultat lorsque le cours de bourse d'un titre coté est inférieur de plus de 30 % à son coût d'acquisition ou lorsqu'il est inférieur au coût d'acquisition depuis deux ans. Concernant les participations dans les holdings cotées du Groupe, s'agissant d'investissements de structure à long terme, les critères de dépréciation systématique retenus sont une moins-value de 40 % par rapport au coût d'acquisition, ou une moins-value constatée sur une période de 4 ans.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation significative ou durable, une dépréciation irréversible est constatée en résultat.

Les cessions partielles de titres sont effectuées en utilisant la méthode FIFO.

13.2 Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs à la juste valeur par le compte de résultat comprennent les actifs de transaction à long terme, principalement des instruments financiers dérivés. Les variations de juste valeur de ces actifs sont comptabilisées en résultat financier à chaque clôture.

13.3 Prêts, créances, dépôts et obligations

La catégorie « Prêts, créances, dépôts et obligations » comprend principalement des créances rattachées à des participations, des avances en compte courant consenties à des entités associées ou non consolidées, des dépôts de garantie, les autres prêts et créances et les obligations.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. À chaque date de clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite « du taux d'intérêt effectif ».

Ils font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement dans le futur.

13.4 Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont des actifs financiers courants évalués initialement à la juste valeur, qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif.

À chaque arrêté, les créances sont évaluées au coût amorti, déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non-recouvrement.

Les créances clients du Groupe sont provisionnées sur une base individuelle, en tenant compte de l'âge de la créance et des informations externes permettant d'évaluer la santé financière du créancier.

Les créances cédées à des tiers par le biais de contrats de mobilisations de créances commerciales, sont maintenues dans le poste clients lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés est conservé par le Groupe, les emprunts et dettes financières étant majorés à due concurrence.

13.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » se compose des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les conventions de trésorerie figurant au bilan consolidé sont établies entre sociétés ayant des liens de filiation, dont l'une des contreparties n'est pas consolidée au sein du périmètre de consolidation du Groupe mais dans un ensemble plus grand. Les intérêts financiers communs de ces sociétés les ont conduites à étudier des modalités leur permettant d'améliorer les conditions dans lesquelles elles doivent assurer leurs besoins de trésorerie ou utiliser leurs excédents de manière à optimiser leur trésorerie. Ces opérations courantes de trésorerie, réalisées à des conditions de marché, sont par nature des crédits de substitution.

14. Stocks et en-cours

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais directement attribuables.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

15. Titres d'autocontrôle

Les titres de la société consolidante détenus par le Groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation de ces titres sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

16. Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne peut être fixé de manière précise.

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions pour obligations contractuelles correspondent principalement à la remise en état des ouvrages exploités dans le cadre des contrats de concessions. Elles sont calculées à la fin de chaque exercice en fonction d'un plan pluriannuel de travaux révisé annuellement pour tenir compte des programmes de dépenses.

17. Paiements en actions

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des plans de souscription ou d'achat d'actions portant sur les actions de la société mère ainsi que de ses filiales sont définies par la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions ». L'attribution de stock-options et les offres de souscription au plan d'épargne Groupe représentent un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constituent à ce titre un complément de rémunération. Les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charges, linéairement sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres pour les plans remboursables en actions, et en dette vis-à-vis du personnel pour les plans remboursables en numéraire.

Ils sont évalués lors de leur attribution sur la base de la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Seuls les plans émis après le 7 novembre 2002 sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

Les principales modalités des plans en vigueur sont décrites dans la note 19.

18. Engagements envers le personnel

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière, les régimes de retraite ainsi que la couverture des frais médicaux accordée aux retraités de certaines filiales.

Les engagements relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi concernent majoritairement les filiales de la zone euro et de la zone Afrique (zone CFA), ainsi que celles implantées au Royaume-Uni.

— Régimes à prestations définies

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédit projetées. Les évaluations ont lieu chaque année pour les différents régimes.

Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés, leur engagement faisant l'objet d'un passif au bilan.

Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme passif ou actif au bilan, après déduction des écarts actuariels cumulés ainsi que du coût des services passés non encore comptabilisés. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé.

La valorisation des engagements liés aux avantages du personnel fait intervenir des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de liquidation de droits, de taux de mortalité, de taux d'inflation, puis actualisés en utilisant les taux d'intérêt des obligations privées à long terme de première catégorie (taux de référence utilisé : IBoxx) à la date d'évaluation.

Un coût des services passés est constaté lorsque l'entreprise adopte un régime à prestations définies ou change le niveau des prestations d'un régime existant :

- lorsque les nouveaux droits à prestation sont acquis aux ayants droit dès l'adoption du régime à prestations définies ou dès sa modification, le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en charge ;
- pour les droits non encore acquis aux ayants droit au moment de l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, les coûts des services passés sont comptabilisés en charge, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis aux ayants droit.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Seule la part de gains et pertes actuariels excédant 10 % du plus élevé de la valeur actualisée de l'obligation ou de la juste valeur des actifs du régime à l'ouverture de l'exercice est comptabilisée en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel du régime concerné, soit 9,8 ans en moyenne au niveau du Groupe (méthode « du corridor »).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La charge actuarielle comptabilisée en résultat opérationnel pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût financier, le rendement attendu des actifs, le coût des services passés, l'amortissement des écarts actuariels ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime.

— Régimes à cotisations définies

Certains avantages sont également fournis dans le cadre de régimes à cotisations définies. Les cotisations relatives à ces régimes sont inscrites en frais de personnel lorsqu'elles sont encourues.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme sont provisionnés au bilan. Il s'agit des engagements relatifs aux gratifications liées à l'ancienneté. Cette provision est évaluée selon la méthode des unités de crédits projetées. Les charges relatives à ces engagements sont comptabilisées en résultat opérationnel.

19. Passifs financiers et endettement financier net

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les dettes financières, les concours bancaires courants, les fournisseurs et comptes rattachés ainsi que les instruments financiers à la juste valeur par le résultat.

Les passifs financiers non courants comprennent la part à plus d'un an des emprunts et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat. Les passifs financiers courants comprennent la part à moins d'un an des emprunts et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat et les fournisseurs et comptes rattachés.

Les emprunts et autres dettes financières similaires sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers de transaction sont maintenus en juste valeur avec une contrepartie au compte de résultat.

La définition de l'endettement financier net du Groupe respecte la recommandation n° 2009-R-03 du 2 juillet 2009 du Conseil national de la comptabilité, relative aux entreprises sous référentiel comptable international, étant précisé que tous les instruments financiers dérivés ayant pour sous-jacent un élément de l'endettement net sont inclus dans l'endettement net.

20. Engagements d'achat d'intérêts minoritaires

Le Groupe comptabilise les engagements d'achat d'intérêts minoritaires en dettes d'acquisition d'immobilisations financières dans le poste « Autres passifs courants/non courants », avec pour contrepartie un *goodwill* si le montant de l'engagement excède la valeur des intérêts minoritaires à acquérir.

La juste valeur des engagements est revue à chaque clôture, et le montant de la dette est ajusté en conséquence.

La dette est actualisée pour tenir compte des effets du temps jusqu'à la date prévue de réalisation de l'engagement.

21. Information sectorielle

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle sont ceux utilisés dans le reporting interne du Groupe, revu par la Direction générale (le principal décideur opérationnel pour le Groupe). Ils reflètent l'organisation du Groupe qui est basée sur l'axe métier.

Les secteurs opérationnels retenus sont les suivants :

- Transport et logistique : comprend les activités de services portant sur l'organisation en réseau du transport maritime et aérien et de la logistique ;
- Industrie : comprend les activités de production et de vente de films plastiques, batteries et supercapacités, terminaux et systèmes spécialisés et développements automobiles ;
- Distribution d'énergie : correspond à la distribution et au stockage de produits pétroliers en Europe.

Les autres activités regroupent les activités Télévision, Presse et autres, Télécoms (technologies de l'information et de la communication), les plantations et les holdings.

L'information sectorielle par zone géographique suit le découpage suivant :

- France, y compris Dom-Tom ;
- Europe, hors France ;
- Afrique ;
- Asie-Pacifique ;
- Amériques.

Les opérations entre les différents secteurs sont réalisées à des conditions de marché.

Les indicateurs sectoriels prévus par la norme sont présentés en note 27. Ils ont été établis en utilisant les règles appliquées aux états financiers.

NOTE 2 – PRINCIPALES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

EXERCICE 2009

Entrées de périmètre – Entités intégrées globalement

Transport et logistique

Au cours de l'exercice 2009, le Groupe a pris le contrôle des entités suivantes, et ce, sans effet significatif sur les comptes consolidés :

- GTD (Guadeloupe) ;
- Europacific (Australie) ;
- SNAT (Gabon).

Terminal de Pointe Noire – Congo

Poursuivant ses développements en Afrique, le Groupe a obtenu pour vingt-sept ans la concession du terminal conteneurs de Pointe-Noire au Congo, dont l'exploitation a démarré au second semestre 2009.

Les sociétés Congo Terminal, Congo Terminal Holding, Société de Participations Portuaires et Société Financière d'Afrique Centrale, entités opérationnelles et holdings portant cette activité, ont été intégrées au périmètre de consolidation à compter du 30 juin 2009.

Autres activités

Création de Direct Nice, Direct Toulouse et Direct Strasbourg

La société Direct Strasbourg a été constituée au dernier trimestre 2009.

Le Groupe a lancé, début 2009, deux nouveaux quotidiens gratuits, *Direct Nice* et *Direct Toulouse*. Les sociétés correspondantes sont consolidées par intégration globale en 2009.

Consolidation de Wifirst

Le Groupe détient 50,16 % de la société Wifirst, qui propose des accès Wi-Fi à des structures pour étudiants. Cette société a été consolidée par intégration globale à compter du 1^{er} janvier 2009. L'écart d'acquisition relatif à cette société s'élève à 3 millions d'euros.

Consolidation de Financière de Kéréon

Le Groupe a fait l'acquisition de la société Financière de Kéréon (ex-Finalem), holding financière, au cours du second trimestre 2009. Cette société a été consolidée par intégration globale à compter de cette date, sans effet significatif sur les comptes consolidés.

Sorties de périmètre – Entités intégrées globalement

En raison de la cession de la branche d'activité Papiers, les entités Papeteries du Léman et Papeteries des Vosges ont été sorties du périmètre de consolidation.

Acquisition complémentaires de titres

Acquisition complémentaires de titres Tin Can (Terminal portuaire au Nigeria)

Le Groupe a fait l'acquisition en décembre 2009 de 3,1 % complémentaires de la société Tin Can, dégageant un écart d'acquisition de 8,7 millions d'euros. Le montant constaté en écart d'acquisition au titre des opérations de l'exercice 2009 s'élève à 15,3 millions d'euros, dont 8,7 millions d'euros au titre de l'acquisition des titres Tin Can.

Le coût d'acquisition global de ces participations s'élève à 22,3 millions d'euros.

La juste valeur des actifs et passifs identifiables s'élève à 7 millions d'euros. L'écart d'acquisition tient compte notamment :

- d'impôts différés, pour 0,5 million d'euros ;
- de la mise à la juste valeur d'immobilisations corporelles, pour 0,3 million d'euros.

EXERCICE 2008

Entités intégrées globalement et par intégration proportionnelle

Acquisition du groupe White Horse

Le groupe a finalisé au premier trimestre 2008 l'acquisition de 51 % du groupe sud-africain White Horse, opérateur de transport routier de référence sur le secteur du Copper Belt. Ce groupe est consolidé par intégration globale à compter de mars 2008.

Consolidation de la joint-venture Véhicules Électriques Pininfarina-Bolloré

Le Groupe a conclu en mai 2008 un protocole d'accord en vue du développement d'un véhicule électrique avec le groupe italien Pininfarina. La société Véhicules Électriques Pininfarina-Bolloré, créée à cet effet et détenue à 50 % par le Groupe, a été consolidée par intégration proportionnelle au cours du premier semestre en raison du démarrage de son activité.

Consolidation de la joint-venture Gruau Microbus

Les Groupes Bolloré et Gruau ont conclu le 22 février un accord 2008 visant à développer un véhicule de transport collectif propre. Cet accord s'est traduit par la création de la joint-venture Gruau Microbus, détenue à 50 % par le Groupe, consolidée par intégration proportionnelle au cours du premier semestre.

Rachat des minoritaires de la société Nord-Sumatra Investissements (NSI)

Dans le cadre de l'offre publique de retrait obligatoire faisant suite au rachat d'actions effectué en 2007, Bolloré a fait l'acquisition début janvier 2008 des actions NSI non encore détenues représentant 3,6 % du capital, pour 6,9 millions d'euros.

Bolloré a également fait l'acquisition dans les mêmes conditions de 5 % supplémentaires du capital de la société Nord-Sumatra Investissements détenus auparavant par la société Bolloré Participations.

Acquisition des minoritaires de CSA

Le Groupe a exercé début juillet ses options d'achat portant sur 60 % du groupe CSA, portant sa participation à 100 %.

Acquisition de SAEL

Le Groupe a finalisé au cours du second semestre l'acquisition de SAEL, cinquième société de transport d'Afrique du Sud.

Le montant constaté en écart d'acquisition au titre des opérations de la période s'élève à 41 millions d'euros, dont 19,4 millions d'euros au titre de l'acquisition du groupe White Horse, incluant la part relative à l'acquisition des minoritaires résiduels qui disposent d'une option de vente de leur participation.

Le coût d'acquisition global de ces participations s'élève à 68,3 millions d'euros.

La juste valeur des actifs et passifs identifiables s'élève à 27,3 millions d'euros. L'écart d'acquisition tient compte principalement de la reconnaissance des engagements envers le personnel des entités acquises, à hauteur de 1 million d'euros.

Entités mises en équivalence

Mise en équivalence d'Aegis au 30 septembre 2008

Au 31 décembre 2008, le Groupe Financière de l'Odet détient une participation de 29,10 % dans le groupe de communication et d'achat d'espace britannique Aegis.

Depuis le 30 septembre 2008, le Groupe considère que les obstacles le privant d'une influence notable ont été levés. En conséquence, cette participation a été mise en équivalence dans les comptes consolidés à compter de cette date.

NOTE 3 – COMPARABILITÉ DES COMPTES

Aux variations de périmètre de consolidation et aux modifications de présentation détaillées ci-dessous, les comptes de l'exercice 2009 sont comparables à ceux de l'exercice 2008.

APPLICATION D'IAS 1 RÉVISÉE ET D'IFRS 8

Les normes IAS 1 « Présentation des états financiers » révisée et IFRS 8 « Secteurs opérationnels » ont été appliquées pour la première fois en 2009. L'application de ces normes n'a pas d'effet sur les comptes du Groupe et modifie seulement la présentation de l'information sectorielle.

Conformément aux dispositions d'application de ces normes, l'information sectorielle comparative a été adaptée à la nouvelle présentation pour toutes les périodes présentées.

APPLICATION D'IFRS 5 « ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES »

Le Groupe a cédé en juillet 2009 son activité Papiers à cigarettes et impressions minces. Cette activité constituant une branche d'activité à part entière, conformément à la norme IFRS 5, le résultat de cette activité est présenté en « Résultat net des activités abandonnées » au 31 décembre 2009 ainsi que pour toutes les périodes présentées.

Conformément à la norme, le bilan comparatif 2008 n'a pas été retraité.

La note 28 décrit l'incidence des variations de périmètre et de change sur les chiffres clés, les données 2009 étant ramenées au périmètre et au taux de change 2008.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTES SUR LE BILAN

NOTE 4 – GOODWILL

ÉVOLUTION DES GOODWILL

(en milliers d'euros)

Au 31 décembre 2008	961 238
Acquisition	15 299 ⁽¹⁾
Cession	(192)
Variation de change	3 611
Autres	(170)
Au 31 décembre 2009	979 786

(1) Correspond principalement à l'acquisition complémentaire de titres Tin Can pour 8,7 millions d'euros et à l'écart d'acquisition de 3 millions d'euros lié à la consolidation de Wifirst.

VENTILATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

(en milliers d'euros)

	31/12/2009	31/12/2008
Transport et logistique	883 194	867 917
Distribution d'énergie	55 941	55 838
Industrie	10 451	10 451
Autres activités	30 200	27 032
Total	979 786	961 238

DÉFINITION ET GROUPEMENT DES UGT

Le groupe Financière de l'Odéa comprend, au 31 décembre 2009, une trentaine d'unités génératrices de trésorerie (UGT) avant regroupements d'UGT. Le découpage de l'activité par UGT s'appuie sur les spécificités des différents métiers du Groupe.

Les principales UGT sont les suivantes : « Transport et logistique Afrique », « Logistique internationale », et « Distribution d'énergie » (hors concession). Ces activités sont décrites dans la note B.7 Règles et méthodes d'évaluation, paragraphe 21 : Information sectorielle.

En raison des synergies existantes entre les UGT listées ci-dessous, le Groupe a identifié les 3 regroupements d'UGT suivants :

- regroupement Logistique Afrique : comprenant les UGT Transport et logistique Afrique et Concessions ferroviaires et portuaires d'Afrique ;
- regroupement Presse gratuite ;
- regroupement Télécoms.

Les dépréciations sont effectuées sur les UGT après regroupements.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR RECOUVRABLE

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les *goodwill* font l'objet chaque année de tests de valeur. Les tests sont réalisés au moins une fois par an à la date de clôture.

Lorsque la valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité) est inférieure à la valeur comptable d'une UGT, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel, dans le poste « Amortissements et provisions ».

La valeur d'utilité est calculée par la méthode d'actualisation des flux de trésorerie opérationnels prévisionnels après impôts.

La juste valeur est calculée à partir des informations de marché.

Principales hypothèses de détermination de la valeur recouvrable

Les principales hypothèses retenues pour la détermination de la valeur recouvrable sont les suivantes :

- le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital (WACC) de chaque UGT ; il intègre les éventuels risques spécifiques à chaque activité (métiers, marchés et géographiques) ; le taux retenu a été déterminé sur la base d'informations communiquées par un cabinet d'expertise ;
- les flux de trésorerie sont calculés à partir des budgets opérationnels puis sont extrapolés en appliquant, jusqu'à la cinquième année, un taux de croissance en adéquation avec le potentiel de développement des marchés concernés et avec les perspectives définies par le management sur la base de l'expérience passée. Au-delà de la cinquième année, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Les projections de flux de trésorerie sur les concessions sont basées sur la durée des contrats.

Ces tests sont effectués sur la base d'un taux d'actualisation après impôts. La méthode retenue n'entraîne pas d'écarts significatifs avec un calcul effectué sur la base d'un taux d'actualisation avant impôts (vérification effectuée conformément à la norme IAS 36 BCZ 85).

Le tableau ci-dessous reprend les hypothèses retenues pour les principales UGT :

En 2009 (en milliers d'euros)	Transport et logistique Afrique (UGT)	Logistique internationale (UGT)	Distribution d'énergie (UGT)
Valeur nette comptable du goodwill	426 519	442 643	31 826
Pertes de valeur comptabilisées sur l'exercice	0	0	0
Base retenue pour la valeur recouvrable	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité
Paramètres du modèle applicable aux flux de trésorerie			
– taux de croissance sur prévisions de N + 2 à N + 5	2 % à 4 %	2 % à 12 %	2 %
– taux de croissance sur valeur terminale	2 %	2 %	1 %
– coût moyen pondéré du capital (WACC)	11,6 %	8,7 %	8,7 %
Sensibilité des tests à la modification des critères énoncés ci-dessous			
Taux d'actualisation pour lequel valeur recouvrable = valeur comptable	15,2 %	13,1 %	9,6 %
Taux de croissance à l'infini pour lequel valeur recouvrable = valeur comptable	– 4,4 %	– 2,8 %	– 0,3 %

En 2008 (en milliers d'euros)	Transport et logistique Afrique (UGT)	Logistique internationale (UGT)	Distribution d'énergie (UGT)
Valeur nette comptable du goodwill	424 496	438 109	31 723
Pertes de valeur comptabilisées sur l'exercice	0	0	0
Base retenue pour la valeur recouvrable	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité
Paramètres du modèle applicable aux flux de trésorerie			
– taux de croissance sur prévisions de N + 2 à N + 5	2 % à 4 %	2 % à 4 %	2 %
– taux de croissance sur valeur terminale	2 %	2 %	1 %
– coût moyen pondéré du capital (WACC)	11,2 %	8,5 %	7,9 %
Sensibilité des tests à la modification des critères énoncés ci-dessous			
– taux d'actualisation pour lequel valeur recouvrable = valeur comptable	17 %	13,6 %	8,2 %
– taux de croissance à l'infini pour lequel valeur recouvrable = valeur comptable	– 3,8 %	– 2,4 %	0,7 %

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

ÉVOLUTION EN 2009

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2008	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2009
Concessions, brevets, frais de recherche	165 581	52 778	(312)	153	(45)	3 658	221 813
Fonds commerciaux	70 171	732	(322)	(360)	(11)	0	70 210
Autres	49 501	31 756	(2 199)	(2 479)	(13)	(1 460)	75 106
Valeurs brutes	285 253	85 266	(2 833)	(2 686)	(69)	2 198	367 129

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2008	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2009
Concessions, brevets, frais de recherche	(46 465)	(21 623)	718	(85)	5	105	(67 345)
Fonds commerciaux	(38 932)	(642)	341	441	37	(1)	(38 756)
Autres	(34 695)	(4 761)	361	1 660	(15)	(443)	(37 893)
Amortissements et provisions	(120 092)	(27 026)	1 420	2 016	27	(339)	(143 994)
Valeurs nettes	165 161	58 240	(1 413)	(670)	(42)	1 859	223 135

NOTE 6 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ÉVOLUTION EN 2009

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2008	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2009
Terrains	49 279	8 292	(326)	(2 525)	(329)	513	54 904
Constructions	647 054	24 298	(3 381)	(13 238)	(5 094)	34 374	684 013
Installations techniques, matériels	661 228	48 790	(18 821)	(102 026)	(2 311)	24 586	611 446
Autres	497 316	35 613	(22 696)	3 613	(4 020)	11 490	521 316
Immobilisations en cours	54 752	51 983	(286)	(583)	(295)	(53 972)	51 599
Avances, acomptes	27 614	16 107	(18 023)	(441)	(7)	(10 083)	15 167
Valeurs brutes	1 937 243	185 083	(63 533)	(115 200)	(12 056)	6 908	1 938 445

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2008	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2009
Terrains	(7 293)	(571)	8	604	39	63	(7 150)
Constructions	(240 444)	(26 170)	2 672	8 186	1 841	(319)	(254 234)
Installations techniques, matériels ⁽¹⁾	(410 607)	(59 706)	16 072	72 563	1 384	1 796	(378 498)
Autres	(286 237)	(42 431)	20 624	(2 074)	2 683	(3 645)	(311 080)
Immobilisations en cours	(1 280)	(191)	184	0	0	1	(1 286)
Avances, acomptes	0	0	0	(101)	0	0	(101)
Amortissements et provisions	(945 861)	(129 069)	39 560	79 178	5 947	(2 104)	(952 349)
Valeurs nettes	991 382	56 014	(23 973)	(36 022)	(6 109)	4 804	986 096

(1) La valeur d'utilité au 31 décembre 2009 de l'UGT Films plastiques a conduit à constater une dépréciation de – 8 millions d'euros des actifs corporels de cette UGT en l'absence de tout *goodwill* (contre – 5,9 millions d'euros au 31 décembre 2008). Le taux d'actualisation utilisé est de 6,1 % au 31 décembre 2009, contre 6,3 % au 31 décembre 2008.

Les investissements sont détaillés par secteur opérationnel dans la note 27.

BIENS PRIS EN CRÉDIT-BAIL ET RETRAITES EN CONSOLIDATION

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Montant brut	Amortissements		Montant net
		Exercice	Cumulés	
Terrains	1 570	0	0	1 570
Constructions	13 694	(740)	(6 951)	6 743
Autres immobilisations	27 024	(3 743)	(12 725)	14 299
Total	42 288	(4 483)	(19 676)	22 612

Au 31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Montant brut	Amortissements		Montant net
		Exercice	Cumulés	
Terrains	1 570	0	0	1 570
Constructions	15 532	(538)	(6 603)	8 929
Autres immobilisations	29 723	(2 595)	(14 229)	15 494
Total	46 825	(3 133)	(20 832)	25 993

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 7 – CONTRATS DE LOCATIONS

CONTRATS DE LOCATIONS EN TANT QUE PRENEUR

Échéancier des paiements minimaux

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Concessions ⁽¹⁾	(411 511) ⁽²⁾	(22 386)	(88 074)	(301 051)
Paiements minimaux	(330 164)	(121 388)	(161 324)	(47 452)
Revenus des sous-locations	22 939	14 508	8 283	148
Total	(718 736)	(129 266)	(241 115)	(348 355)

Au 31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Concessions ⁽¹⁾	(314 868) ⁽²⁾	(18 104)	(71 924)	(224 840)
Paiements minimaux	(291 663)	(121 212)	(129 427)	(41 024)
Revenus des sous-locations	8 410	3 025	5 120	265
Total	(598 121)	(136 291)	(196 231)	(265 599)

(1) Voir ci-après les informations relatives aux contrats de concession.

(2) Inclut uniquement la part fixe des redevances.

CONTRATS DE LOCATIONS EN TANT QUE BAILLEUR

Échéancier de l'investissement brut total dans le contrat de location et de la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Paiements minimaux	3 892	2 377	1 515	0
Loyers conditionnels de l'exercice	88	32	56	0
Total	3 980	2 409	1 571	0

Au 31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Paiements minimaux	9 823	3 597	6 226	0
Loyers conditionnels de l'exercice	184	118	66	0
Total	10 007	3 715	6 292	0

INFORMATIONS RELATIVES AUX CONTRATS DE CONCESSION

Concessionnaire	Infrastructures	Concédant	Durée du contrat	Contrepartie du droit d'usage accordé par le concédant ^{(1),(2)}	Contrôle des infrastructures utilisées et des développements ultérieurs ⁽³⁾
Bénin Terminal ⁽⁴⁾	Terminal portuaire de Cotonou (Bénin)	État béninois et port autonome de Cotonou	25 ans à compter de 2009	Droit d'entrée initial + redevance annuelle fixe + redevance sur volume	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien. Travaux de développement et d'amélioration à la charge du concessionnaire.
Congo Terminal	Terminal portuaire de Pointe-Noire (Congo)	Port autonome de Pointe-Noire	27 ans à compter de 2009 jusqu'en 2035	Droit d'entrée initial + redevance annuelle fixe + redevance sur volume	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien. Travaux de développement et d'amélioration à la charge du concessionnaire.
SFDM	Oléoduc reliant le port de Donges à Metz et dépôts (France)	État français	25 ans à compter de mars 1995	Droit d'entrée initial + redevance annuelle fixe + redevance sur le résultat net de l'année précédente	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien. Travaux de développement et d'amélioration à la charge du concessionnaire.
Sitarail	Réseau ferré reliant Abidjan à Ouagadougou (Côte d'Ivoire/ Burkina Faso)	États du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire	15 ans à compter de 1995, renouvelée jusqu'en 2030	Redevance sur le chiffre d'affaires + règlement du service de la dette	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété et assure les travaux de développement. Obligation contractuelle d'entretien à la charge du concessionnaire.
Camrail	Réseau ferré camerounais	État camerounais	30 ans à compter de 1999, renouvelée jusqu'en 2034	Redevance annuelle fixe + redevance sur le résultat avant impôt de l'année précédente	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien à la charge du concessionnaire. Travaux de développement et de renouvellement à la charge de l'État camerounais.
SETV	Terminal portuaire de Vridi (Côte d'Ivoire)	Port autonome d'Abidjan	15 ans à compter de 2004, renouvelée jusqu'en 2029	Redevance annuelle fixe révisable chaque année	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien. Travaux de développement et d'amélioration à la charge du concessionnaire.
DIT	Terminal portuaire de Douala (Cameroun)	Port autonome de Douala	15 ans à compter de 2005	Droit d'entrée initial + redevance annuelle fixe	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien. Travaux de développement et d'amélioration à la charge du concessionnaire.
Meridian Port Service	Terminal portuaire de Tema (Ghana)	Autorités portuaires du Ghana	20 ans à compter de 2004	Droit d'entrée + redevance annuelle fixe révisable chaque année + redevance sur le chiffre d'affaires	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien. Travaux de développement et d'amélioration à la charge du concessionnaire.
TICT	Terminal portuaire de Tin Can (Nigeria)	Autorités portuaires du Nigeria	15 ans à compter de 2006	Droit d'entrée + redevance annuelle fixe révisable chaque année	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien. Travaux de développement et d'amélioration à la charge du concessionnaire.
Bolloré Telecom	Licences WiMax régionales (France)	État français	20 ans à compter de 2006	Droit d'entrée initial + redevance annuelle fixe	Mise à disposition des fréquences radio uniquement.
STCG	Terminal portuaire d'Owendo	Office des Ports du Gabon (OPRAG)	20 ans avec possibilité de renouveler au maximum de 10 ans	Droit d'entrée initial + redevance annuelle fixe	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant, qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'aménagement, d'entretien et de développement des infrastructures à la charge du concessionnaire.

(1) Les redevances sont comptabilisées en charges dans le résultat opérationnel, au cours de l'exercice où elles sont exigibles.

(2) Le droit d'entrée initial est comptabilisé en immobilisation incorporelle et amorti linéairement sur la durée de la concession.

(3) Les obligations contractuelles d'entretien et de remise en état font l'objet de provisions comptabilisées selon la norme IAS 37 et présentées en note 17 Provisions pour risques et charges.

(4) Le démarrage opérationnel de la concession est prévu en 2012.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Caractéristiques communes à l'ensemble des contrats

Contrôle et régulation du tarif des prestations	Fixation libre des prix des prestations par le concessionnaire, sous réserve de l'avis conforme des autorités concédantes pour certaines concessions
Origine des revenus du concessionnaire	Usagers
Transfert des infrastructures à l'issue du contrat au concessionnaire	Non

NOTE 8 – TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

(en milliers d'euros)

Au 31 décembre 2008	916 747
Variation du périmètre de consolidation ⁽¹⁾	3 779
Quote-part de résultat	72 434
Autres mouvements ⁽²⁾	(22 182)
Au 31 décembre 2009	970 778

(1) Dont 4 millions d'euros liés aux entrées de périmètre des entités Tiba International et SDV Horoz.

(2) Dont – 27,8 millions d'euros au titre des dividendes, – 14,1 millions d'euros provenant des modifications des capitaux propres d'ouverture d'Aegis et 17,8 millions d'euros au titre de la conversion (dont Aegis, pour 10,4 millions d'euros et Socfindo, pour 9,3 millions d'euros).

VALEUR CONSOLIDÉE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

	Au 31/12/2009		Au 31/12/2008	
	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence
(en milliers d'euros)				
Aegis ⁽¹⁾	30 014	358 860	923	341 801
Havas ⁽²⁾	33 389	396 865	(175 323)	369 472
Groupe Socfinal	7 328	173 596	47 295	168 861
Euro Media Group	1 494	34 687	1 105	33 204
Someport Walon	61	3 109	1 176	3 449
Tiba International	(104)	2 962	–	–
SDV Horoz	252	699	–	–
Autres sociétés	0	0	0	(40)
Total	72 434	970 778	(124 824)	916 747

Évaluation des titres mis en équivalence

Conformément à la norme IAS 28, la valeur des participations mises en équivalence est testée à la date de clôture dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation.

La valeur d'utilité des participations est calculée à partir d'une analyse multicritère intégrant la valeur boursière, des flux de trésorerie futurs actualisés et des comparables boursiers.

Ces méthodes sont confrontées aux objectifs de cours déterminés par les analystes financiers pour les titres cotés.

Les valeurs d'utilité des participations dans Havas et Aegis ont été recalculées au 31 décembre 2009.

Concernant Havas, la revue de la valeur d'utilité a conduit à reconnaître une reprise de dépréciation à hauteur de 5,5 millions d'euros.

Concernant Aegis, la revue de la valeur d'utilité a conduit à reconnaître une reprise de dépréciation à hauteur de 9,6 millions d'euros.

(1) Aegis

Aegis est une société cotée à la Bourse de Londres qui établit des comptes consolidés conformes au référentiel IFRS.

Le Groupe Financière de l'Odéot détient, au 31 décembre 2009, 29,04 % du groupe Aegis (29,10 % au 31 décembre 2008). Cette participation a été mise en équivalence dans les comptes du Groupe à compter du 30 septembre 2008, comme précisé dans le rapport annuel 2008.

L'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables a été confiée à un cabinet extérieur.

L'écart d'acquisition a été calculé conformément au référentiel IFRS et a été constaté dans la devise de l'entité acquise et converti au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs incorporels identifiables conformément à IAS 38 et selon la pratique généralement observée dans ce secteur correspondent à des réseaux composés d'un ensemble d'actifs incorporels (relations clients, outils, marques) formant un tout indissociable, de durée de vie indéfinie.

Ces actifs ont été valorisés par actualisation des flux de trésorerie futurs.

Au 31 décembre 2009, la valeur consolidée de la participation s'élève à 358,9 millions d'euros et la quote-part de résultat revenant au Groupe s'élève à 30 millions d'euros, après reprise de dépréciation de 9,6 millions d'euros.

La valeur de marché de la participation s'élève à 453,4 millions d'euros au cours spot au 31 décembre 2009.

Principales informations financières résumées d'Aegis

(en millions de livres sterling)	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008
Chiffre d'affaires	1 346	1 342
Résultat net	64	89
Total actif	3 613	4 114
Capitaux propres	444	460

(2) Havas

Havas est une société cotée qui établit des comptes consolidés conformes au référentiel IFRS. Le Groupe Financière de l'Odéot détient, au 31 décembre 2009, 32,93 % du capital du Groupe Havas (32,93 % au 31 décembre 2008).

Le Groupe, au regard des normes IFRS, ne détenant pas le contrôle d'Havas, cette participation est consolidée par mise en équivalence dans les comptes consolidés. Au cours de l'exercice, aucun événement n'est venu modifier l'appréciation de l'influence notable concernant la participation dans le Groupe Havas.

Au 31 décembre 2009, la valeur consolidée de la participation s'élève à 396,9 millions d'euros et la quote-part de résultat revenant au Groupe est de 33,4 millions d'euros (après reprise de dépréciation de 5,5 millions d'euros).

La valeur de marché de la participation s'établit à 395,1 millions d'euros au cours spot au 31 décembre 2009.

Principales informations financières résumées d'Havas

(en millions d'euros)	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008
Chiffre d'affaires	1 441	1 568
Résultat net	98	112
Total actif	4 307	4 509
Capitaux propres	1 087	1 015

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 9 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Dont non courant	Dont courant
Actifs disponibles à la vente	1 685 432	(192 043)	1 493 389	1 491 611	1 778
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	70 017	(37 077)	32 940	32 405	535
Total	1 755 449	(229 120)	1 526 329	1 524 016	2 313

Au 31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Dont non courant	Dont courant
Actifs disponibles à la vente	1 123 111	(125 963)	997 148	997 148	0
Actifs à la juste valeur par résultat	1 490	0	1 490	1 490	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	159 196	(49 574)	109 622	98 026	11 597
Total	1 283 797	(175 537)	1 108 260	1 096 664	11 597

DÉTAIL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE

(en milliers d'euros)	Valeur nette au 31/12/2008	Acquisitions ⁽¹⁾	Cessions ⁽²⁾	Variation juste valeur ⁽³⁾	Dépréciation constatée en résultat ⁽⁴⁾	Autres mouvements ⁽⁵⁾	Valeur nette au 31/12/2009
Actifs disponibles à la vente	997 148	150 437	(24 387)	424 405	(44 055)	(10 159)	1 493 389
Actifs à la juste valeur par résultat	1 490	0	0	(1 490)	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	109 622	5 079	(79 198)	0	(1 445)	(1 118)	32 940
Total	1 108 260	155 516	(103 585)	422 915	(45 500)	(11 277)	1 526 329

(1) Actifs disponibles à la vente : principalement effet des acquisitions de titres Vallourec pour 104,7 millions d'euros, dont 21,4 millions d'euros au titre du dividende en action.

(2) Actifs disponibles à la vente : cession des titres Vallourec obtenus en dividendes pour – 22,4 millions d'euros.

Prêts, créances dépôts et obligations : remboursement de dépôts de trésorerie pour – 56 millions d'euros.

(3) Les cessions de titres de participation n'ont entraîné aucune reprise en compte de résultat, de réserves de réévaluation d'instruments financiers (IAS 32/39) au titre de l'exercice.

(4) Actifs disponibles à la vente : essentiellement dépréciation des titres SNO pour – 28,9 millions d'euros.

(5) Essentiellement effet des variations de périmètre.

ACTIFS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

Les actifs à la juste valeur par résultat comprennent essentiellement des instruments financiers dérivés (voir note 21 – Endettement financier).

ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE

Détail des principaux titres

	Au 31/12/2009		Au 31/12/2008	
Sociétés (en milliers d'euros)	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable
Vallourec	5,22	379 951	2,90	126 275
Mediobanca	4,99	357 567	4,99	295 490
Gaumont	9,57	15 945	9,57	18 603
BigBen Interactive	10,98	10 321	–	–
Harris Interactive	14,90	6 639	14,97	3 754
Autres titres cotés	–	5 611	–	2 320
Sous-total titres cotés		776 034		446 442
Sofibol ⁽¹⁾⁽²⁾	48,95	369 658	48,95	264 654
Financière V ⁽¹⁾⁽²⁾	49,69	192 334	49,69	137 792
Omnium Bolloré ⁽¹⁾⁽²⁾	49,84	97 143	49,84	69 595
Autres titres non cotés	–	58 220	–	78 665
Sous-total titres non cotés		717 355		550 706
Total		1 493 389		997 148

Les titres de participation cotés sont évalués au cours de Bourse (voir note 36). Les titres de participation non cotés concernent principalement les participations du Groupe dans Omnium Bolloré, Sofibol et Financière V, holdings intermédiaires de contrôle du Groupe.

Au 31 décembre 2009, une moins-value temporaire a été reconnue directement en capitaux propres au titre des réévaluations des actifs financiers disponibles à la vente sur les titres Gaumont pour un montant de – 0,8 million d'euros ; cette moins-value est considérée comme ni significative et ni durable.

(1) Sofibol, Financière V, Omnium Bolloré :

Le Groupe détient directement et indirectement des participations dans Omnium Bolloré, Financière V et Sofibol, holdings intermédiaires de contrôle du Groupe.
– Sofibol, contrôlée par Vincent Bolloré est détenue à 51,06 % par Financière V, à 35,93 % par Bolloré et à hauteur de 13,01 % par la Compagnie Saint-Gabriel, elle-même filiale à 100 % de Bolloré.

– Financière V, contrôlée par Vincent Bolloré est détenue à 50,31 % par Omnium Bolloré, à 22,81 % par la Compagnie du Cambodge, à 10,50 % par la Financière Moncey, à 10,25 % par Bolloré, à 4 % par la Société Industrielle et Financière de l'Artois, à 1,68 % par la Compagnie des Tramways de Rouen et à hauteur de 0,45 % par la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard.

– Omnium Bolloré, contrôlée par Vincent Bolloré est détenue à 50,05 % par Bolloré Participations, à 27,92 % par African Investment Company (contrôlée par Bolloré), à 17,10 % par

Financière Moncey, à 4,82 % par Bolloré et à hauteur de 0,11 % par Vincent Bolloré.

Ces titres font l'objet d'une valorisation basée sur la valeur par transparence correspondant à la moyenne des trois méthodes décrites ci-dessous :

– des cours de Bourse de Bolloré et de Financière de l'Odé ;
– des capitaux propres consolidés de Financière de l'Odé.

La valeur globale de ces participations estimée à partir du seul cours de Bourse de Financière de l'Odé serait supérieure de 28,3 millions d'euros à la valeur ainsi calculée, cette valeur globale restant supérieure à leur coût d'acquisition.

(2) Malgré sa participation dans les sociétés Sofibol (48,95 %), Omnium (49,84 %) et Financière V (49,69 %), le Groupe Financière de l'Odé ne détient pas d'influence notable sur ces participations car les actions détenues sont privées de droit de vote en raison du contrôle exercé directement et indirectement par ces sociétés sur le Groupe.

NOTE 10 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

	Au 31/12/2009			Au 31/12/2008		
(en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Autres actifs non courants	4 669	(4 372)	297	4 878	(4 434)	444
Total	4 669	(4 372)	297	4 878	(4 434)	444

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 11 – STOCKS ET EN-COURS

	Au 31/12/2009			Au 31/12/2008		
(en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Matières premières, fournitures et autres	82 022	(13 311)	68 711	89 915	(12 776)	77 139
Produits en cours, intermédiaires et finis	11 732	(706)	11 026	21 643	(1 864)	19 779
Voyages en cours	234	0	234	383	0	383
Autres prestations en cours	881	0	881	1 625	0	1 625
Marchandises	64 567	(529)	64 038	44 758	(665)	44 093
Total	159 436	(14 546)	144 890	158 324	(15 305)	143 019

NOTE 12 – CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

	Au 31/12/2009			Au 31/12/2008		
(en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	1 288 128	(66 339)	1 221 789	1 372 387	(68 833)	1 303 554
Créances sociales et fiscales d'exploitation	12 751	(472)	12 279	11 739	(296)	11 443
Fournisseurs débiteurs	102 532	(448)	102 084	100 205	(429)	99 776
Comptes courants actifs	68 154	(20 293)	47 861	77 829	(45 891)	31 938
Autres créances d'exploitation	111 142	(5 568)	105 574	118 787	(5 506)	113 281
Autres créances	12 097	(1 878)	10 219	8 736	(1 985)	6 751
Total	1 594 804	(94 998)	1 499 806	1 689 683	(122 940)	1 566 743

BALANCE ÂGÉE DES CRÉANCES ÉCHUES NON PROVISIONNÉES À LA CLÔTURE

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Total	Non échues	Échues	0 à 6 mois	6 à 12 mois	Plus de 12 mois
Créances clients nettes	1 221 789	798 090	423 699	330 339	61 448	31 912

Au 31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Total	Non échues	Échues	0 à 6 mois	6 à 12 mois	Plus de 12 mois
Créances clients nettes	1 303 554	868 404	435 150	366 442	40 894	27 814

Le Groupe analyse ses créances clients au cas par cas et constate les dépréciations sur une base individuelle, en tenant compte de la situation du client et des retards de paiement.

Les créances échues non provisionnées font pour partie l'objet de couvertures d'assurance-crédit à hauteur de 129,2 millions d'euros au 31 décembre 2009 et de 161,1 millions d'euros au 31 décembre 2008.

ANALYSE DE LA VARIATION DE LA PROVISION SUR CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2008	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2009
Provisions clients et comptes rattachés	(68 833)	(14 884)	15 351	1 369	102	556	(66 339)

ANALYSE EN COMPTE DE RÉSULTAT DES PROVISIONS ET DES CHARGES SUR CRÉANCES CLIENTS

(en milliers d'euros)	2009 ⁽¹⁾	2008 ⁽¹⁾
Dotations aux provisions	(14 884)	(18 398)
Reprises de provisions	15 351	19 711
Pertes sur créances irrécouvrables	(8 064)	(12 038)

(1) Y compris activité Papiers reclassée selon IFRS 5 en activité abandonnée.

NOTE 13 – IMPÔTS COURANTS ACTIF

	Au 31/12/2009			Au 31/12/2008		
(en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Impôts courants – actif	87 694	0	87 694	128 344	0	128 344
Total	87 694	0	87 694	128 344	0	128 344

NOTE 14 – AUTRES ACTIFS COURANTS

	Au 31/12/2009			Au 31/12/2008		
(en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Comptes de régularisation	19 387	0	19 387	20 695	0	20 695
Total	19 387	0	19 387	20 695	0	20 695

NOTE 15 – TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	Au 31/12/2009			Au 31/12/2008		
(en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Disponibilités	336 889	(177)	336 712	327 734	(19)	327 715
Équivalents de trésorerie	80 764	(382)	80 382	67 519	(382)	67 137
Conventions de trésorerie – actif	0	0	0	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	417 653	(559)	417 094	395 253	(401)	394 852
Conventions de trésorerie – passif	(45 243)	0	(45 243)	(50 213)	0	(50 213)
Concours bancaires courants	(117 568)	0	(117 568)	(157 550)	0	(157 550)
Trésorerie nette	254 842	(559)	254 283	187 490	(401)	187 089

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 16 – CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2009, le capital social de Financière de l'Odet s'élève à 105 375 840 euros, divisé en 6 585 990 actions ordinaires d'un nominal de 16 euros chacune et entièrement libérées. Au cours de la période close le 31 décembre 2009, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation s'est élevé à 4 820 545 actions et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et dilutives s'est élevé à 4 820 545 actions.

ÉVOLUTION DU CAPITAL

Aucune évolution du capital de la société mère n'a été constatée durant l'exercice 2009.

Les événements affectant ou pouvant affecter le capital social de Financière de l'Odet sont soumis à l'accord de l'Assemblée générale des actionnaires.

Le Groupe suit en particulier l'évolution du ratio endettement net/capitaux propres totaux.

L'endettement net utilisé est présenté en note 21 – Endettement financier.

Les capitaux propres utilisés sont ceux présentés dans le tableau de variation des capitaux propres des états financiers.

DIVIDENDES DISTRIBUÉS PAR LA SOCIÉTÉ MÈRE

Le montant total des dividendes payés par la société mère est de 2 371 milliers d'euros, soit 0,36 euro par action au titre de l'exercice 2009.

TITRES D'AUTOCONTRÔLE

Au 31 décembre 2009, le nombre d'actions d'autocontrôle détenues par la société Financière de l'Odet et ses filiales s'élève à 1 765 445 actions.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le tableau ci-dessous fournit le détail des éléments utilisés pour calculer les résultats par action de base et dilué présentés au pied du compte de résultat.

(en milliers d'euros)	2009	2008
Résultat net part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action – de base	40 452	23 917
Résultat net part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action – dilué	40 452	23 917
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies, utilisé pour le calcul du résultat par action – de base	47 835	37 342
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies, utilisé pour le calcul du résultat par action – dilué	47 835	37 342

	2009	2008
Nombre de titre émis au 31 décembre		
Nombre de titres émis	6 585 990	6 585 990
Nombre de titres d'autocontrôle	(1 765 445)	(1 765 445)
Nombre de titres en circulation	4 820 545	4 820 545
Plan d'options de souscription d'actions	0	0
Nombre de titres émis et potentiels	4 820 545	4 820 545
Nombre moyen pondéré de titres en circulation – de base	4 820 545	4 924 663
Nombre moyen pondéré de titres dilutifs résultant de l'exercice d'options de souscription	0	0
Nombre moyen pondéré de titres en circulation et potentiels – après dilution	4 820 545	4 924 663

NOTE 17 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Exercice 2009 (en milliers d'euros)	Au 31/12/2008	Augmentations	Diminutions		Variations de périmètre	Autres	Variations de change	Au 31/12/2009
			Avec utilisation	Sans utilisation				
Provisions pour litiges ⁽¹⁾	7 226	3 523	(1 703)	(2 232)	(489)	(676)	(14)	5 635
Autres provisions pour risques	5 188	5 257	(390)	(2 089)	(487)	(299)	(4)	7 176
Restructurations	1 841	2 040	(727)	(279)	0	(246)	(68)	2 561
Autres provisions pour charges	8 632	4 813	(1 643)	(3 180)	0	363	(111)	8 874
Total provisions à moins d'un an	22 887	15 633	(4 463)	(7 780)	(976)	(858)	(197)	24 246
Provisions pour litiges ⁽¹⁾	22 224	8 236	(2 642)	(4 812)	583	668	(175)	24 082
Provisions pour risques filiales	10 442	1 273	(437)	(3 581)	514	(701)	6	7 516
Autres provisions pour risques ⁽²⁾	46 242	37 476	(902)	(22 135)	(64)	(1 617)	(40)	58 960
Provisions pour impôts	12 478	14 842	(5 275)	(412)	(226)	21	11	21 439
Obligations contractuelles	3 439	1 031	(801)	(13)	0	1 677	6	5 339
Restructurations	1 563	1 628	(595)	(202)	(200)	218	0	2 412
Autres provisions pour charges	8 689	535	(290)	(98)	0	194	(66)	8 964
Total autres provisions	105 077	65 021	(10 942)	(31 253)	607	460	(258)	128 712
Total	127 964	80 654	(15 405)	(39 033)	(369)	(398)	(455)	152 958

(1) Correspond à des litiges d'exploitation individuellement non significatifs.

(2) Dont litige Copigraph pour – 22,7 millions d'euros.

Les provisions pour dépollution et risques environnementaux s'élèvent à – 4 millions d'euros au 31 décembre 2009 et à – 3,7 millions d'euros au 31 décembre 2008.

IMPACT (NET DES CHARGES ENCOURUES) AU COMPTE DE RÉSULTAT EN 2009

(en milliers d'euros)	Dotations	Reprises sans utilisation	Impact net
Résultat opérationnel	(64 499)	28 804	(35 695)
Résultat financier	(1 313)	9 817	8 504
Charge d'impôt	(14 842)	412	(14 430)
Total	(80 654)	39 033	(41 621)

Les provisions pour obligations contractuelles correspondent principalement à la remise en état des ouvrages exploités dans le cadre des contrats de concessions. Elles sont calculées à la fin de chaque exercice en fonction d'un plan pluriannuel de travaux révisé annuellement pour tenir compte des programmes de dépenses.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 18 – ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

ACTIFS ET PASSIFS COMPTABILISÉS AU BILAN

	Au 31/12/2009			Au 31/12/2008		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Valeur actualisée des obligations (régimes non financés)	69 313	19 468	88 781	75 672	20 212	95 884
Valeur actualisée des obligations (régimes financés)	42 733	0	42 733	44 388	0	44 388
Écarts actuariels non comptabilisés	(4 579)	0	(4 579)	(6 343)	0	(6 343)
Juste valeur des actifs du régime	(25 915)	0	(25 915)	(24 757)	0	(24 757)
Coût des services passés non comptabilisés	(2 634)	0	(2 634)	(2 754)	0	(2 754)
Montant net au bilan des engagements envers le personnel	78 918	19 468	98 386	86 206	20 212	106 418

Les pertes et gains actuariels d'expérience générés courant 2009 pour le Groupe s'élèvent à – 2 millions d'euros (soit – 1,49 % par rapport à l'engagement).

COMPOSANTES DE LA CHARGE

	Exercice 2009			Exercice 2008		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Coût des services rendus	(5 219)	(2 176)	(7 395)	(5 308)	(1 583)	(6 891)
Charges d'intérêt	(5 165)	(893)	(6 058)	(4 832)	(879)	(5 711)
Rendement attendu des actifs du régime	1 316	0	1 316	1 076	0	1 076
Coût des services passés	(571)	0	(571)	(5 794)	(101)	(5 895)
Montant des gains et pertes actuariels reconnus dans l'année	(1 088)	777	(311)	(319)	(270)	(589)
Coûts des engagements envers le personnel des activités poursuivies	(10 727)	(2 292)	(13 019)	(15 177)	(2 833)	(18 010)
Coûts des engagements envers le personnel des activités abandonnées	(385)	(63)	(448)	(814)	(84)	(898)
Coûts des engagements envers le personnel des activités totales	(11 112)	(2 355)	(13 467)	(15 991)	(2 917)	(18 908)

MOUVEMENTS SUR LE PASSIF/ACTIF NET COMPTABILISÉ AU BILAN

Évolution de la provision

	Exercice 2009			Exercice 2008		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Au 1^{er} janvier	86 206	20 212	106 418	79 445	19 146	98 591
Augmentation	11 112	2 355	13 467	15 991	2 917	18 908
Diminution	(9 636)	(1 832)	(11 468)	(7 810)	(1 663)	(9 473)
Écart de conversion	(397)	(368)	(765)	(1 883)	(188)	(2 071)
Autres mouvements ⁽¹⁾	(8 367)	(899)	(9 266)	463	0	463
Au 31 décembre	78 918	19 468	98 386	86 206	20 212	106 418

(1) Comprend principalement l'incidence de la cession des papiers, soit – 9,3 millions d'euros.

Informations concernant les actifs de couverture

Réconciliation entre la juste valeur des actifs en couverture à l'ouverture et à la clôture

<i>(en milliers d'euros)</i>	Régime en rente	Régime en capital	Total
Juste valeur des actifs au 1^{er} janvier 2009	22 316	2 441	24 757
Rendement attendu des actifs	1 258	63	1 321
(Pertes) et gains actuariels générés	1 033	(45)	988
Cotisations versées par l'employeur	1 155	23	1 178
Cotisations versées par les employés	110	0	110
Réductions/liquidations	0	(1 705)	(1 705)
Prestations payées par le fonds	(1 375)	(349)	(1 724)
Variation de périmètre	0	0	0
Autres	(610)	1 600	990
Juste valeur des actifs au 31 décembre 2009	23 887	2 028	25 915

Composition du portefeuille des placements

Les actifs des plans de retraite sont principalement localisés en France et au Royaume-Uni.

Les actifs de couverture sont investis à la clôture de la façon suivante :

France	31/12/2009		31/12/2008	
	Part	Taux de rendement	Part	Taux de rendement
<i>(en pourcentage)</i>				
Actions	0	0	0	0
Obligations	0	0	0	0
Immobilier	0	0	0	0
Trésorerie	0	0	0	0
Autres	100	4	100	4
Total	100	4	100	4

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le taux de rendement attendu a été établi sur la base des caractéristiques des contrats d'assurance.
Pour la France, il s'agit exclusivement de contrats d'assurance en euros qui sont gérés sur l'actif général des assureurs.
Aucun placement n'est effectué dans les propres actifs du Groupe.

	31/12/2009		31/12/2008	
(en pourcentage)	Part	Taux de rendement	Part	Taux de rendement
Actions	39	6,80	36	7,70
Obligations	48	6,00	62	6,00
Immobilier	0	5,80	0	7,20
Trésorerie	13	3,80	2	4,30
Autres	0	–	0	–
Total	100	6,25	100	6,81

HYPOTHÈSES D'ÉVALUATION

Les engagements sont évalués par des actuaires indépendants du Groupe. Les hypothèses retenues tiennent compte des spécificités des régimes et des sociétés concernées.

Les évaluations actuarielles complètes sont réalisées chaque année au cours du dernier trimestre.

Répartition géographique des engagements en date de clôture :

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Valeur actualisée des obligations (régimes non financés)	27 235	0	42 078	69 313
Valeur actualisée des obligations (régimes financés)	20 719	21 227	787	42 733
Avantages postérieurs à l'emploi	47 954	21 227	42 865	112 046
Autres avantages à long terme	13 578	355	5 535	19 468
Écarts actuariels non comptabilisés	1 719	1 456	(7 754)	(4 579)
Juste valeur des actifs du régime	(8 159)	(17 358)	(398)	(25 915)
Coût des services passés non comptabilisés	(2 634)	0	0	(2 634)
Montant net au bilan des engagements envers le personnel	52 458	5 680	40 248	98 386

Les taux d'actualisation déterminés par pays ou zone géographique sont obtenus pour les engagements significatifs par référence au taux de rendement des obligations privées de première catégorie (de maturité équivalente à la durée des régimes évalués).

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements sont les suivantes :

(en pourcentage)	France	Royaume-Uni	Autres
Au 31 décembre 2009			
Taux d'actualisation	5,00	5,60	5,00
Rendement attendu des actifs	4,00	6,25	4,00
Augmentation des salaires ⁽¹⁾	2,50	3,90	2,50
Augmentation du coût des dépenses de santé	3,51	–	3,51
Au 31 décembre 2008			
Taux d'actualisation	4,30	6,50	4,30
Rendement attendu des actifs	4,00	6,81	4,00
Augmentation des salaires ⁽¹⁾	2,10	4,00	2,10
Augmentation du coût des dépenses de santé	3,70	–	3,70

(1) Inflation comprise.

Pour les régimes de retraite, les pertes et gains actuariels sont amortis en charges en respectant la règle dite « du corridor » (les pertes et gains excédant 10 % du maximum entre la dette actuarielle et la valeur de marché des actifs financiers sont amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne d'activité, voir Principes et méthodes comptables).

SENSIBILITÉS

Sensibilité de l'évaluation à une variation de valeur de taux d'actualisation :

Évolution du taux d'actualisation	En %		En milliers d'euros	
	De - 0,5 %	de + 0,5 %	De - 0,5	De + 0,5 %
Effet sur l'engagement 2009	5,46	- 4,58	7 211	- 6 048
Effet sur la charge 2010	3,39	- 3,59	413	- 437

Sensibilité de l'évaluation à une variation de valeur de taux de rendement attendu des actifs :

Évolution du taux de rendement attendu	En %		En milliers d'euros	
	De - 10 %	de + 10 %	De - 10 %	De + 10 %
Effet sur la charge 2010	- 10,00	10,00	- 135	135

Sensibilité des engagements de couverture maladie à un point d'évolution des coûts médicaux :

Évolution des coûts médicaux	En %		En milliers d'euros	
	De - 1 %	De + 1 %	De - 1 %	De + 1 %
Effet sur l'engagement 2009	- 7,42	8,48	- 99	114
Effet sur le coût normal et les intérêts 2010	- 8,29	9,70	- 6	7

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 19 – TRANSACTIONS DONT LE PAIEMENT EST FONDÉ SUR DES ACTIONS

PLAN DE STOCK-OPTIONS DE JUIN 2007 DE BOLLORÉ SA

Pour les sociétés intégrées, aucun nouveau plan n'a été accordé au cours de l'exercice 2009. Les modalités de plans existant à la clôture sont décrites ci-dessous.

Le Groupe a accordé des options de souscription d'actions Bolloré SA à des salariés ou mandataires sociaux du Groupe (plans réglés en actions). La réalisation de cette opération s'est effectuée dans les conditions prévues par l'Assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2006. Les modalités de ce plan et les périodes d'exercice des options ont été définitivement arrêtées lors du Conseil d'administration du 6 avril 2007.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 « Share-based payment » à ce plan de souscription d'actions. À la date d'octroi, le 8 juin 2007, la juste valeur des options accordées a été calculée par un expert indépendant selon le modèle Black and Scholes, cette valeur représentant la charge à comptabiliser sur la période correspondant à la durée d'acquisition des options.

La juste valeur des options est étalée linéairement sur la période d'acquisition des droits. Ce montant est constaté en résultat sur la ligne « Frais de personnel » avec contrepartie en capitaux propres. Lors de l'exercice des options, le prix payé par les bénéficiaires est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des capitaux propres.

Conditions d'attribution

Date d'octroi : 8 juin 2007

Nombre d'options octroyées : 1 205 000

Prix d'exercice : 148,24 euros (correspond à 95 % de la moyenne des cours cotés des 20 séances de Bourse précédant la date d'attribution par le Conseil d'administration Bolloré du 6 avril 2007)

Cours de l'action à la date d'octroi : 168,19 euros

Durée de vie légale des options : 5 ans

Durée d'acquisition des droits : 46 mois

Principales hypothèses

Taux de dividende : 0,50 %

Volatilité attendue : 20,00 %

Taux sans risque : 4,15 %

Juste valeur de l'option : 50,20 euros

Au 31 décembre 2009, le nombre d'options restant à exercer s'élève à 1 146 000 compte tenu des annulations de l'exercice. La charge comptabilisée en résultat s'élève à cette date à – 14,2 millions d'euros.

La charge de personnel comptabilisée en résultat tient compte du turnover prévisionnel déterminé par la Direction des ressources humaines du Groupe.

PLAN D'OPTION DE SEPTEMBRE 2007 DE BOLLORÉ TELECOM

Le Groupe a également décidé d'attribuer des options de souscription d'actions Bolloré Telecom (société non cotée) à des salariés et des mandataires sociaux de cette société. Les modalités de ce plan ont été déterminées lors de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 19 juillet 2007.

Ce plan est assorti d'une garantie de liquidité assurée par l'actionnaire principal (Bolloré SA) et, en application de la norme IFRS 2, le Groupe a considéré que ce plan consistait en une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie par Bolloré SA (*cash-settlement*).

Cette définition amène à estimer un passif dans les comptes consolidés au titre de l'engagement de liquidité, passif dont la juste valeur est réévaluée à chaque clôture, toute variation étant comptabilisée en résultat en frais de personnel. L'application des modalités du mécanisme de liquidité amène à estimer la juste valeur de l'engagement sur la base de deux scénarios en fonction du niveau de résultat net sur la période. La juste valeur est de ce fait calculée en conjuguant ces deux scénarios à partir des méthodes Black and Scholes et Monte-Carlo. Au 31 décembre 2009, le nombre d'options restant à exercer s'élève à 593 977. La charge enregistrée dans les comptes de l'exercice 2009 au titre de la juste valeur de l'engagement à la date de clôture s'élève à – 0,6 million d'euros.

Conditions d'attribution

Date d'octroi : 11 septembre 2007

Nombre d'options attribuées : 593 977

Prix d'exercice : 16,00 euros

Durée de vie légale des options : 10 ans à compter de la date d'attribution

Durée d'acquisition des droits : échelonnée par tranche de 25 % par année de présence à compter de la date d'attribution

Mécanisme de liquidité assuré par Bolloré SA de la 5^e à la 10^e année à partir de la date d'octroi.

Principales hypothèses

Taux de dividendes = 0 %

Volatilité annuelle attendue = 50,00 %

Taux sans risque = 4,50 %

Juste valeur moyenne de l'option (sur la base des hypothèses à fin 2009) = 6,37 euros.

NOTE 20 – ÉCHÉANCIER DES DETTES

Au 31 décembre 2009
(en milliers d'euros)

	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	544 950	463 859	54 832	26 259
Total emprunts obligataires (a)	544 950	463 859	54 832	26 259
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	1 647 497	579 911	1 064 178	3 408
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	214 720	174 798	32 859	7 063
Sous-total passifs au coût amorti (a + b + c)	2 407 167	1 218 568	1 151 869	36 730
Passifs à la juste valeur en résultat (d)	13 980	0	13 980	0
Total dettes financières (a + b + c + d)	2 421 147	1 218 568	1 165 849	36 730
Passifs non courants				
Autres passifs non courants	23 935	0	23 935	0
Dettes des passifs courants				
Fournisseurs et autres créditeurs	1 593 815	1 593 815	0	0
Impôts courants	176 039	176 039	0	0
Autres passifs courants	31 835	31 835	0	0

Au 31 décembre 2008
(en milliers d'euros)

	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	648 604	99 892	512 857	35 855
Total emprunts obligataires (a)	648 604	99 892	512 857	35 855
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	1 534 858	475 163	630 342	429 353
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	308 240	267 556	32 950	7 734
Sous-total passifs au coût amorti (a + b + c)	2 491 702	842 611	1 176 149	472 942
Passifs à la juste valeur en résultat (d)	4 855	0	4 855	0
Total dettes financières (a + b + c + d)	2 496 557	842 611	1 181 004	472 942
Passifs non courants				
Autres passifs non courants	25 102	0	25 038	64
Dettes des passifs courants				
Fournisseurs et autres créditeurs	1 601 291	1 601 291	0	0
Impôts courants	188 870	188 870	0	0
Autres passifs courants	20 569	20 569	0	0

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 21 – ENDETTEMENT FINANCIER

ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2009	Dont courant	Dont non courant	Au 31/12/2008	Dont courant	Dont non courant
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	544 950	463 859	81 091	648 604	99 892	548 712
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 647 497	579 911	1 067 586	1 534 858	475 163	1 059 695
Autres emprunts et dettes assimilées	214 720	174 798	39 922	308 240	267 556	40 684
Passifs à la juste valeur en résultat	13 980	0	13 980	4 855	0	4 855
Endettement financier brut	2 421 147	1 218 568	1 202 579	2 496 557	842 611	1 653 946
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	(417 094)	(417 094)	0	(394 852)	(394 852)	0
Dépôt de garantie en trésorerie ⁽²⁾	0	0	0	(32 321)	0	(32 321)
Actifs en juste valeur ⁽³⁾⁽⁴⁾	(1 778)	(1 778)	0	(3 750)	0	(3 750)
Endettement financier net	2 002 275	799 696	1 202 579	2 065 634	447 759	1 617 875

(1) Trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 15).

(2) Inclus dans le poste « Autres actifs financiers non courants ».

(3) Inclus dans le poste « Autres actifs financiers courants ».

(4) Voir paragraphe ci-dessous « Actifs et passifs à la juste valeur ».

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÉMENTS DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

Analyse des passifs financiers par catégorie

Passifs au coût amorti

Emprunt obligataire convertible (en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Valeur	0	0

Autres emprunts obligataires (en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Valeur	544 950	648 604

Émis par Bolloré (solde au 31 décembre 2009 : 85 millions d'euros – solde au 31 décembre 2008 : 187,8 millions d'euros)

La société Bolloré a remboursé en mars 2009 un emprunt obligataire d'un montant total de 100 millions d'euros, émis au cours du mois de mars 2004, et rémunéré à Euribor 6 mois + 0,50 %.

Les obligations d'une valeur nominale de 1 000 euros étaient cotées à la Bourse de Luxembourg.

Le 22 décembre 2006, Bolloré a emprunté sous forme de placement privé 123 millions de dollars américains, répartis en trois tranches :

- la première tranche est à taux variable (Libor + 1 %) pour un montant de 50 millions de dollars américains, remboursable en 2013 et émise à 98 % de la valeur nominale avec une prime de remboursement de 1 million de dollars ;
- la deuxième tranche est à taux fixe (6,32 %) pour un montant de 40 millions de dollars sur une durée de dix ans ;
- la troisième tranche est à taux fixe (6,42 %) pour un montant de 33 millions de dollars sur une durée de douze ans.

Cet emprunt fait l'objet d'une couverture mixte de taux et de change (*Currency and Interest Rate Swap*) échangeant les intérêts initiaux contre du taux fixe en euros, soit 2,925 % pour la première tranche, 3,26 % pour la deuxième tranche et 4,19 % pour la dernière tranche. Le principal est remboursé en USD sur la base d'un cours de 1 EUR = 1,3192 USD.

Émis par Financière de l'Odette (solde au 31 décembre 2009 : 460 millions d'euros – solde au 31 décembre 2008 : 460 millions d'euros)

Un emprunt obligataire a été émis pour un montant total de 460 millions d'euros, la première tranche a été libérée en août 2001 pour 200 millions d'euros, et la seconde tranche a été libérée en septembre 2001 pour 260 millions d'euros. Cet emprunt obligataire porte intérêts à taux variable Euribor 12 mois majoré de 1,15 % et venait à échéance en 2006. L'échéance initiale a été reportée au 27 août 2010 par une Assemblée générale d'obligataires qui a modifié le taux variable à Euribor 12 mois majoré de 1,20 % à compter du 27 août 2003.

Le taux d'intérêt relatif à la période du 27 août 2002 au 27 août 2003 s'élève à 4,68 %. Pour la période du 27 août 2003 au 27 août 2005, le taux d'intérêt était de 3,51 %, du 27 août 2005 au 27 août 2007 le taux d'intérêt est de 3,41 %. Le taux d'intérêt de la période du 27 août 2007 au 27 août 2008 est de 5,99 %, calculé sur la base de l'Euribor 12 mois.

Une tranche de 160 millions d'euros avait fait l'objet d'un *swap* de taux pour passer à taux fixe du 26 août 2003 au 26 août 2006, soit un taux de 3,78 % majoré de 1,20 %.

Emprunts auprès des établissements de crédit
(en milliers d'euros)

	31/12/2009 ⁽¹⁾	31/12/2008 ⁽¹⁾
Valeur	1 647 497	1 534 858

(1) Dont :

- lignes de crédit syndiqué tirées de 300 millions d'euros au 31 décembre 2009 et 400 millions d'euros au 31 décembre 2008 dans le cadre d'un programme de ligne de financement dont l'échéance est 2014 ;
- 164 millions d'euros au 31 décembre 2009 et 193 millions d'euros au 31 décembre 2008 au titre d'un programme de mobilisation de créances ;
- 341,5 millions d'euros de tirage de billets de trésorerie dans le cadre d'un programme de 500 millions d'euros maximum (77 millions d'euros au 31 décembre 2008) ;
- 200 millions d'euros de financement garantis par des nantissements de titres au 31 décembre 2009 (voir note 34 – Engagements donnés).

Autres emprunts et dettes assimilées
(en milliers d'euros)

	31/12/2009 ⁽¹⁾	31/12/2008 ⁽¹⁾
Valeur	214 720	308 240

(1) Comprend principalement des concours bancaires courants pour un montant de 118 millions d'euros au 31 décembre 2009 et 158 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Actifs et passifs à la juste valeur

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Valeur		
Dérivés actifs non courants ⁽¹⁾	0	(3 750)
Dérivés actifs courants ⁽²⁾	(1 778)	0
Total	(1 778)	(3 750)
Dérivés passifs non courants	13 980	4 855
Dérivés passifs courants	0	0
Total	13 980	4 855

(1) Inclus dans le poste « Autres actifs financiers non courants » (voir note 9).

(2) Inclus dans le poste « Autres actifs financiers courants » (voir note 9).

NATURE ET JUSTE VALEUR DES PRINCIPAUX INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Nature de l'instrument	Risque couvert	Société	Échéance	Montant nominal total (en milliers de devise)	Juste valeur des instruments au 31/12/2009 (en milliers d'euros)	Juste valeur des instruments au 31/12/2008 (en milliers d'euros)
Contrat d'échange de taux d'intérêts	Taux	Bolloré	2009 à 2012	125 000 (€)	(7 234)	(5 162)
Contrat d'échange de taux d'intérêts ⁽¹⁾	Taux	Bolloré	2 014	145 000 (€)	(386)	N/A
<i>Currency interest rate swap</i>	Change et taux	Bolloré	2013/2016/2018	123 000 (\$)	(2 979)	6 652
Contrat d'échange de taux d'intérêts payeur taux fixe/capé	Taux	SDV UK	2013	25 500 (£)	Remboursé	(2 535)
Ventes d'options	Taux	Financière du Loch	2012	20 000 (€)	(3 381)	(1 302)

Les dérivés présentés dans le tableau ci-dessus ne sont pas qualifiés comptablement de couverture, à l'exception d'un swap de taux⁽¹⁾ (Var./int. structurés) d'une juste valeur de 386 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

Les produits et les charges comptabilisés en résultat de la période au titre de ces passifs financiers sont présentés en note 30 – Résultat financier.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Selon la devise

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)					
	Total	Euros	Dollars américains	Livres sterling	Autres devises
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	544 950	460 000	84 950	0	0
Total emprunts obligataires (a)	544 950	460 000	84 950	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	1 647 497	1 547 286	27 721	0	72 490
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	214 720	116 437	20 354	925	77 004
Sous-total passifs au coût amorti (a + b + c)	2 407 167	2 123 723	133 025	925	149 494

L'endettement du groupe est très majoritairement en euros.

Emprunts en dollars : voir paragraphe – Autres emprunts obligataires.

Dans le cadre de l'acquisition du Groupe JE-Bernard, la société SDV UK a emprunté le 23 février 2007 pour une durée de sept ans un montant total de 28 millions de livres sterling. Cet emprunt a été remboursé fin 2009.

Au 31 décembre 2008 (en milliers d'euros)					
	Total	Euros	Dollars américains	Livres sterling	Autres devises
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	648 604	560 654	87 950	0	0
Total emprunts obligataires (a)	648 604	560 654	87 950	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	1 534 858	1 424 855	17 268	33 323	59 412
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	308 240	183 402	38 974	42	85 822
Sous-total passifs au coût amorti (a + b + c)	2 491 702	2 168 911	144 192	33 365	145 234

Selon le taux (montants avant couverture)

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2009			Au 31/12/2008		
	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	544 950	50 242	494 708	648 604	52 960	595 644
Total emprunts obligataires (a)	544 950	50 242	494 708	648 604	52 960	595 644
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	1 647 497	90 006	1 557 491	1 534 858	76 213	1 458 645
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	214 720	61 339	153 381	308 240	117 403	190 837
Sous-total passifs au coût amorti (a + b + c)	2 407 167	201 587	2 205 580	2 491 702	246 576	2 245 126

Par ailleurs après couverture :

- au 31 décembre 2009, la part de l'endettement à taux fixe du Groupe s'élève à 15 %, contre 8,4 % avant couverture ;
- au 31 décembre 2008, la part de l'endettement à taux fixe du Groupe s'élève à 17 %, contre 9,9 % avant couverture.

Échéancier des décaissements non actualisés relatifs à l'endettement brut de clôture

Les principales hypothèses retenues pour la construction de cet échéancier sont les suivantes :

- lignes de crédit confirmées : la position échéancée est la position de clôture 2009, le montant utilisé à une date ultérieure pourrait être sensiblement différent.
- l'échéance retenue pour les lignes de crédit bilatérales est la durée contractuelle et non pas celle du tirage ; ces tirages sont renouvelés par décision du Groupe en fonction des arbitrages de trésorerie ;
- les montants en devises sont convertis au cours de clôture ;
- les intérêts futurs à taux variable sont fixés sur la base du taux de clôture, sauf dans le cas d'une meilleure estimation.

		De 0 à 3 mois		De 3 à 6 mois		De 6 à 12 mois	
(en milliers d'euros)	Au 31/12/2009	Nominaux	Intérêts	Nominaux	Intérêts	Nominaux	Intérêts
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	544 950	0	1 037	0	1 037	463 859	13 829
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 647 497	36 291	6 315	18 698	6 213	524 921	12 468
Autres emprunts et dettes assimilées	214 720	497	1 594	497	1 594	173 803	3 188
Passifs à la juste valeur en résultat	13 980	0	0	0	0	0	0
Endettement financier brut	2 421 147						

		De 1 à 5 ans		À plus de 5 ans	
(en milliers d'euros)	Au 31/12/2009	Nominaux	Intérêts	Nominaux	Intérêts
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	544 950	54 832	13 168	26 259	1 502
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 647 497	1 064 179	50 851	3 408	492
Autres emprunts et dettes assimilées	214 720	32 860	2 800	7 063	193
Passifs à la juste valeur en résultat	13 980	13 980	0	0	0
Endettement financier brut	2 421 147				

NOTE 22 – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

	Au 31/12/2008	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2009
(en milliers d'euros)		Entrées	Sorties				
Autres passifs non courants	25 102	288	993	910	587	(3 945)	23 935
Total	25 102	288	993	910	587	(3 945)	23 935

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 23 – FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2008	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2009
		Entrées	Sorties				
Dettes fournisseurs	762 146	7 435	(16 489)	(65 498)	(3 206)	(1 267)	683 121
Dettes sociales et fiscales d'exploitation	173 012	859	(8 814)	(174)	295	(110)	165 068
Clients créditeurs	105 124	5	(912)	38 068	(3 266)	761	139 780
Comptes courants – passif à moins d'un an	31 643	(410)	1 198	5 147	(3 367)	(1 645)	32 566
Autres dettes d'exploitation	484 820	14 442	(185)	37 424	(16 024)	(1 767)	518 710
Autres dettes	44 546	(559)	(936)	2 191	(42)	9 370	54 570
Total	1 601 291	21 772	(26 138)	17 158	(25 610)	5 342	1 593 815

NOTE 24 – IMPÔTS COURANTS PASSIFS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2008	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2009
		Entrées	Sorties				
Impôts courants – passif	188 870	1 568	(1 274)	(13 351)	(2 471)	2 697	176 039
Total	188 870	1 568	(1 274)	(13 351)	(2 471)	2 697	176 039

NOTE 25 – AUTRES PASSIFS COURANTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2008	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2009
		Entrées	Sorties				
Produits constatés d'avance	20 569	208	(1 962)	2 779	(89)	10 330	31 835
Autres dettes courantes	0	0	0	0	0	0	0
Total	20 569	208	(1 962)	2 779	(89)	10 330	31 835

NOTE 26 – ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le Groupe a cédé son activité Papiers à cigarettes et impressions minces en juillet 2009.

Cette activité constituant une branche d'activité à part entière, conformément à la norme IFRS 5, le résultat est regroupé sur une ligne spécifique au compte de résultat consolidé au 31 décembre 2009 ; les périodes comparatives ont fait l'objet d'un retraitement.

COMPTE DE RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

(en milliers d'euros)	2009 ⁽²⁾	2008
Chiffre d'affaires	60 420	117 023
Achats et charges externes	(41 873)	(94 797)
Frais de personnel	(14 036)	(27 225)
Amortissements et provisions	(2 304)	(14 076)
Autres produits opérationnels	1 317	1 237
Autres charges opérationnelles	(1 542)	(1 483)
Résultat opérationnel	1 982	(19 321)
Résultat financier	(793)	(2 693)
Impôt sur les résultats	270	2 632
Résultat après impôts des activités abandonnées	1 459	(19 382)
Perte après impôts résultant de l'évaluation à la juste valeur des activités abandonnées ⁽¹⁾	(12 026)	0
Résultat net des activités abandonnées	(10 567)	(19 382)

(1) La juste valeur des actifs abandonnés a été estimée sur la base de leur prix net de cession, et la moins-value correspondante a été reconnue en résultat des activités abandonnées.

(2) Ne concerne qu'un semestre d'activité.

VARIATION DES FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

(en milliers d'euros)	2009 ⁽²⁾	2008
Résultat net	(10 567)	(19 382)
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles (a)	1 278	6 275
Flux nets de trésorerie sur investissements (b)	22 946	(4 153)
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement (c)	(734)	(1 390)
Variation de la trésorerie (a) + (b) + (c)	23 490	732
Trésorerie à l'ouverture	2 449	1 717
Trésorerie à la clôture ⁽¹⁾	25 939	2 449

(1) Effet net de la cession au 31 décembre 2009.

(2) Ne concerne qu'un semestre d'activité.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 27 – INFORMATIONS SUR LES SECTEURS OPÉRATIONNELS

Le Groupe applique pour la première fois la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » dans ses comptes 2009.

Conformément aux dispositions de la norme, les informations sectorielles comparatives au titre des périodes antérieures ont été retraitées afin d'être conformes à la présentation adoptée en 2009.

Conformément aux dispositions de cette norme, les secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle sont ceux utilisés dans le reporting interne du Groupe revu par la Direction générale (le principal décideur opérationnel pour le Groupe) ils reflètent l'organisation du Groupe, qui est basée sur l'axe métier.

Les secteurs présentés par le Groupe sont au nombre de trois :

- Transport et logistique : comprend les activités de services portant sur l'organisation en réseau du transport maritime et aérien et de la logistique ;
- Industrie : comprend les activités de production et de vente de films plastiques, batteries et supercapacités, terminaux et systèmes spécialisés, développements automobiles ;
- Distribution d'énergie : correspond à la distribution et au stockage de produits pétroliers en Europe.

Les autres activités regroupent les activités Télévision, Presse et autres, Télécoms (technologies de l'information et de la communication), les plantations et les holdings. L'application de cette norme ne révèle pas d'effet majeur sur la présentation sectorielle du Groupe, qui reste basée sur une approche par métier, comme précédemment.

Les modifications portent sur les regroupements de secteurs suivants, de caractéristiques communes ou de faible matérialité :

- les anciens secteurs Films plastiques et Batteries, Terminaux et Systèmes spécialisés ont fait l'objet d'un regroupement dans le secteur Industrie ;
- les secteurs Distribution d'énergie et Transport et logistique restent inchangés ;
- l'ancien secteur « Médias et Télécom » est désormais présenté en « Autres activités ».

Les transactions entre les différents secteurs sont réalisées aux conditions de marché.

Les résultats opérationnels sectoriels sont les principales données utilisées par la Direction générale afin d'évaluer la performance des différents secteurs et de leur allouer les ressources.

Les méthodes comptables et d'évaluation retenues pour l'élaboration du reporting interne sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. Il n'y a donc pas de réconciliation entre la présentation du reporting interne et celle des comptes consolidés.

Le chiffre d'affaires et les investissements sont également suivis par la Direction générale sur une base régulière.

En revanche, l'indicateur concernant les actifs sectoriels est présenté conformément à la norme IFRS 8, mais il n'est pas présenté de manière régulière à la Direction générale. Il fait l'objet d'une réconciliation avec les comptes consolidés.

L'information concernant les dotations aux amortissements et provisions est fournie pour permettre au lecteur d'apprécier les principaux éléments sans effets monétaires du résultat opérationnel sectoriel, mais elle n'est pas transmise dans le reporting interne.

INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En 2009 (en milliers d'euros)	Transport et logistique	Industrie	Distribution d'énergie	Autres activités	Élimination intersecteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires externe	4 032 206	178 448	1 685 569	114 800	0	6 011 023
Chiffre d'affaires inter-secteurs	3 581	202	1 207	32 945	(37 935)	0
Chiffre d'affaires	4 035 787	178 650	1 686 776	147 745	(37 935)	6 011 023
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(99 921)	(23 849)	(12 387)	(43 858)	0	(180 016)
Résultat opérationnel	317 334	(103 734)	48 722	(89 399)	0	172 923
Investissements corporels et incorporels ⁽¹⁾	234 009	10 731	9 878	13 895	0	268 513
Actifs sectoriels	2 862 096	206 376	381 111	360 815	(5 158)	3 805 240

(1) Hors investissement de l'activité Papiers.

En 2008 (en milliers d'euros)	Transport et logistique	Industrie	Distribution d'énergie	Autres activités	Élimination intersecteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires externe	4 528 058	217 947	2 372 842	96 820	0	7 215 667
Chiffre d'affaires inter-secteurs	3 734	445	1 580	29 401	(35 160)	0
Chiffre d'affaires	4 531 792	218 392	2 374 422	126 221	(35 160)	7 215 667
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(83 903)	(21 990)	(13 156)	(11 348)	0	(130 397)
Résultat opérationnel	297 701	(80 164)	17 886	(93 146)	0	142 277
Investissements corporels et incorporels ⁽¹⁾	152 437	37 141	8 440	46 113	0	244 131
Actifs sectoriels ⁽¹⁾	2 728 444	313 316	395 099	305 279	74 161	3 816 299

(1) Pour l'industrie, en 2008, comprend les éléments bilantiels de l'activité Papiers cédée en 2009.

RÉCONCILIATION DES ACTIFS SECTORIELS AVEC LES COMPTES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2009	Au 31/12/ 2008
Goodwill	979 786	961 238
Immobilisations incorporelles	223 135	165 161
Immobilisations corporelles	986 096	991 382
Stocks et en-cours	144 890	143 019
Clients et autres débiteurs	1 499 806	1 566 743
Autres actifs courants	19 387	20 695
Total actifs sectoriels, y compris comptes courants	3 853 100	3 848 238
Comptes courants	(47 860)	(31 939)
Total actifs sectoriels, hors comptes courants	3 805 240	3 816 299

INFORMATIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en milliers d'euros)	France et Dom-Tom	Europe hors France	Afrique	Amériques	Asie-Pacifique	Total
En 2009						
Chiffre d'affaires	2 841 713	975 244	1 606 549	229 827	357 689	6 011 023
Immobilisations incorporelles	170 588	357	49 502	1 044	1 644	223 135
Immobilisations corporelles	380 404	40 767	539 190	20 297	5 438	986 096
Investissements corporels et incorporels ⁽¹⁾	75 041	2 924	181 541	6 043	2 964	268 513
En 2008						
Chiffre d'affaires	3 639 661	1 346 861	1 477 941	283 686	467 518	7 215 667
Immobilisations incorporelles	158 910	447	3 873	912	1 019	165 161
Immobilisations corporelles	446 768	39 399	481 133	16 418	7 665	991 382
Investissements corporels et incorporels ⁽²⁾	105 854	2 948	126 522	4 664	4 143	244 131

(1) Hors investissement de l'activité Papiers.

(2) Pour la zone France et Dom-Tom, comprend les investissements de l'activité Papiers cédés en 2009.

Le chiffre d'affaires par zone géographique présente la répartition des produits en fonction du pays où la vente est réalisée.

NOTE 28 – PRINCIPALES ÉVOLUTIONS À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS

Le tableau ci-dessous décrit l'incidence des variations de périmètre et de change sur les chiffres clés, les données 2009 étant ramenées au périmètre et au taux de change 2008.

(en milliers d'euros)	2009	Variations de périmètre	Variations de change	2009 périmètre et change constant	2008
Chiffre d'affaires	6 011 023	(61 524) ⁽¹⁾	58 484	6 007 983	7 215 667
Résultat opérationnel	172 923	(5 646) ⁽²⁾	8 249	175 526	142 277
Résultat financier	(64 293)	9 740 ⁽³⁾	(62)	(54 615)	116 170

(1) La variation de périmètre concernant le chiffre d'affaires est principalement liée aux entrées de périmètre en 2008 de Seaways PTY LTD (contribuant pour – 33,5 millions d'euros) ainsi que du sous-groupe White Horse (contribuant pour – 12,5 millions d'euros).

(2) Au niveau du résultat opérationnel, la variation de périmètre correspond principalement aux entrées de périmètre en 2008 du sous-groupe White Horse (pour 2,9 millions d'euros) et de Charbons Maulois (pour - 1,3 million d'euros).

(3) Au niveau du résultat financier, la variation de périmètre correspond principalement à l'intégration dans le périmètre de consolidation du groupe Aegis au 30 septembre 2008.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 29 – RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

L'analyse du résultat opérationnel par nature de produits et charges est la suivante :

(en milliers d'euros)	2009	2008
Chiffre d'affaires	6 011 023	7 215 667
Achats et charges externes :	(4 756 922)	(6 037 954)
– achats et charges externes	(4 602 985)	(5 894 946)
– locations et charges locatives	(153 937)	(143 008)
Frais de personnel	(909 540)	(895 351)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(180 016)	(130 398)
Autres produits opérationnels (*)	127 252	127 151
Autres charges opérationnelles (*)	(118 874)	(136 838)
Résultat opérationnel	172 923	142 277

(*) DÉTAILS DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(en milliers d'euros)	2009			2008		
	Total	Produits opérationnels	Charges opérationnelles	Total	Produits opérationnels	Charges opérationnelles
Plus-values (moins-values) sur cessions d'immobilisations	6 464	31 254	(24 790)	3 015	22 637	(19 622)
Pertes et gains de change	1 576	18 472	(16 896)	7 289	35 900	(28 611)
Bénéfices et pertes attribués	415	25 610	(25 195)	2 332	27 593	(25 261)
Autres ⁽¹⁾	(76)	51 917	(51 993)	(22 323)	41 021	(63 344)
Autres produits et charges opérationnels	8 379	127 252	(118 874)	(9 687)	127 151	(136 838)

(1) Dont, en 2009, remboursement reçu au titre du litige Copigraph s'élevant à 22,7 millions d'euros et diverses charges de gestion courante individuellement non significatives.

NOTE 30 – RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	2009	2008
Coût net du financement	(74 823)	(105 654)
– Charges d'intérêts	(85 769)	(121 925)
– Revenus des créances financières	8 471	13 892
– Autres produits	2 475	2 379
Plus-values (moins-values) de cession des titres ⁽¹⁾	(4 854)	363 934
Autres produits financiers(*)	91 632	120 522
Autres charges financières(*)	(76 248)	(262 632)
Résultat financier	(64 293)	116 170

(1) Au cours de l'année 2008, le Groupe a cédé 3,60 % de Vallourec pour 400 millions d'euros, générant une plus-value de 358,1 millions d'euros.

(*) DÉTAILS DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(en milliers d'euros)	2009			2008		
	Total	Produits financiers	Charges financières	Total	Produits financiers	Charges financières
Revenus des titres et des valeurs mobilières de placement ⁽¹⁾	27 141	27 141	0	50 777	50 777	0
Variations des provisions financières ⁽²⁾	(11 025)	31 891	(42 916)	(133 621)	11 856	(145 477)
Mise à la juste valeur des dérivés ⁽³⁾	(13 897)	0	(13 897)	(44 240)	0	(44 240)
Autres ⁽⁴⁾	13 165	32 600	(19 435)	(15 026)	57 889	(72 915)
Autres produits et charges financiers	15 384	91 632	(76 248)	(142 110)	120 522	(262 632)

(1) Principalement dividendes Vallourec reçus au cours du premier semestre 2009.

(2) Au cours de l'exercice 2008, les titres Aegis ont fait l'objet d'une dépréciation de – 114 millions d'euros.

(3) En 2008, une partie des titres Vallourec détenue par le Groupe faisait l'objet de ventes à terme. La variation de juste valeur de ces dérivés a été constatée dans le résultat financier pour un montant de – 45,6 millions d'euros en 2008.

(4) Essentiellement pertes et gains de change sur éléments financiers.

NOTE 31 – IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	2009	2008
Impôts exigibles	(128 198)	(120 291)
Crédit d'impôt	7 645	4 979
Économie d'impôt due aux intégrations fiscales	42 052	51 118
Sous-total impôts sur les bénéfices	(78 501)	(64 194)
Impôts différés nets	(257)	2 946
Sous-total impôts différés	(257)	2 946
Total	(78 758)	(61 248)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2009	2008
Résultat net consolidé	91 739	52 993
Résultat net des activités abandonnées	10 567	19 382
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(72 434)	124 824
Charge (produit) d'impôt	78 758	61 248
Résultat avant impôt des activités poursuivies	108 630	258 447
Taux d'impôt théorique	34,43 %	34,43 %
Profit (charge) théorique d'impôt	(37 401)	(88 983)
Rapprochement		
Différences permanentes	(19 517)	(19 090)
Effet des cessions de titres non imposées au taux courant	0	65 335
Activation (dépréciation) de reports déficitaires	(46 857)	(41 217)
Crédit d'impôts	7 645	5 184
Différences dues aux taux d'impôts des sociétés étrangères et contributions additionnelles	15 777	17 526
Autres	1 595	(3)
Produit (charge) réel d'impôt	(78 758)	(61 248)

Le taux d'impôt utilisé pour la rationalisation de la charge d'impôt correspond au taux d'impôt global auquel est taxée la société mère.

ORIGINE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

(en milliers d'euros)	2009	2008
Reports fiscaux déficitaires activés	4 179	11 571
Provisions retraites et autres avantages au personnel	25 524	28 898
Réévaluation des immobilisations en IFRS	(55 047)	(60 356)
Amortissements dérogatoires	(22 439)	(23 701)
Provisions réglementées à caractère fiscal	(2 827)	(1 523)
Crédit-bail	(3 569)	(5 717)
Différences temporaires sociales	23 752	19 851
Autres	(590)	3 028
Actifs et passifs d'impôts différés nets	(31 017)	(27 949)

REPORTS DÉFICITAIRES NON ACTIVÉS – EN IMPÔT

(en milliers d'euros)	2009	2008
Déficits reportables	254 772	190 279
Amortissements réputés différés	1 451	1 135
Total	256 223	191 414

ÉVOLUTION EN 2009

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2008	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements ⁽¹⁾	Au 31/12/2009
		Entrées	Sorties				
Impôts différés – actif	30 313	1 027	(4 749)	7 247	(284)	418	33 972
Impôts différés – passif	58 262	252	(8 021)	7 411	(268)	7 353	64 989

(1) Impôts différés – passif : dont 5,5 millions d'euros liés aux variations de juste valeur (IAS 32/39) sur titres

AUTRES INFORMATIONS

NOTE 32 – EFFECTIFS MOYENS

	2009	2008
Cadres	4 449	4 398
Agents de maîtrise / Employés et ouvriers	28 615	29 645
Total	33 064	34 043

VENTILATION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR

	2009	2008
Transport et logistique	28 235	28 638
Industrie	1 126	2 096
Distribution d'énergie	911	911
Autres activités	2 792	2 398
Total	33 064	34 043

NOTE 33 – PARTIES LIÉES

RÉMUNÉRATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

(en milliers d'euros)	2009	2008
Avantages à court terme	825	1 601
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paie en actions	2 062	2 062
Nombre de stock-options détenues par les dirigeants sur les titres Bolloré	157 500	157 500

Le Groupe a accordé des options de souscription d'actions Bolloré SA à des salariés ou mandataires sociaux du Groupe. La réalisation de cette opération s'est effectuée dans les conditions prévues par l'Assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2006. Les modalités de ce plan et les périodes d'exercice des options ont été définitivement arrêtées lors du Conseil d'administration du 6 avril 2007.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 « Share-based payment » à ce plan de souscription d'actions. À la date d'octroi, le 8 juin 2007, la juste valeur des options accordées a été calculée par un expert indépendant selon le modèle Black and Scholes, cette valeur représentant la charge à comptabiliser sur la période (2 062 milliers d'euros concernant les dirigeants sur l'exercice 2009) correspondant à la durée d'acquisition des options.

En 2009, Vincent Bolloré, président du Conseil d'administration, a perçu 163 milliers d'euros de rémunération des sociétés du Groupe Financière de l'Odé, contre 592 milliers en 2008. Par ailleurs Vincent Bolloré a perçu, en 2009, 38 milliers d'euros de jetons de présence à raison des mandats sociaux qu'il exerce dans les sociétés du Groupe (32 milliers d'euros en 2008).

Il n'existe pas d'engagement du Groupe envers ses dirigeants ou anciens dirigeants au titre des pensions et indemnités assimilées (postérieures à l'emploi). Il n'y a aucune avance ou crédit accordé aux membres du Conseil d'administration par le Groupe.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec des sociétés non consolidées qui ont un lien capitalistique direct ou indirect avec le Groupe.

(en milliers d'euros)	2009	2008
Chiffre d'affaires		
Entités non consolidées du Groupe Financière de l'Odette	18 749	25 793
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	943 720	1 043 649
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	25 155	19 756
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	8 517	10 619
Membres du Conseil d'administration	0	0
Achats et charges externes		
Entités non consolidées du Groupe Financière de l'Odette	(12 420)	(14 007)
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	(992 927)	(1 087 371)
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	(5 755)	(8 103)
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	(2 405)	(2 215)
Membres du Conseil d'administration	0	0
Autres produits et charges financiers		
Entités non consolidées du Groupe Financière de l'Odette	(4 373)	6 334
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	392 647	324 192
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	8 456	7 741
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	34 256	(196 258)
Membres du Conseil d'administration	0	0
Créances liées à l'activité (hors intégration fiscale)		
Entités non consolidées du Groupe Financière de l'Odette	14 914	20 782
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	279 029	295 992
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	3 292	5 223
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	9 422	496
Membres du Conseil d'administration	0	0
Provisions pour créances douteuses	(6 003)	(5 155)
Dettes liées à l'activité (hors intégration fiscale)		
Entités non consolidées du Groupe Financière de l'Odette	6 086	6 214
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	246 647	278 055
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	6 732	3 516
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	4 523	691
Membres du Conseil d'administration	0	0
Comptes courants et conventions de trésorerie actif		
Entités non consolidées du Groupe Financière de l'Odette	25 877	21 737
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	1 320 955	1 277 587
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	28 444	14 158
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	4 733	104
Membres du Conseil d'administration	0	0
Comptes courants et conventions de trésorerie passif		
Entités non consolidées du Groupe Financière de l'Odette	75 282	77 749
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	1 311 027	1 347 286
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	407	3 670
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	0	0
Membres du Conseil d'administration	0	0

(1) Montants sociaux.

(2) Montant à 100 % avant application des taux d'intégration.

NOTE 34 – ENGAGEMENTS DONNÉS

Au 31 décembre 2009
(en milliers d'euros)

	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Cautions sur douanes	350 710	168 389	91 406	90 915
Autres cautions accordées par les banques (contentieux fiscaux, cautions/marchés...)	116 863	99 391	11 934	5 538
Avals, cautions et garanties	38 025	13 381	21 419	3 225
Sûretés réelles accordées en garantie des emprunts ^(*)	0	0	0	0
Nantissements et hypothèques ^(*)	273 426	0	213 530	59 896
Obligations contractuelles d'investissements ou de renouvellement au titre des concessions	661 551	90 921	278 780	291 850

(*) DÉTAIL DES NANTISSEMENTS, SÛRETÉS RÉELLES ET HYPOTHÈQUES

(en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti	Total du poste de bilan	% correspondant
Sur immobilisations incorporelles					
Nantissement sur fonds de commerce					
– Automatic System Belgium	01/07/2002	Illimité	5 501	223 135	(1)
Sur immobilisations corporelles					
Hypothèque Propriétés Zambie	04/09/2003	Illimité	3 344	986 096	0,3
Nantissement de matériel roulant au Cameroun	01/01/2002	01/07/2015	37 491	986 096	3,8
Nantissement de locomotives au Cameroun	04/10/2002	05/09/2014	6 498	986 096	0,7
Nantissement d'un magasin au Mozambique	04/10/1997	31/01/2014	651	986 096	0,1
Nantissement de matériel de manutention-levage en Guinée	01/04/2006	–	–	986 096	–

(1) S'agissant d'une création, ce fonds de commerce n'est pas valorisé dans les comptes.

(en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Valeur garantie à l'origine	Total du poste de bilan	% correspondant
Sur immobilisations financières					
– titres SCCF	17/10/2002	17/10/2017	13 560	1 526 329	(2)
– titres Secaf	01/04/1999	01/04/2009	6 381	1 526 329	(2)
– titres Aegis et Havas ⁽³⁾	04/07/2008	04/01/2012	200 000	970 778	20,6
– titres Havas ⁽⁴⁾	23/12/2004	23/12/2009	–	–	–

(2) Les titres SCCF et Secaf ainsi que les créances Bolloré sont éliminés du bilan consolidé, il est donc impossible de calculer valablement une proportion.

(3) Nantissement des titres Havas et Aegis :

En 2008, le Groupe a mis en place, auprès d'un établissement financier français de premier plan, une opération structurée qui lui a permis de recevoir 200 millions d'euros en nantissant 57,9 millions d'actions Havas et 94,7 millions d'actions Aegis.

L'opération a été mise en place pour une durée de 3,5 ans (échéance janvier 2012) mais peut être dénouée à tout moment à la seule initiative du Groupe, qui conserve durant toute l'opération la propriété des actions et droits de vote associés ainsi que l'exposition économique sur l'évolution des cours.

(4) Nantissement des titres Havas :

En décembre 2004, le Groupe a mis en place, auprès d'un établissement financier français de premier plan, une opération structurée qui lui a permis de recevoir 200 millions d'euros en nantissant 55,1 millions d'actions Havas.

Cette opération a été dénouée à l'échéance, au dernier trimestre 2009. Le nantissement des titres a été abandonné.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2008

(en milliers d'euros)

	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Cautions sur douanes	337 081	213 523	16 710	106 848
Autres cautions accordées par les banques (contentieux fiscaux, cautions/marchés...)	124 625	106 356	6 300	11 969
Avals, cautions et garanties	63 561	19 469	42 007	2 085
Sûretés réelles accordées en garantie des emprunts (*)	0	0	0	0
Nantissements et hypothèques (*)	494 351	228 603	200 273	65 475

(*) DÉTAIL DES NANTISSEMENTS, SÛRETÉS RÉELLES ET HYPOTHÈQUES

(en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti	Total du poste de bilan	% correspondant
Sur immobilisations incorporelles					
Nantissement sur fonds de commerce					
– Automatic System Belgium	01/07/2002	illimité	5 501	165 161	(1)
Sur immobilisations corporelles					
Sûretés réelles en garantie d'emprunt – Avion (2)	16/01/2003	01/07/2015			
Hypothèque Propriétés Zambie	04/09/2003	illimité	1 672	991 382	0,2
Nantissement de matériel roulant au Cameroun	01/01/2002	01/07/2015	37 491	991 382	3,8
Nantissement de locomotives au Cameroun	04/10/2002	05/09/2014	6 498	991 382	0,7
Nantissement d'un magasin au Mozambique	04/10/1997	illimité	753	991 382	0,1
Nantissement de matériel de manutention-levage en Guinée	01/04/2006	31/03/2011	273	991 382	0,0

(1) S'agissant d'une création, ce fonds de commerce n'est pas valorisé dans les comptes.

(2) Emprunt remboursé courant 2008.

(en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Valeur garantie à l'origine	Total du poste de bilan	% correspondant
Sur immobilisations financières					
– titres SCCF	17/10/2002	17/10/2017	13 560	1 108 261	(3)
– titres Secaf	01/04/1999	01/04/2009	6 381	1 108 261	(3)
– titres Aegis et Havas (4)	04/07/2008	04/01/2012	200 000	916 747	21,8
– titres Havas (5)	23/12/2004	23/12/2009	222 222	916 747	24,2

(3) Les titres SCCF et Secaf ainsi que les créances Bolloré sont éliminés du bilan consolidé, il est donc impossible de calculer valablement une proportion.

(4) Nantissement des titres Havas et Aegis :

En 2008, le Groupe a mis en place, auprès d'un établissement financier français de premier plan, une opération structurée qui lui a permis de recevoir 200 millions d'euros en nantissant 57,9 millions d'actions Havas et 94,7 millions d'actions Aegis.

L'opération a été mise en place pour une durée de 3,5 ans (échéance janvier 2012) mais peut être dénouée à tout moment à la seule initiative du Groupe, qui conserve durant toute l'opération la propriété des actions et droits de vote associés ainsi que l'exposition économique sur l'évolution des cours.

(5) Nantissement des titres Havas :

En décembre 2004, le Groupe a mis en place, auprès d'un établissement financier français de premier plan, une opération structurée qui lui a permis de recevoir 200 millions d'euros en nantissant 55,1 millions d'actions Havas.

L'opération a été mise en place pour une durée de 5 ans (échéance 2009) mais peut être dénouée à tout moment à la seule initiative de Financière de Sainte Marine (ex-Bolloré Media Investissements), qui conserve durant toute l'opération la propriété des actions et droits de vote associés ainsi que l'exposition économique sur l'évolution du cours de Havas.

NOTE 35 – ENGAGEMENTS REÇUS

Au 31 décembre 2009
(en milliers d'euros)

	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Avals, cautions et garanties reçues	12 790	5 038	4 366	3 386
Autres engagements reçus	18 186	1 232	11 000	5 954

Au 31 décembre 2008
(en milliers d'euros)

	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Avals, cautions et garanties reçues	23 386	8 820	754	13 812
Autres engagements reçus	1 203	0	0	1 203

NOTE 36 – INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET LA GESTION DES RISQUES

Cette présente note est à lire en complément des informations qui sont fournies dans le rapport du Président sur le contrôle interne inclus dans le présent document.

L'approche du Groupe ainsi que les procédures mises en place sont également détaillées dans la partie : Analyse des risques (4.1).

SUIVI ET GESTION DE LA DETTE ET DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les Directions de la trésorerie et du contrôle de gestion du Groupe organisent et supervisent la remontée des informations et des indicateurs financiers mensuels des divisions, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net.

Toute contrepartie bancaire intervenant dans le cadre d'opérations de couverture de change, de gestion de taux d'intérêt ou de placement de trésorerie doit avoir obtenu l'aval de la Direction financière. Le Groupe travaille uniquement avec des établissements bancaires de premier ordre.

Risque de marché concernant les actions cotées

Compte tenu de ses activités financières, le Groupe Financière de l'Odé est exposé à la variation du cours des titres cotés.

Les titres de participation détenus par le Groupe dans des sociétés non consolidées sont évalués en juste valeur à la clôture conformément à la norme IAS 39 « Instruments » financiers et sont classés en actifs financiers disponibles à la vente (voir note 1.B – Principes comptables).

Pour les titres cotés, cette juste valeur est la valeur boursière à la clôture.

Au 31 décembre 2009, les réévaluations temporaires des titres disponibles à la vente du bilan consolidé déterminées sur la base des cours de Bourse s'élèvent à 652,5 millions d'euros avant impôt, avec pour contrepartie les capitaux propres consolidés.

Une variation de + 1 % des cours de Bourse entraînerait un impact de + 11,5 millions d'euros sur les actifs disponibles à la vente et de + 11,3 millions d'euros sur les capitaux propres consolidés dont 3,7 millions d'euros au titre des réévaluations par transparence des holdings intermédiaires de contrôle⁽¹⁾. Les titres de ces sociétés revêtent un caractère peu liquide.

Risque de liquidité

La part à moins d'un an des crédits utilisés au 31 décembre 2009 inclut 342 millions d'euros de tirage de billets de trésorerie dans le cadre d'un programme de 500 millions d'euros maximum et 164 millions de mobilisations de créances.

Par ailleurs, le montant des lignes de crédit confirmées et non utilisées s'élève à 1 114 millions d'euros au 31 décembre 2009.

L'ensemble des lignes bancaires tirées et non tirées s'amortit comme suit :

Année 2010	23,4 %
Année 2011	4,9 %
Année 2012	16,3 %
Année 2013	7 %
Année 2014	46,3 %
Année 2015	0,5 %
Au-delà de 2015	1,6 %
Total	100 %

La durée moyenne des sources de financement du Groupe est de près de quatre années.

La majorité des tombées intervient en 2015 et au-delà.

Le Groupe ne fait pas appel à des financements bancaires conditionnés à une notation externe.

L'essentiel des lignes de crédits utilisées, comme confirmées non utilisées (dont le crédit syndiqué de 1,1 milliard d'euros à échéance 2014), ne prévoit pas de clause de remboursement anticipé dépendant du respect de ratios financiers. Quelques crédits utilisés, comme confirmés non utilisés, en prévoient parfois. Il s'agit alors de deux ratios : un ratio d'endettement et un ratio relatif à la capacité du Groupe à faire face au service de la dette.

Le Groupe respecte l'ensemble de ces critères au 31 décembre 2009.

Risque de taux

La Direction générale décide de la mise en place de couverture de taux. Des couvertures de type ferme (*swap* de taux, *FRA*) sont éventuellement utilisées pour gérer le risque de taux de la dette du Groupe.

La note 21 décrit les différents instruments dérivés de couverture de risque de taux du Groupe.

Au 31 décembre 2009, après couverture, la part de l'endettement financier net à taux fixe s'élevait à 16 % de l'endettement total.

Sensibilité : si les taux varient uniformément de + 1 % l'impact annuel sur les frais financiers serait de + 16,7 millions d'euros après couverture sur la dette portant intérêt.

Les excédents de trésorerie sont placés dans des produits monétaires sans risque.

(1) Réévaluations par transparence basées notamment sur des valeurs boursières de Bolloré et Financière de l'Odé (voir note 9 – Autres actifs financiers).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Risque crédit client

La Direction de la trésorerie Groupe centralise mensuellement l'évolution du besoin en fonds de roulement. La plupart des divisions ont recours à l'assurance crédit et, les plus grandes, ont un crédit manager.

De par la diversité de ses activités, le Groupe a une base de clients très diversifiée tant en termes de secteur d'activité que de taille et de localisation.

Les analyses des créances clients sont réalisées au cas par cas, et les dépréciations sont constatées sur une base individuelle en tenant compte de la situation du client, de l'existence ou non d'une assurance crédit, et des retards de paiement.

Aucune dépréciation n'est constatée sur une base globale.

La balance âgée des créances échues non provisionnées à la clôture, l'analyse de la variation des provisions sur créances clients ainsi que les charges et produits sur ces créances, sont présentées dans la note 12 – Clients et autres débiteurs.

Risque de devise

La répartition du chiffre d'affaires (58 % en zone euro, 16 % en zone CFA, 3,6 % en francs suisses, 2,7 % en dollars US, 1,9 % en livres sterling, 17,8 % en autres devises) et le fait que beaucoup de dépenses d'exploitation soient en devises locales, limitent de fait l'exposition du Groupe au risque de change opérationnel.

Le Groupe réduit encore son exposition au risque de change en couvrant ses principales opérations en devises, autres que l'euro et le CFA.

La gestion du risque de change est centralisée au niveau du Groupe en France et en Europe : chaque filiale ayant des flux annuels en devises vis-à-vis de tiers externes tant en export/vente qu'import/achat supérieurs à 150 milliers d'euros ouvre un compte par devise. Afin de supprimer le risque de variation du cours de change, chaque fin de mois elle demande une couverture, auprès de la cellule de gestion, sur le solde prévisionnel de ses ventes/achats du mois suivant, payable selon le cas à 30 ou 60 jours fin de mois.

La trésorerie devises calcule le net des positions commerciales et se couvre auprès des banques par une opération de type ferme (achat ou vente à terme). En plus de ces opérations glissantes à trois mois (procédure fin de mois), d'autres couvertures peuvent être prises ponctuellement pour un marché.

Les flux intra-Groupe font l'objet d'un *netting* mensuel qui permet de limiter les flux échangés et de couvrir les risques de change résiduels.

Bolloré Énergie, pour sa part, couvre quotidiennement ses positions directement sur le marché. Au 31 décembre 2009, son portefeuille de couverture en dollar américain en contre-valeur euro comprenait des ventes à terme pour 4,8 millions d'euros et des achats à terme pour 2,7 millions d'euros, soit une position nette vendeur de 2,1 millions d'euros.

Les pertes et gains de change nets annuels totaux liés aux flux opérationnels en devises se sont élevés en 2009 pour le Groupe à + 1,6 million d'euros, soit 0,9 % du résultat opérationnel de l'année + 7,3 millions d'euros en 2008, soit 5,1 % du résultat opérationnel de l'année).

Risque matières premières

Les métiers du Groupe ci-dessous sont sensibles aux évolutions des cours des matières premières suivantes :

- Énergie : pétrole ;
- Plantations : huile de palme et caoutchouc.

Compte tenu de la dispersion de ses activités, les effets de l'évolution du cours de ces matières premières sur les résultats du Groupe dans son ensemble restent toutefois limités.

Le secteur opérationnel Distribution d'énergie est le seul secteur du Groupe qui soit directement et notablement impacté par la variation du prix du baril de pétrole ; le chiffre d'affaires est fortement corrélé au prix du pétrole brut et totalement corrélé au prix des produits raffinés.

Afin de minimiser les effets du risque pétrole sur les résultats, la division Distribution d'énergie répercute les variations du cours du produit aux clients et met en place des achats et ventes à terme de produit adossés à des opérations physiques.

Au 31 décembre 2009, les ventes à terme de produits s'élèvent à 74,4 millions d'euros et les achats à terme à 63,9 millions d'euros. Les positions ouvertes vendeur sur marchés IPE (*International Petroleum Exchange*) s'élèvent à 23 800 tonnes pour 10,5 millions d'euros.

Les stocks du fioul domestique sont intégralement couverts à l'exception d'un stock d'environ 50 000 m³ au 31 décembre 2009.

NOTE 37 – LISTE DES SOCIÉTÉS DONT LA DATE DE CLÔTURE EST DIFFÉRENTE DU 31 DÉCEMBRE

	Date de clôture
Europacific	30 juin
Socfinaf Company Ltd	30 septembre

NOTE 38 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Bolloré Média, qui poursuit ses développements dans la Télévision Numérique Terrestre en 2010, finalise l'acquisition de Virgin 17, chaîne musicale de la Télévision Numérique Terrestre détenue par le Groupe Lagardère, lui permettant ainsi de devenir le quatrième groupe télévisuel français. Parallèlement, le CSA a attribué au Groupe Bolloré la licence d'une chaîne locale dans la région de Nice, Menton, Saint-Raphaël, Cannes et Grasse. Baptisée « Direct Azur », elle sera lancée en fin d'année 2010.

Le Groupe, qui détient au 12 avril 2010 5,2 % de Vallourec, a couvert en 2010 environ 60 % de cette participation au cours de 136 euros par des ventes à terme livrables en titres ou en espèces et venant à échéance en mai 2011.

Bolloré Telecom a acquis début 2010, sous conditions suspensives de l'autorisation de l'Arcep, deux licences régionales WiMax complémentaires lui offrant ainsi une couverture nationale.

Concernant les Plantations, le groupe Socfinaf, poursuivant le recentrage de son activité sur la production de caoutchoucs et d'huile de palme, a cédé en mars 2010 la plantation de café qu'il détenait au Kenya pour 67 millions de dollars, soit 49 millions d'euros.

NOTE 39 – HONORAIRES DES CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX

Article 221-1-2 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers

MONTANT DES HONORAIRES PAR RÉSEAU

		Constantin					AEG – Harmand			
Au 31 décembre 2009		Montant (HT)			%	Montant (HT)			%	
(en milliers d'euros)	Total 2009	Total 2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Audit										
– Commissariat aux comptes										
Financière de l’Odet SA	50	32	25	16	1	1	25	16	5	4
Filiales	3 237	3 226	2 747	2 788	99	99	490	438	95	96
– Autres missions légales et accessoires										
Financière de l’Odet SA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Filiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total	3 287	3 258	2 772	2 804	100	100	515	454	100	100
Autres prestations										
Juridique, fiscal, social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total honoraires	3 287	3 258	2 772	2 804	100	100	515	454	100	100

	Constantin						AEG – Harmand			
Au 31 décembre 2008	Montant (HT)				%		Montant (HT)		%	
(en milliers d'euros)	Total 2008	Total 2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Audit										
– Commissariat aux comptes										
Financière de l’Odét SA	32	32	16	16	1	1	16	16	4	4
Filiales	3 226	3 037	2 788	2 604	99	99	438	433	96	96
– Autres missions légales et accessoires										
Financière de l’Odét SA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Filiales	0	3	0	3	0	0	0	0	0	0
Sous-total	3 258	3 072	2 804	2 623	100	100	454	449	100	100
Autres prestations										
Juridique, fiscal, social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total honoraires	3 258	3 072	2 804	2 623	100	100	454	449	100	100

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 40 – LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Libellé	Siège	% intérêt 2009	% intérêt 2008 publié	Siren/ Pays/ Territoire
I. Par intégration globale				
Financière de l'Odét				
Financière de l'Odét	Odét	90,77	90,53	056 801 046
Financière du Perguet	Puteaux	90,75	90,51	433 957 792
Bolloré				
3H Taron	Marseille	NC	69,24	344 920 913
African Investment Company	Luxembourg	65,74	65,22	Luxembourg
Agence Maritime Rochelaise Alliance	Rochefort	46,02	45,65	541 780 193
Aget	Lille	NC	33,31	542 052 709
Agetraf RDC	Kinshasa	69,82	69,27	Rép. démoc. du Congo
Alcafi	Rotterdam	69,82	69,27	Pays-Bas
Alrairie Shipping	Lagos	69,82	69,27	Nigeria
Amartrans ⁽¹⁾	Marseille	NC	69,25	421 088 857
Amatransit NC (ex-Amatrans Nouméa)	Nouméa	59,16	58,69	Nouvelle-Calédonie
Ami Port Opérations Ltd	Dar es-Salaam	NC	69,27	Tanzanie
Ami Tanzanie	Dar es-Salaam	69,82	69,27	Tanzanie
Amifin Holding	Genève	69,82	69,27	Suisse
Antrak Ghana Ltd (ex-Ro Ro Services (Ghana) Ltd)	Accra	69,82	69,27	Ghana
Antrak Group (Ghana) Ltd	Accra	69,82	69,27	Ghana
Antrak Group (Nigeria) Ltd	Lagos	69,82	69,27	Nigeria
Antrak International Ltd	Île de Man	69,69	69,14	Royaume-Uni
Antrak Logistics Pty Australia (ex-Antrak Paccon Logistics Pty Aus.)	Perth	48,88	48,49	Australie
Arlington Invest. SA	Luxembourg	65,76	64,82	Luxembourg
Ateliers et Chantiers de Côte d'Ivoire	Abidjan	69,82	69,27	Côte d'Ivoire
Atlantique Containers Réparations – Acor	Saint-Nazaire	36,63	36,34	420 488 355
Automatic Control Systems Inc.	New York	64,96	63,54	États-Unis
Automatic Systems America Inc.	Montréal	64,96	63,54	Canada
Automatic Systems Belgium SA	Wavre	64,96	63,54	Belgique
Automatic Systems Equipment Ltd	Birmingham	64,96	63,54	Royaume-Uni
Automatic Systems Española SA	Barcelone	64,96	63,54	Espagne
Automatic Systems France SA ⁽⁴⁾	Rungis	64,96	63,54	304 395 973
Barrière Contrôle d'Accès Sarl ⁽⁴⁾	Paris	64,96	63,54	420 248 031
Bathium Canada Inc.	Boucherville-Québec	55,86	55,28	Canada
Batscap	Odét	55,86	55,28	421 090 051
Bernard Group	Hainault-Ilford	69,80	69,25	Royaume-Uni
Bolloré (ex-Bolloré Investissement) ⁽¹⁾	Odét	69,82	69,27	055 804 124
Bolloré Africa Logistics Côte d'Ivoire (ex-SDV Saga Côte d'Ivoire)	Abidjan	59,09	58,63	Côte d'Ivoire
Bolloré Énergie (ex-SCE) ⁽¹⁾	Odét	69,82	69,26	601 251 614
Bolloré Inc. (ex-Bolmet Inc.)	Dayville	69,82	69,27	États-Unis
Bolloré Intermédia (ex-Régie 8) ⁽¹⁾	Odét	69,82	69,27	479 918 096
Bolloré Logistics (ex-SDV DAT GIE)	Puteaux	69,80	69,25	389 877 523
Bolloré Média (ex-Financière Hoëdic) ⁽¹⁾	Puteaux	69,82	NC	501 384 234
Bolloré Shanghai	Shanghai	69,82	69,27	Rép. populaire de Chine
Bolloré Telecom	Puteaux	62,47	61,98	487 529 232

Libellé	Siège	% intérêt 2009	% intérêt 2008 publié	Siren/ Pays/ Territoire
Burkina Logistics and Mining Services	Ouagadougou	66,71	NC	Burkina Faso
Calpam Mineralöl GmbH Aschaffenburg	Aschaffenburg	69,82	69,27	Allemagne
Camrail	Douala	53,46	53,03	Cameroun
CARENA	Abidjan	34,91	34,63	Côte d'Ivoire
Chamar ⁽¹⁾	Grand-Couronne	NC	69,25	357 502 517
Cherbourg Maritime Voyages ⁽¹⁾	Tourlaville	69,80	69,25	408 306 975
CICA	Neuchâtel	69,82	68,14	Suisse
CIPCH BV	Rotterdam	69,82	69,27	Pays-Bas
Cogema Dunkerque ⁽¹⁾	Dunkerque	69,81	69,26	076 650 019
Compagnie de Cornouaille ⁽¹⁾	Odet	69,82	69,27	443 827 134
Compagnie de Pleuven	Puteaux	67,24	66,44	487 529 828
Compagnie des Glénans ⁽¹⁾	Odet	69,82	69,27	352 778 187
Compagnie des Tramways de Rouen	Puteaux	60,56	58,90	570 504 472
Compagnie du Cambodge	Puteaux	66,52	65,67	552 073 785
Compagnie Saint-Corentin ⁽¹⁾	Puteaux	69,82	69,27	443 827 316
Compagnie Saint-Gabriel ⁽¹⁾	Odet	69,81	69,27	398 954 503
Comptoir Général Maritime Sétois ⁽¹⁾	Sète	69,80	69,25	642 680 060
Congo Containers Sprl	Kinshasa	69,26	68,71	Rép. démocr. du Congo
Congo Terminal Holdings	Puteaux	31,42	NC	512 285 404
Congo Terminal	Pointe-Noire	38,62	NC	Rép. démocr. du Congo
Cormoran Participations SA	Luxembourg	65,76	64,82	Luxembourg
Cross Marine Services Ltd	Lagos	69,82	69,27	Nigeria
CSA	Paris	66,08	62,18	308 293 430
CSA-TMO Holdings ⁽¹⁾	Paris	69,82	69,27	410 163 554
CSI	Nice	66,07	62,18	410 769 996
CSTO	Paris	66,08	62,19	320 495 732
Deko Ltd	Hong Kong	65,76	64,82	Hong Kong
Delmas Kenya Ltd (ex-Notco Kenya)	Nairobi	69,77	69,22	Kenya
Delmas Petroleum Services	Port-Gentil	53,97	53,55	Gabon
Deutsche Calpam GmbH Hamburg (ex-Calpam Min. Handel Ver.)	Hambourg	69,82	69,27	Allemagne
Dewulf Cailleret ⁽¹⁾	Dunkerque	69,82	69,27	380 355 875
Direct 8 (ex-Bolloré Média) ⁽¹⁾	Puteaux	69,82	69,27	444 564 793
Direct Bretagne (ex-Bretagne Plus) ⁽¹⁾	Odet	69,82	69,27	487 626 764
Direct Nice (ex-Compagnie de Hoedic) ⁽¹⁾	Puteaux	70,03	NC	492 950 431
Direct Production (ex-Bolloré Production) ⁽¹⁾	Puteaux	69,82	69,27	438 114 746
Direct Soir ⁽¹⁾	Puteaux	69,82	69,27	485 374 128
Direct Strasbourg ⁽¹⁾	Puteaux	70,03	NC	501 384 242
Direct Toulouse (ex-Compagnie de Moustierlin) ⁽¹⁾	Puteaux	70,03	NC	492 950 860
Docks Industriels Affrètement – DIAF	Rouen	52,27	51,85	338 250 350
Dumbarton Invest SA	Luxembourg	65,76	64,82	Luxembourg
EACS Mombasa	Nairobi	69,82	69,27	Kenya
Elycar Invest SA (ex-Carlyle Invest SA)	Luxembourg	65,76	64,82	Luxembourg
Esprit Info (ex-Autraco) ⁽¹⁾	Colombes	69,69	69,14	333 134 799
Euro Pacific Forwarding Pty Ltd	Brisbane	69,80	NC	Australie
EXAF ⁽¹⁾	Puteaux	69,82	69,27	602 031 379
Filminger ⁽¹⁾	Tremblay-en-France	69,69	69,14	403 851 033

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Libellé	Siège	% intérêt 2009	% intérêt 2008 publié	Siren/ Pays/ Territoire
Financière 84 (ex-Lurit) ⁽¹⁾	Monteux	69,62	69,07	315029884
Financière de Concarneau ⁽¹⁾	Odét	69,82	69,27	447535204
Financière du Champ de Mars (ex-Socfin)	Bruxelles	69,82	69,27	Belgique
Financière de Kéréon	Bruxelles	69,82	NC	Belgique
Financière de Sainte-Marine (ex-Bolloré Médias Investissements)	Puteaux	67,24	66,44	442134177
Financière du Loch	Puteaux	67,24	66,44	417537628
Financière Moncey	Puteaux	63,33	62,40	562050724
Financière Penfret ⁽¹⁾	Odét	69,82	69,27	418212197
Forestière Équatoriale	Abidjan	65,76	62,69	Côte d'Ivoire
Fos Conteneurs Logistique ⁽¹⁾	Port-Saint-Louis-du-Rhône	69,80	69,25	342134566
Gabon Mining Logistics	Libreville	47,23	NC	Gabon
Gamship	Banjul	69,82	69,27	Gambie
GEIS – SDV GmbH (ex-SDV Deutschland)	Francfort	34,97	34,69	Allemagne
Goldway (FE) Ltd	Hong Kong	65,76	64,82	Hong Kong
Groupe de Main-d'Œuvre Docker	La Rochelle	NC	42,61	N/A
Guadeloupe Transit Déménagement – GTD	Baie-Mahault/Guadeloupe	69,71	NC	327869061
Hold Intermodal Services – HIS ⁽¹⁾	Puteaux	69,72	69,17	382397404
Hombard Publishing BV	Amsterdam	69,82	69,27	Pays-Bas
IER GmbH	Uetze	64,96	63,54	Allemagne
IER Graphic (ex-Tupos Graphic) ⁽³⁾	Avelin	64,96	63,54	330345158
IER Impresoras Especializadas	Madrid	64,96	63,54	Espagne
IER Inc	Carrollton	64,96	63,54	États-Unis
IER Ltd	Southall	64,96	63,54	Royaume-Uni
IER Pte Ltd	Singapour	64,96	63,54	Singapour
IER SA ⁽³⁾	Suresnes	64,96	63,54	622 050 318
Immobilière du Mount Vernon ⁽¹⁾	Vaucresson	69,82	69,27	302 048 608
Imperial Mediterranean	Puteaux	67,24	66,44	414 818 906
Intervalles ⁽¹⁾	Paris	69,82	69,27	440 240 885
Iris Immobilier ⁽¹⁾	Puteaux	69,82	69,27	414 704 163
Isamar ⁽¹⁾	Valence	69,82	69,27	Espagne
ITD	Puteaux	69,76	69,20	440 310 381
Joint Service Africa	Amsterdam	69,82	69,27	Pays-Bas
Kanway (FE) Ltd	Hong Kong	65,76	64,82	Hong Kong
Kerné Finance ⁽¹⁾	Odét	69,77	69,21	414 753 723
Koway (FE) Ltd	Hong Kong	65,76	64,82	Hong Kong
La Charbonnière	Maisons-Alfort	36,79	36,50	572 199 636
Latham Invest. SA	Luxembourg	65,76	64,82	Luxembourg
Les Charbons Maulois ⁽¹⁾	Maule	69,73	69,18	619 803 083
Locamat ⁽¹⁾	Tremblay-en-France	69,82	69,27	339 390 197
Madisson Invest. SA	Luxembourg	65,76	64,82	Luxembourg
Matin Plus	Puteaux	48,88	48,49	492 714 779
Mombasa Container Terminal Ltd	Nairobi	69,82	69,27	Kenya
Montrose Invest. SA	Luxembourg	65,76	64,82	Luxembourg
Morisson Invest. SA	Luxembourg	65,76	64,82	Luxembourg
Nord Sud CTI (ex-Transit Gauthier) ⁽¹⁾	Rouen	69,79	69,24	590 501 698
Nord-Sumatra Investissements (ex-Plantations Nord Sumatra)	Bruxelles	69,66	69,09	Belgique

Libellé	Siège	% intérêt 2009	% intérêt 2008 publié	Siren/ Pays/ Territoire
Normande de Manutention ⁽¹⁾	Grand-Couronne	69,80	69,25	382 467 645
Papeteries des Vosges	Laval-sur-Vologne	NC	69,27	440 271 039
Papeteries du Léman	Publier	NC	69,27	400 333 225
Pargefi	Valence	65,76	64,82	Espagne
Pargefi Helios Iberica Luxembourg	Luxembourg	65,76	64,82	Luxembourg
Participaciones Internacionales Portuarias – PIP	Valence	65,76	64,81	Espagne
Peachtree Invest. SA	Luxembourg	65,76	64,82	Luxembourg
Plantations des Terres Rouges	Luxembourg	65,76	64,82	Luxembourg
Polyconseil	Paris	48,88	48,49	352 855 993
Progosa Investment	Séville	65,75	64,81	Espagne
Pro-Service Forwarding Co. Inc.	Inglewood	69,80	69,24	États-Unis
Pt Sarana Citra Adicarya	Jakarta	69,80	69,25	Indonésie
Pt SDV Logistics Indonesia	Jakarta	69,80	69,25	Indonésie
PTR Finances	Luxembourg	65,76	64,82	Luxembourg
Rainbow Investments Ltd	Lusaka	35,59	35,31	Zambie
Renwick Invest SA	Luxembourg	65,76	64,82	Luxembourg
Réunitrans ⁽¹⁾	La Possession/La Réunion	66,17	65,65	345 261 580
Rivaud Innovation	Puteaux	64,88	63,90	390 054 815
Rivaud Loisirs Communication	Puteaux	66,00	65,08	428 773 980
SFA SA	Luxembourg	65,77	64,83	Luxembourg
SAFA Cameroun	Dizangué	42,02	40,53	Cameroun
SAFA France	Puteaux	58,76	56,03	409 140 530
Saga ⁽¹⁾	Puteaux	69,69	69,14	542 027 529
Saga Air Belgium	Brucargo	69,68	69,14	Belgique
Saga Air Transport	Tremblay-en-France	NC	69,14	344 378 906
Saga Bénin (ex-SBEM)	Cotonou	49,46	49,07	Bénin
Saga Cameroun	Douala	62,40	61,88	Cameroun
Saga Congo	Pointe-Noire	69,69	69,14	Congo
Saga Gabon	Port-Gentil	69,27	68,72	Gabon
Saga Guadeloupe	Baie-Mahault/Guadeloupe	69,65	NC	Guadeloupe
Saga Guinée	Conakry	69,69	69,14	Guinée
Saga Investissement ⁽¹⁾	Puteaux	69,69	69,14	381 960 475
Saga Japan KK	Tokyo	69,69	69,14	Japon
Saga Maritime de Transit Littee – SMTL ⁽¹⁾	Fort-de-France/Martinique	69,69	69,14	303 159 370
Saga Réunion ⁽¹⁾	La Possession/La Réunion	69,69	69,13	310 850 755
Saga Sénégal	Dakar	69,36	68,80	Sénégal
Saga Togo	Lomé	56,43	55,98	Togo
Saga France (ex-Sagatrans) ⁽¹⁾	Puteaux	69,69	69,14	712 025 691
Sagatrans Est (ex-Jacky Maeder)	Puteaux	NC	69,14	945 750 990
Saka Delmas	Jakarta	69,80	69,25	Indonésie
SAMA ⁽¹⁾	Colombes	69,82	NC	487 495 012
SAMC Combustibles	Bâle	69,82	69,18	Suisse
SATRAM Huiles	Bâle	69,82	69,18	Suisse
Scanship Ghana	Tema	69,82	69,27	Ghana
SCCF	Douala	69,06	68,51	Cameroun
SCTT ⁽¹⁾	Colombes	69,65	69,10	775 668 825

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Libellé	Siège	% intérêt 2009	% intérêt 2008 publié	Siren/ Pays/ Territoire
SDV Afrique	Puteaux	69,82	69,27	328 046 032
SDV Ami Angola Lda (ex-Ami Angola)	Luanda	69,82	69,27	Angola
SDV Ami Mozambique (ex-Ami Mozambique)	Beira	69,47	68,92	Mozambique
SDV Argentine	Buenos Aires	66,31	65,79	Argentine
SDV Asia Pacific Corporate Pte Ltd	Singapour	69,82	69,27	Singapour
SDV Australia	Botany	69,80	69,25	Australie
SDV Belgium	Anvers	69,80	69,25	Belgique
SDV Bénin	Cotonou	65,00	64,49	Bénin
SDV Ltd (ex-SDV Bernard Ltd)	Hainault-Ilford	69,80	69,25	Royaume-Uni
SDV Brasil Ltda (ex-Scacbras)	São Paulo	69,80	69,25	Brésil
SDV Burkina Faso	Ouagadougou	61,88	61,39	Burkina Faso
SDV Cambodge	Phnom Penh	69,80	69,25	Cambodge
SDV Cameroun	Douala	68,58	68,04	Cameroun
SDV Caraïbes ⁽¹⁾	Baie-Mahault/Guadeloupe	66,35	65,82	348 092 297
SDV Centrafrique	Bangui	69,82	69,26	Rép. centrafricaine
SDV Chili	Santiago	69,80	69,25	Chili
SDV China Ltd (ex-GEIS Cargo JM China Ltd)	Hong Kong	69,80	69,25	Chine
SDV Congo	Pointe-Noire	69,82	69,26	Congo
SDV Gabon	Libreville	67,47	66,94	Gabon
SDV Ghana Ltd (ex-Delmas Ghana)	Tema	69,82	69,27	Ghana
SDV Guinée	Conakry	67,39	66,86	Guinée
SDV Guyane	Remiré Montjoly/Guyane	59,33	58,86	403 318 249
SDV Industrial Project SDN BHD	Kuala Lumpur	41,88	NC	Malaisie
SDV International Logistics Ltd (ex-SDV Air Link India Ltd)	Calcutta	69,79	69,23	Inde
SDV Italia	Milan	69,81	69,25	Italie
SDV Japon KK	Tokyo	69,82	69,27	Japon
SDV Korea	Séoul	69,82	69,27	Corée du Sud
SDV La Réunion ⁽¹⁾	La Possession/La Réunion	69,80	69,25	310 879 937
SDV Laos	Vientiane	69,80	69,25	Laos
SDV Logistics Shanghai Ltd	Shanghai	69,80	69,25	Rép. populaire de Chine
SDV Logistics Singapore (ex-SDV South East Asia Pte Ltd)	Singapour	69,80	69,25	Singapour
SDV Logistics Sudan Ltd	Juba	62,84	62,34	Soudan
SDV Logistique Internationale (ex-Scac) ⁽¹⁾	Puteaux	69,80	69,25	552 088 536
SDV Logistiques Canada (ex-Scac Canada)	Saint-Laurent/Québec	68,94	68,39	Canada
SDV Luxembourg	Luxembourg	69,80	68,79	Luxembourg
SDV Madagascar (ex-Scac Madagascar)	Toamasina	69,82	69,27	Madagascar
SDV Malawi (ex-SDV Ami Malawi)	Blantyre	69,82	69,27	Malawi
SDV Mali	Bamako	69,40	68,84	Mali
SDV Maroc (ex-Scac Maroc)	Casablanca	69,80	69,25	Maroc
SDV Martinique ⁽¹⁾	Fort-de-France/Martinique	69,80	69,25	421 360 785
SDV Méditerranée ⁽¹⁾	Marseille	69,80	69,25	722 058 856
SDV Mexique	Mexico	69,80	69,25	Mexique
SDV Mining Antrak Africa (ex-SDV Mining Energy) ⁽¹⁾	Puteaux	69,79	69,24	414 703 892
SDV Nederland Bv (ex-Scac Nederland Bv)	Hoogvliet	69,80	69,25	Pays-Bas
SDV Niger	Niamey	69,82	69,27	Niger

Libellé	Siège	% intérêt 2009	% intérêt 2008 publié	Siren/ Pays/ Territoire
SDV Nigeria (ex-Alraïne Nigeria)	Lagos	69,82	69,27	Nigeria
SDV Nouvelle-Zélande	Makati City	69,80	69,25	Nouvelle-Zélande
SDV Philippines	Parañaque	48,86	48,48	Philippines
SDV Polynésie (ex-Amatrans Papeete)	Papeete	61,15	60,67	Polynésie française
SDV Portugal	Lisbonne	69,73	69,18	Portugal
SDV PRC Int. Freight Forwarding Ltd	Shanghai	69,80	69,25	Rép. populaire de Chine
SDV Project GmbH (ex-SDV Project Deutschland)	Hambourg	34,97	34,69	Allemagne
SDV Sénégal	Dakar	58,10	57,64	Sénégal
SDV South Africa (ex-SDV Transami Pty Ltd RSA)	Johannesburg	69,81	69,26	Afrique du Sud
SDV Taïwan	Taipei	69,80	69,25	Taïwan
SDV Tchad	N'Djamena	59,44	58,97	Tchad
SDV Thaïlande	Bangkok	41,88	41,55	Thaïlande
SDV Togo	Lomé	69,81	69,26	Togo
SDV Transami Burundi (ex-SDV Burundi)	Bujumbura	68,98	68,43	Burundi
SDV Transami Djibouti Ltd	Djibouti	48,88	NC	Djibouti
SDV Transami Kenya Ltd (ex-Transami Kenya)	Nairobi	69,82	69,27	Kenya
SDV Transami Nv (ex-Transintra NV)	Anvers	69,82	69,27	Belgique
SDV Transami Ouganda Ltd (ex-Transami Ouganda)	Kampala	69,82	69,27	Ouganda
SDV Transami Rwanda (ex-SDV Rwanda)	Kigali	69,80	69,24	Rwanda
SDV Transami Tanzanie Ltd (ex-SDV Notco Tanzanie)	Dar es-Salaam	69,82	69,27	Tanzanie
SDV Transintra Soudan	Khartoum	34,91	34,63	Soudan
SDV Transport Hong Kong	Hong Kong	69,80	69,25	Hong Kong
SDV Transport Malaysia	Kuala Lumpur	41,88	41,55	Malaysia
SDV Tunisie	Rades	34,90	NC	Tunisie
SDV UK	Liverpool	69,80	69,25	Royaume-Uni
SDV USA Inc	New York	69,80	69,24	États-Unis
SDV Vietnam Ltd	Hô Chi Minh-Ville	69,80	69,25	Vietnam
SDV Zambie (ex-Ami Zambie)	Lusaka	69,82	69,27	Zambie
Seaways Pty Ltd (SAEL)	Randburg	69,81	69,26	Afrique du Sud
Secaf	Puteaux	69,27	68,72	75 650 820
Sénégal Tours	Dakar	46,10	45,74	Sénégal
SES	Paris	66,08	62,19	315 013 557
SETO	Ouagadougou	33,30	NC	Burkina Faso
Sitarail	Abidjan	35,58	34,17	Côte d'Ivoire
SMN	Douala	34,82	34,53	Cameroun
SNAT	Libreville	55,75	NC	Gabon
SNCDV Nigeria	Lagos	69,82	69,27	Nigeria
Socarfi	Puteaux	63,64	62,44	612 039 099
Socatraf	Bangui	47,77	47,40	Rép. centrafricaine
Socfrance	Puteaux	66,93	66,00	562 111 773
Société Anonyme de Manutention et de Participations – SAMP ⁽²⁾	Le Port/La Réunion	65,12	64,60	310 863 329
Société Bordelaise Africaine	Puteaux	69,43	68,65	552 119 604
Société Centrale de Représentation	Puteaux	65,40	64,28	582 142 857
Société d'Acconage et de Manutention de La Réunion – SAMR ⁽²⁾	Le Port/La Réunion	65,12	64,60	350 869 004

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Libellé	Siège	% intérêt 2009	% intérêt 2008 publié	Siren/ Pays/ Territoire
Société de Manutention du Terminal à Conteneurs de Cotonou – SMTCT	Cotonou	45,34	44,98	Bénin
Société de Participations Portuaires	Puteaux	41,89	NC	421 380 460
Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard	Puteaux	63,69	62,80	612 039 045
Société d'Exploitation des Parcs à Bois du Cameroun – SEPBC	Douala	50,70	50,29	Cameroun
Société d'exploitation du Parc à Bois d'Abidjan – SEPBA	Abidjan	49,24	48,85	Côte d'Ivoire
Société d'Exploitation du Terminal de Vridi	Abidjan	38,66	38,36	Côte d'Ivoire
Société Dunkerquoise de Magasinage et de Transbordement – SDMT ⁽¹⁾	Loon Plage	66,39	65,87	075 750 034
Société Financière d'Afrique Australe – SF2A	Puteaux	35,59	35,31	500 760 178
Société Financière d'Afrique Centrale ⁽¹⁾	Puteaux	69,82	NC	421 387 739
Société Française Donges Metz – SFDM	Avon	66,35	65,82	390 640 100
Société Générale de Manutention et de Transit – SGMT ⁽¹⁾	La Rochelle	69,77	69,18	551 780 331
Société Industrielle et Financière de l'Artois	Puteaux	63,55	62,32	562 078 261
Société Nationale de Transit du Burkina	Ouagadougou	59,22	58,75	Burkina Faso
Société Nouvelle Cherbourg Maritime ⁽¹⁾	Tourlaville	69,80	69,25	552 650 228
Société Réunionnaise de Service Maritime – SRSMT ⁽¹⁾	Le Port/La Réunion	NC	69,27	379 108 152
Société Terminaux Conteneurs Gabon (ex-SAGEPS)	Libreville	36,59	28,51	Gabon
Société Togolaise de Consignation Maritime	Lomé	59,10	58,63	Togo
Socopao ⁽¹⁾	Puteaux	69,82	69,27	343 390 431
Socopao Bénin (ex-Sté Béninoise de Consignation)	Cotonou	59,13	58,66	Bénin
Socopao Cameroun	Douala	64,88	64,37	Cameroun
Socopao Côte d'Ivoire	Abidjan	59,10	58,63	Côte d'Ivoire
Socopao Guinée	Conakry	68,64	68,09	Guinée
Socopao Sénégal (ex-Socofroid)	Dakar	58,20	57,74	Sénégal
Socshipard (ex-Société du 30)	Puteaux	66,24	65,37	552 111 270
Sofib	Abidjan	53,11	51,00	Côte d'Ivoire
Sofimap ⁽¹⁾	Puteaux	69,60	69,03	424 097 939
Sofiprom ⁽¹⁾	Puteaux	69,82	69,27	328 516 844
Sogam	Les Sables-d'Olonne	48,16	47,78	332 185 859
Sogera ⁽¹⁾	Baie-Mahault/Guadeloupe	66,32	65,80	309 023 422
Sogetra	Dunkerque	34,91	34,63	075 450 569
Somac	Douala	33,43	33,15	Cameroun
Sorebol	Luxembourg	69,82	69,27	Luxembourg
Sorétrans ⁽¹⁾	La Possession/La Réunion	66,17	65,65	345 261 655
Starlogic Ltd	Hong Kong	69,80	69,25	Hong Kong
Swann Invest. SA	Luxembourg	65,76	64,82	Luxembourg
Tai Pan Ltd	Hong Kong	65,76	64,82	Hong Kong
Tamaris Finance ⁽¹⁾	Puteaux	69,79	69,24	417 978 632
Technifin	Fribourg	69,82	69,27	Suisse
Tema Conteneur Terminal Ghana	Tema	69,82	69,27	Ghana
Terminal Conteneurs Madagascar	Toamasina	69,82	69,27	Madagascar
Terminaux du Gabon Holding	Puteaux	33,53	33,05	492 950 845
TICH ⁽¹⁾	Puteaux	67,03	69,27	498 916 089
Trailer Corp. Ltd	Lusaka	35,59	35,31	Zambie
Trans Meridian Maritime Services	Tema	69,82	69,27	Ghana
Transcap Nigeria	Lagos	69,82	69,27	Nigeria

Libellé	Siège	% intérêt 2009	% intérêt 2008 publié	Siren/ Pays/ Territoire
Transisud	Marseille	45,33	44,97	327 411 583
TSL South East Asia Hub Pte Ltd (ex-GEIS Cargo JM Singapour Ltd)	Singapour	69,80	69,25	Singapour
Unicaf ⁽¹⁾	Puteaux	69,69	69,14	403 227 820
UX France ⁽¹⁾	Tremblay-en-France	69,65	69,07	325 124 428
Wasa Delmas (ex-Delmas Nigeria)	Lagos	69,82	69,27	Nigeria
White Horse Carriers Ltd	Melrose Arch	35,59	35,31	Afrique du Sud
Wifirst	Paris	35,02	NC	441 757 614
Zalawi Haulage Lte	Lusaka	35,59	35,31	Zambie

II. Par intégration proportionnelle

Bolloré				
Canarship	Valence	34,91	NC	Espagne
Douala International Terminal	Douala	27,93	27,71	Cameroun
Gruau Microbus	Saint-Berthevin	34,91	34,63	501 161 798
Hanjin Spain Sa	Valence	34,21	NC	Espagne
Intermodal Shipping Agency Ghana Ltd	Tema	34,91	NC	Ghana
Manumat	Le Port/La Réunion	21,71	21,54	348 649 864
Meridian Port Holding Ltd	Londres	34,91	32,38	Royaume-Uni
Meridian Port Services	Tema	24,43	22,67	Ghana
Pacoci	Abidjan	29,56	29,31	Côte d'Ivoire
Société d'Exploitation des Parcs à Bois du Gabon – SEBPBG	Libreville	30,67	30,43	Gabon
Tin Can Island Container Terminal Ltd	Lagos	35,33	32,90	Nigeria
Véhicule Électriques Pininfarina-Bolloré	Puteaux	34,91	34,63	502 466 931

III. Par mise en équivalence

Bolloré				
Aegis Group	Londres	19,57	19,38	Royaume-Uni
Bereby Finances	Abidjan	13,27	13,14	Côte d'Ivoire
Compagnie Internationale de Cultures	Luxembourg	15,24	15,09	Luxembourg
Euro Media Groupe (ex-Euro Media Télévision)	Bry-sur-Marne	12,66	12,47	326 752 797
Havas	Suresnes	22,26	22,01	335 480 265
Liberian Agriculture Company	Monrovia	15,24	15,09	Liberia
Okomu Oil Palm Company Plc	Lagos	8,50	8,42	Nigeria
Palm Cam	Douala	9,71	9,62	Cameroun
Plantations Nord-Sumatra Ltd	Guernesey	29,37	29,10	Royaume-Uni
SDV Horoz	Istanbul	34,83	NC	Turquie
Socapalm	Tillo	6,09	6,73	Cameroun
Socfinaf Company Ltd	Nairobi	17,65	17,49	Kenya
Socfinal	Luxembourg	26,59	26,34	Luxembourg
Socfinasia	Luxembourg	29,37	29,10	Luxembourg
Socfinco	Bruxelles	22,30	22,09	Belgique
Socfindo	Medan	26,43	26,19	Indonésie
Société des Caoutchoucs de Grand-Bereby – SOGB	San Pedro	9,71	9,61	Côte d'Ivoire
Sogescol	Bruxelles	22,30	22,09	Belgique
Someport Walon	Levallois-Perret	26,18	25,97	054 805 494
SP Ferme Suisse	Edéa	6,09	6,73	Cameroun
Terres Rouges Consultant	Puteaux	22,30	22,09	317 194 181
Tiba Internacional	Valence	27,92	NC	Espagne

(1) Société intégrée fiscalement dans Bolloré.

(2) Société intégrée fiscalement dans SAMP.

(3) Société intégrée fiscalement dans IER.

(4) Société intégrée fiscalement dans AS.

(NC) Non consolidée.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Financière de l'Odéa tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les évolutions des règles et méthodes comptables exprimées dans le paragraphe 1 « Nouvelles normes applicables à compter de 2009 » de la note 1 – B.3 « Évolutions normatives » de l'annexe aux états financiers.

II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme il est indiqué dans le paragraphe 1 « Recours à des estimations » de la note 1 – B.7 « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe, la Direction de votre société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les comptes consolidés. Ce paragraphe précise en outre que les montants qui figureront dans les futurs comptes consolidés de votre société pourraient être différents en cas de révision de ces estimations et hypothèses. Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés au 31 décembre 2009, nous avons considéré que les *goodwill*, les titres mis en équivalence ainsi que les titres disponibles à la vente sont sujets à des estimations comptables significatives.

- Votre société présente à l'actif de son bilan des *goodwill* nets de 980 millions d'euros, tels que décrits dans la note 4 « *goodwill* » de l'annexe. Votre société procède à la comparaison de la valeur nette comptable des *goodwill* avec leur valeur recouvrable, déterminée conformément à la méthodologie décrite aux paragraphes 8 « *goodwill* » et 11 « Dépréciations d'actifs non financiers » de la note 1 – B.7 « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe.
- Votre société présente à l'actif de son bilan des titres mis en équivalence nets de 971 millions d'euros, tels que décrits dans la note 8 « Titres mis en équivalence » de l'annexe. Votre société procède à la comparaison de la valeur nette comptable des titres mis en équivalence avec leur valeur recouvrable, déterminée selon la méthodologie décrite aux paragraphes 12 « Titres des sociétés mises en équivalence » et 11 « Dépréciations d'actifs non financiers » de la note 1 – B.7 « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe.
- Votre société présente dans la rubrique « Autres actifs financiers » des actifs disponibles à la vente pour un montant net de 1 493 millions d'euros, tels que décrits dans la note 9 « Autres actifs financiers » de l'annexe. Votre société valorise ces actifs à leur juste valeur conformément à la méthodologie décrite au paragraphe 13.1 « Actifs disponibles à la vente » de la note 1 – B.7 « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe.

Conformément à la norme d'exercice professionnel relative à l'appréciation des estimations comptables et sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous nous sommes assurés du caractère approprié des procédures et des méthodes utilisées pour les estimations et avons procédé à l'appréciation des données prévisionnelles et des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Levallois-Perret, le 26 avril 2010

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances
Philippe Bailly

Constantin Associés
Thierry Quéron

COMPTES ANNUELS

- 104** Bilan
- 106** Compte de résultat
- 107** Annexe aux comptes annuels
- 107** Notes sur le bilan – [notes 1 à 4](#)
- 109** Notes sur le compte de résultat – [notes 5 à 9](#)
- 110** Informations diverses – [notes 10 à 17](#)
- 111** Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices
- 112** Filiales et participations au 31 décembre 2009
- 114** Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- 115** Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et les engagements réglementés

COMPTES ANNUELS

BILAN

ACTIF

		2009			2008
(en milliers d'euros)	Notes	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Fonds commercial		10 551		10 551	10 551
Immobilisations financières					
Autres participations		588 421	142	588 279	582 569
Créances rattachées à participations		0		0	0
Total	1	598 972	142	598 831	593 121
Créances					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances	3	358 824		358 824	340 874
Divers					
VMP	2	2 592	46	2 545	
Disponibilités	3	1		1	2
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance				0	0
Total		361 416	46	361 370	340 877
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes remboursement des obligations					
Écarts de conversion actif					
Total actif		960 389	188	960 200	933 998

PASSIF

(en milliers d'euros)		31/12/2009	31/12/2008
Notes			
Capitaux propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 105 375 840)		105 376	105 376
Primes d'émission, de fusion, d'apport		87 655	87 655
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		163	163
Réserve légale		10 538	10 538
Réserves réglementées		0	0
Autres réserves		10 961	10 961
Report à nouveau		33 746	31 667
Résultat de l'exercice		6 259	4 450
Provisions réglementées		224	224
Total	4	254 922	251 034
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total		0	0
Dettes financières			
Autres emprunts obligataires		464 093	498 332
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		105 105	106 808
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		125	152
Dettes fiscales et sociales			
Dettes diverses			
Autres dettes		135 955	77 670
Comptes de régularisation			
Total	3	705 279	682 963
Écarts de conversion passif			
Total passif		960 200	933 997

COMPTES ANNUELS

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Prestations services		0	0
Chiffre d'affaires net		0	0
Autres produits		0	0
Total des produits d'exploitation		0	0
Autres achats et charges externes	5	678	869
Impôts, taxes et versements assimilés	6	22	21
Dotations d'exploitation			
Autres charges	6	37	37
Total des charges d'exploitation		737	927
Résultat d'exploitation		(737)	(927)
Opérations en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers			
Produits financiers de participations		18 227	17 984
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		17 061	22 175
Reprises sur provisions et transferts de charges		0	16
Total des produits financiers		35 288	40 175
Dotations financières aux amortissements et provisions		91	17
Intérêts et charges assimilés		28 201	35 913
Total des charges financières		28 292	35 930
Résultat financier	7	6 996	4 245
Résultat courant avant impôts		6 259	3 319
Produits exceptionnels sur opérations en capital		0	59
Reprises sur provisions et transferts de charges		0	0
Total des produits exceptionnels		0	59
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		0	76
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		0	0
Total des charges exceptionnelles		0	76
Résultat exceptionnel	8	0	(16)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices	9		(1 147)
Total des produits		35 288	40 234
Total des charges		29 029	35 784
Bénéfice		6 259	4 450

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

MÉTHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général 1999 conformément au règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de Conseil national de la comptabilité et du Comité de la réglementation comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le fonds commercial correspond au mali technique provenant de la transmission universelle de patrimoine (TUP) des sociétés Compagnie de Locmaria et Compagnie de Kerdevot intervenue au cours de l'exercice 2007 pour un montant de 10 551 milliers d'euros.

Ce mali technique correspond à l'écart négatif entre l'actif net reçu par la société et la valeur comptable des titres détenus.

Celui-ci n'est représentatif ni de perte, ni de distribution exceptionnelle des filiales absorbées, il fait l'objet d'un test d'évaluation et de dépréciation annuel en fonction de la valeur des actifs sous-jacents.

2. LES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participations sont inscrits pour leur coût historique d'acquisition ou leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition de titres de participation sont portés en charges lorsqu'ils sont encourus. À la fin de l'exercice, une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de la valeur d'utilité de la participation.

3. CRÉANCES ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

NOTES SUR LE BILAN

NOTE 1 – ACTIF IMMOBILISÉ ET AMORTISSEMENTS

MONTANTS BRUTS

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 01/01/2009	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2009	Dont entreprises liées
Immobilisations incorporelles	10 551	0	0	10 551	
Immobilisations corporelles	0	0	0	0	
Immobilisations financières	582 667	5 754	0	588 421	588 421
Total	593 218	5 754	0	598 972	588 421

AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS

(en milliers d'euros)	Amortissements cumulés au 01/01/2009	Dotations financières	Reprises financières	Amortissements cumulés au 31/12/2009	Dont entreprises liées
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	
Immobilisations corporelles	0	0	0	0	
Immobilisations financières	97	45	0	142	142
Total	97	45	0	142	142

Les principales variations du poste « Immobilisations financières » sont dues à l'acquisition de titres de Bolloré pour 5 589 milliers d'euros.

COMPTES ANNUELS

NOTE 2 – VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2009	Dépréciations financières	Valeur nette au 31/12/2009	Valeur de marché au 31/12/2009	Dont entreprises liées
Titres cotés	2 592	46	2 545	2 545	0

NOTE 3 – ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ÉTAT DES CRÉANCES

(en milliers d'euros)	Montant brut	À moins de 1 an	À plus de 1 an	Dont entreprises liées
Actif circulant				
Autres créances	358 823	358 823	0	358 823
Disponibilités	1	1	0	0
Total	358 824	358 824	0	358 823

Les comptes courants représentent les montants placés en convention de trésorerie auprès des sociétés du Groupe Financière de l'Odet.

ÉTAT DES DETTES

(en milliers d'euros)	Montant brut	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	Dont entreprises liées
Dettes financières					
Emprunts obligataires	464 093	464 093	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	105 105	30 105	75 000	0	0
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs	125	125	0	0	0
Dettes fiscales et sociales	0	0	0	0	0
Dettes diverses					
Comptes courants	117 928	117 928	0	0	117 928
Autres dettes	18 028	18 028	0	0	861
Total	705 279	630 279	75 000	0	118 789

Un emprunt obligataire, coté à la Bourse de Luxembourg, a été émis pour un montant total de 460 millions d'euros. La première tranche a été libérée en août 2001 pour 200 millions d'euros, et la seconde tranche, en septembre 2001 pour le solde. Cet emprunt obligataire portait intérêts (payables tous les deux ans) à taux variable (Euribor 12 mois majoré de 1,15 %) et venait à échéance en 2006. Cette échéance a été reportée au 27 août 2010 par une Assemblée générale d'obligataires qui a modifié le taux variable à Euribor 12 mois majoré de 1,20 % à compter du 27 août 2003.

La Financière de l'Odet a contracté avec un établissement financier de premier plan un *equity swap* lui permettant, en fonction du cours de Mediobanca, de recevoir jusqu'en 2010 un montant fixe de 2,9 millions d'euros par an. En contrepartie, la Financière de l'Odet s'est engagée, d'une part, à reverser ce montant fixe en cas de cession des titres à un cours supérieur à 13 euros et, d'autre part, à verser 33 % de la plus-value réalisée au-delà de 13 euros. Dans les comptes consolidés, les titres Mediobanca comptabilisés à la juste valeur tiennent compte de ce contrat d'*equity swap* estimé au 31 décembre 2009 à 1 778 milliers d'euros.

NOTE 4 – CAPITAUX PROPRES ET VARIATION DE LA SITUATION NETTE

(en milliers d'euros)	Capital social ⁽¹⁾	Écart de réévaluation	Prime de fusion et d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Total
Capitaux propres au 01/01/2009	105 376	163	87 655	10 538	10 961	31 667	4 450	224	251 034
Variations dues à des modifications de structure									
Variations hors opérations de structure									
Affectation du résultat 2008						2 079	(4 450)		(2 371)
Variation des subventions et des provisions réglementées									
Résultat de l'exercice 2009							6 259		6 259
Capitaux propres au 31/12/2009 avant affectation du résultat	105 376	163	87 655	10 538	10 961	33 746	6 259	224	254 922

(1) Le capital social au 31 décembre 2009 est de 105 376 milliers d'euros divisé en 6 585 990 actions de 16 euros de valeur nominale chacune.

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 5 – ACHATS ET CHARGES EXTERNES

(en milliers d'euros)	2009	2008
Honoraires	(562)	(509)
Frais de publicité financière	(10)	(108)
Autres	(106)	(252)
Total	(678)	(869)

NOTE 6 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	2009	2008
Impôts et taxes	(22)	(21)
Jetons de présence versés	(37)	(37)
Total	(59)	(58)

NOTE 7 – RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	2009	2008
Charge nette d'intérêts	(11 140)	(13 738)
Produits de participations	18 227	17 984
Dépréciation financière	(91)	(17)
Reprise financière	0	16
Total	6 996	4 245

COMPTES ANNUELS

NOTE 8 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)

	2009	2008
IFA	0	0
Résultat sur cession de titres	0	(16)
Total	0	(16)

NOTE 9 – IMPÔTS

(en milliers d'euros)

	2009	2008
Produit d'intégration fiscale	0	1 147
Perte IFA	0	0
Total	0	1 147

INFORMATIONS DIVERSES

NOTE 10 – EFFECTIF

Néant.

NOTE 11 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

Néant.

NOTE 12 – RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Organe de Direction : néant.

Organe d'administration : 37 milliers d'euros (idem 2008).

NOTE 13 – AVANCES ET CRÉDITS ALLOUÉS AUX DIRIGEANTS

Néant.

NOTE 14 – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Voir p.112

NOTE 15 – INTÉGRATION FISCALE

La Financière de l'Odét est mère d'intégration fiscale depuis le 1^{er} janvier 2002. En 2009, le groupe d'intégration fiscale est composé des sociétés suivantes : Financière de l'Odét, Financière de Pont-Aven, Financière du Perguet, Financière de Beg Meil, Compagnie de Lanmeur et Financière de l'Argol.

La charge d'impôt est supportée par chaque société comme en l'absence d'intégration. Les économies d'impôt sont appréhendées par la société mère. En 2009, le résultat du groupe intégré sous Financière de l'Odét est une perte fiscale court terme de 27 413 milliers d'euros.

La convention d'intégration fiscale ne prévoyant pas le reversement aux filiales de leurs déficits reportables en cas de sortie du périmètre d'intégration, aucune dépréciation n'a été constituée au titre des déficits fiscaux des filiales utilisés par la société mère.

NOTE 16 – CONSOLIDATION

Financière de l'Odét est consolidée dans les comptes de Bolloré Participations par intégration globale.

NOTE 17 – INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Sont considérées comme des entreprises liées, les entreprises qui sont susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable.

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	Montant net	Dont entreprise liées
Produits financiers	35 288	35 288
Charges financières	28 292	740

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	2005	2006	2007	2008	2009
I. Situation financière en fin d'exercice					
Capital social ⁽¹⁾	105 376	105 376	105 376	105 376	105 376
Nombre d'actions émises	6 585 990	6 585 990	6 585 990	6 585 990	6 585 990
Nombre maximal d'actions à créer	–	–	–	–	–
– par conversion d'obligations	–	–	–	–	–
– par exercice des droits de souscription	–	–	–	–	–
II. Résultat global des opérations effectives⁽¹⁾					
Chiffre d'affaires hors taxes	10	–	–	–	–
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	1 046	25 112	4 703	3 304	6 350
Impôts sur les bénéfices ⁽²⁾	(110)	(144)	20	(1 147)	0
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	1 142	25 230	4 696	4 450	6 259
Montant des bénéfices distribués ⁽³⁾	790	1 581	2 371	2 371	2 634
III. Résultat des opérations réduit à une seule action⁽⁴⁾					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	0,18	3,83	0,71	0,68	0,96
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	0,17	3,83	0,71	0,68	0,95
Dividende versé à chaque actionnaire ⁽³⁾	0,12	0,24	0,36	0,36	0,40
IV. Personnel					
Nombre de salariés	0	0	0	0	0
Montant masse salariale	0	0	0	0	0
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	0	0	0	0	0

(1) En milliers d'euros.

(2) Entre parenthèses = produit d'impôt.

(3) Ne tient pas compte du dividende majoré pour les années 2005 et 2006.

(4) En euros.

COMPTES ANNUELS

FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2009

Société (en milliers d'euros)	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	% de capital détenu	Valeur brute
A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur brute excède 1% du capital de la société				
1. Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société)				
Bolloré	395 218	845 806	67,08	552 730
Financière du Perguet	17 147	(17 770)	99,92	35 294
2. Participations (de 10 % à 50 % du capital detenu par la société)				
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations				
1. Filiales (non reprises au paragraphe A)				
Filiales françaises (ensemble)				381
Filiales étrangères (ensemble)				
2. Participations (non reprises au paragraphe A)				
Participations françaises (ensemble)				
Participations étrangères (ensemble)				
Total				588 405

Valeur nette	Prêts et avances non remboursés	Cautions et avals	Chiffre d'affaires dernier exercice	Résultat dernier exercice	Dividendes encaissés en 2009	Siret
552 730	–	–	111 480	125 473	18 226	055 804 124 00141
35 294	358 823	–	–	(17 092)	–	433 957 792 00024
249	–	–				
588 273	358 823				18 226	

COMPTES ANNUELS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Financière de l'Odéa, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société procède à chaque clôture à un test d'évaluation et de dépréciation des mali techniques et des titres de participation en fonction de la valeur d'inventaire des filiales concernées, selon les modalités décrites respectivement dans les paragraphes « Immobilisations incorporelles » et « Immobilisations financières » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaire.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Levallois-Perret, le 26 avril 2010

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances
Philippe Bailly

Constantin Associés
Thierry Quéron

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET LES ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Votre Conseil d'administration du 17 décembre 2009 a autorisé votre société à conclure un engagement collectif de conservation de titres Bolloré avec Chantal Bolloré, Vincent Bolloré, Cédric de Baillencourt et Yannick Bolloré :

Administrateurs intéressés :

- Vincent Bolloré;
- Cédric de Baillencourt;
- Yannick Bolloré.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'un exercice antérieur, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

CONVENTION D'ASSISTANCE AVEC BOLLORÉ PARTICIPATIONS

La convention d'assistance avec la société Bolloré Participations s'est poursuivie au cours de l'exercice 2009.

La société Bolloré Participations a facturé à Financière de l'Odet la somme de 387 205 euros hors taxes, au titre de cette convention d'assistance.

Paris et Levallois-Perret, le 26 avril 2010

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances
Philippe Bailly

Constantin Associés
Thierry Quéron

RÉSOLUTIONS

118 Résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2010

RÉSOLUTIONS

RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2010

PREMIÈRE RÉSOLUTION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice 2009)

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Président sur le contrôle interne qu'elle approuve dans tous leurs termes ainsi que du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2009)

L'Assemblée générale, après avoir pris acte de la présentation qui lui a été faite des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2009 et du rapport des Commissaires aux comptes, faisant apparaître un chiffre d'affaires consolidé de 6 011 023 milliers d'euros et un bénéfice net consolidé part du Groupe de 40 452 milliers d'euros, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tels qu'ils lui sont présentés.

L'Assemblée générale prend acte de la présentation qui lui a été faite du rapport de gestion du Groupe inclus dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

TROISIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat)

L'Assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'administration et décide d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

(en euros)

Résultat de l'exercice	6 258 768,35
Report à nouveau antérieur	33 746 322,51
Affectation à la réserve légale	
Bénéfice distribuable	40 005 090,86
Dividendes	2 634 396,00
Au compte « Report à nouveau »	37 370 694,86

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 0,40 euro par action au nominal de 16 euros.

En application des dispositions légales, il est précisé que l'intégralité des dividendes attribués aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts, ou sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 quater du Code général des impôts.

Les sommes ainsi distribuées seront mises en paiement le 22 juin 2010.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale prend acte de ce que le montant des dividendes par action, mis en distribution au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	2008	2007	2006
Nombre d'actions	6 585 990	6 585 990	6 585 990
Dividende (en euros)	0,36 ⁽¹⁾	0,36 ⁽¹⁾	0,24 ⁽²⁾
Montant distribué (en millions d'euros)	2,4	2,4	1,6

(1) Le dividende à répartir au titre des exercices 2007 et 2008 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts ou, sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu de l'article 117 quater du Code général des impôts et des conditions qu'il prévoit, sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux personnes actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

(2) Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2006 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts, sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux actionnaires personnes physiques.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

(Approbation des conventions et engagements réglementés)

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés visés à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention qui y est relatée ainsi que les conditions d'exécution de la convention antérieurement autorisée.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

(Nomination d'un administrateur)

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration nomme Cyrille Bolloré, domicilié c/o Tour Bolloré, 31/32, quai de Dion-Bouton, 92800 Puteaux, en qualité d'administrateur, pour une durée de six ans expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

SIXIÈME RÉSOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Vincent Bolloré arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée de six ans qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

SEPTIÈME RÉOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur d'Alain Moynot arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée de six ans qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

HUITIÈME RÉOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Sébastien Picciotto arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée de six ans qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

NEUVIÈME RÉOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de la société Bollore Participations arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée de six ans qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

DIXIÈME RÉOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de la société Socfrance arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée de six ans qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

ONZIÈME RÉOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire)

Le mandat du cabinet Constantin Associés, Commissaire aux comptes titulaire, arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, l'Assemblée générale décide de le renouveler dans ses fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

DOUZIÈME RÉOLUTION

(Constatation de l'expiration du mandat d'un Commissaire aux comptes suppléant)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Michel Bonhomme arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée, décide que son mandat ne sera pas renouvelé.

TREIZIÈME RÉOLUTION

(Nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant)

L'Assemblée générale décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes suppléant du cabinet Constantin Associés, le cabinet Cisane, 114, rue Marius-Aufan, 92300 Levallois-Perret, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

QUATORZIÈME RÉOLUTION

(Pouvoirs pour les formalités)

L'Assemblée générale, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

- 122** Renseignements concernant le capital
- 123** Organes d'administration et de direction
- 130** Attestation du rapport financier annuel
- 130** Document d'information annuel

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL

CAPITAL SOCIAL

Le montant du capital social au 31 décembre 2009 était de 105 375 840 euros, divisé en 6 585 990 actions d'une valeur nominale de 16 euros chacune, toutes de même valeur et entièrement libérées.

CAPITAL AUTORISÉ MAIS NON ÉMIS

Émission de titres donnant accès directement ou indirectement au capital

Autorisations données par l'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2009 (émission de titres donnant accès directement ou indirectement au capital)

• L'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2009 a consenti au Conseil d'administration une délégation de compétence à l'effet :

- de procéder en une ou plusieurs fois, avec droit préférentiel de souscription, à l'émission de valeurs mobilières ouvrant droit immédiatement ou à terme, à une quotité du capital de la société ;

Le montant nominal total des émissions de valeurs mobilières serait limité à 600 millions d'euros et l'augmentation de capital résultant de l'utilisation de cette autorisation ne devrait pas excéder 400 millions d'euros ;

- d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires à libérer par incorporation de réserves, bénéfices ou primes par élévation du nominal des actions composant le capital social ou par l'emploi simultané de ces deux procédés.

Les émissions d'actions nouvelles ou l'élévation de la valeur nominale des actions ne pourraient avoir pour effet d'augmenter le capital social d'une somme supérieure à 400 millions d'euros, qui s'imputerait sur les augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de l'autorisation d'émettre des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à une quotité du capital.

La durée de ces autorisations d'une durée de vingt-six mois expire le 10 août 2011.

Il n'a pas été fait usage de ces délégations de compétence au cours de l'exercice 2009.

• L'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2009 a en outre délégué au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à une augmentation de capital, dans la limite de 10 % de son capital, en vue de rémunérer des apports constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

La durée de cette autorisation expire le 10 août 2011.

Il n'a pas été fait usage de cette délégation au cours de l'exercice 2009.

• Conformément aux dispositions prévues par l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, l'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2009 s'est prononcée sur un projet de résolution tendant à conférer tous pouvoirs au Conseil à l'effet de réaliser une augmentation de capital, dans la limite de 1 % du montant des titres composant le capital social, réservée aux adhérents à des plans d'épargne d'entreprise de la société et/ou des sociétés ou GIE dont elle détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital ou des droits de vote.

La durée de cette autorisation expire le 10 août 2011.

Titres donnant accès au capital

Néant.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS CONSENTIES PAR DES SOCIÉTÉS LIÉES

Conformément aux dispositions prévues par l'article L. 225-180-II du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les plans d'options de souscription d'actions consentis par les sociétés contrôlées majoritairement, directement ou indirectement par Financière de l'Odé.

BOLLORÉ

Le Conseil d'administration de Bolloré du 6 avril 2007, dans le cadre de l'autorisation accordée par l'Assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2006 a consenti des options de souscription d'actions au bénéfice des salariés et mandataires sociaux de cette société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions visées aux articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce. Le nombre, les caractéristiques des options et le prix de souscription des actions en vigueur au 31 décembre 2009 sont les suivants :

Plan du 6 avril 2007	
Date du Conseil d'administration	6 avril 2007
Nombre d'options pouvant être attribuées	1 612 244
Nombre d'options attribuées	1 205 000
Nombre de bénéficiaires	196
Prix d'exercice (en euros)	148,24
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2009	0
Solde au 31 décembre 2009	1 146 000
Durée du plan	5 ans
Délai total d'indisponibilité	4 ans

Bolloré Telecom (Assemblée générale extraordinaire du 19 juillet 2007)

Nombre total d'options pouvant être attribuées	659 975
Nombre d'options attribuées	593 977
Nombre de bénéficiaires	6
Solde au 31 décembre 2009	593 977

CSTO (Assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2004)

Nombre total d'options pouvant être attribuées	33 976
Nombre d'options attribuées	33 976
Nombre de bénéficiaires	2
Solde au 31 décembre 2009	16 988

Polyconseil (Assemblée générale extraordinaire du 28 juillet 2006)

Nombre d'options attribuées	1 512 000
Nombre de bénéficiaires	3
Solde au 31 décembre 2009	1 512 000

TITRES NON REPRÉSENTATIFS DU CAPITAL

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

L'Assemblée générale du 7 juin 2001 avait autorisé le Conseil d'administration de la société à procéder à l'émission d'obligations pouvant éventuellement être assorties de bons de souscription d'obligations de même type, à concurrence d'un montant nominal maximum de 200 millions d'euros. En séance du 7 août 2001, le Conseil d'administration a délégué au Président tous pouvoirs à l'effet d'émettre des emprunts obligataires dans les limites des montants fixés par l'Assemblée générale.

Le Président du Conseil d'administration a ainsi décidé, le 20 août 2001, de faire usage de cette autorisation et de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant nominal de 200 millions d'euros venant à échéance le 27 août 2006 représenté par 200 000 obligations au nominal de 1 000 euros.

Par décision de l'Assemblée générale ordinaire en date du 17 septembre 2001, le Conseil d'administration a été autorisé à procéder à l'émission d'obligations pouvant éventuellement être assorties de bons de souscription de même type, à concurrence d'un montant nominal maximum de 600 millions d'euros.

En séance du 17 septembre 2001, le Conseil d'administration a délégué au Président tous pouvoirs à l'effet d'émettre des emprunts obligataires dans les limites des montants fixés par l'Assemblée générale.

Le Président du Conseil d'administration a ainsi décidé, le 17 septembre 2001, de faire usage de ladite autorisation à hauteur de 260 millions d'euros par l'émission d'un emprunt obligataire venant à échéance le 27 août 2006, représenté par 260 000 obligations de 1 000 euros nominal.

L'Assemblée générale des porteurs d'obligations émises en 2001 (emprunts obligataires d'un montant cumulé de 460 millions d'euros) réunie le 1^{er} septembre 2003 s'est prononcée sur des modifications quant aux modalités des obligations :

- la date d'amortissement a été portée du 27 août 2006 au 27 août 2010 ;
- le taux d'intérêt, fixé initialement au taux Euribor 12 mois + 1,15 % a été porté, à compter du 27 août 2003, au taux Euribor 12 mois + 1,20 %.

CAPITAL POTENTIEL

Néant.

INFORMATION FINANCIÈRE

Les investisseurs et les actionnaires qui souhaitent s'informer sur le Groupe peuvent contacter :

Cédric de Baillencourt

Directeur financier

Tél. : +33 (0)1 46 96 46 73

Fax : +33 (0)1 46 96 48 76

Les rapports annuels et semestriels sont disponibles sur simple demande auprès de :

Direction financière – Relations investisseurs

Groupe Bolloré

31-32, quai de Dion-Bouton

92811 Puteaux Cedex

Tél. : +33 (0)1 46 96 47 85

Fax : +33 (0)1 46 96 42 38

Par ailleurs, le site Internet du Groupe (www.bolloré.com) permet de consulter les communiqués de presse et les éléments financiers du Groupe respectivement sous les rubriques « Communiqués » et « Données financières ».

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2010

Mai 2010	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2010
Juin 2010	Assemblée générale annuelle
Juin 2010	Mise en paiement du dividende au titre de l'exercice 2009
Août 2010	Chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2010
Août 2010	Résultats du premier semestre 2010
Novembre 2010	Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2010
Février 2011	Chiffre d'affaires de l'année 2010

ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

MODE DE DIRECTION

L'Assemblée générale extraordinaire du 17 septembre 2001 a procédé à une mise en conformité des statuts avec la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001, permettant notamment au Conseil d'administration de se prononcer sur l'un des deux modes de direction de la société anonyme, à savoir la dissociation ou le cumul des fonctions de Directeur général et de Président du Conseil d'administration et ce, lors de toute nomination ou renouvellement du mandat de Président ou de Directeur général. Le mode de direction retenu reste valable jusqu'à l'expiration du mandat du premier de ceux-ci.

Le Conseil d'administration, en séance du 5 juin 2007, statuant conformément aux dispositions statutaires, a décidé de maintenir la dissociation entre la Présidence et la Direction générale au sein de la société ; dès lors, le Conseil, après avoir confirmé que Vincent Bolloré exercera la fonction de Président du Conseil d'administration, a décidé que les fonctions de Direction générale seront exercées par Cédric de Baillencourt.

COMPOSITION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 3, nous vous rendons compte ci-après de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice.

Vincent Bolloré, Président du Conseil d'administration

Date d'entrée en fonction : 29 avril 1994

Date du dernier renouvellement : 10 juin 2004

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2009

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Président-directeur général de Bolloré et Bolloré Participations ;
- Président du Conseil d'administration (direction dissociée) de Financière de l'Odé ;
- Président de VEPB ;
- Directeur général d'Omnium Bolloré, Financière V, Sofibol ;
- Administrateur de BatScap, Bolloré, Direct 8, Matin Plus, Direct Soir, Financière Moncey, Financière de l'Odé, Financière V, Omnium Bolloré, Sofibol et VEPB ;

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'administration de la Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA), de la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard, de la Société Industrielle et Financière de l'Artois, de la Société Bordelaise Africaine, de la Compagnie des Tramways de Rouen, d'IER;
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil d'administration de Bolloré Média;
- Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de surveillance de la Compagnie du Cambodge.

Autres fonctions et mandats

- Président du Conseil d'administration (direction dissociée) de Havas;
- Administrateur de Havas, Havas Média France et Natixis;
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil de Fred et Farid.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Président de Champ de Mars Investissements, Financière Nord-Sumatra, Nord-Sumatra Investissements et Financière du Champ de Mars;
- Administrateur de BB Group, Champ de Mars Investissements, Financière Nord-Sumatra, Plantations des Terres Rouges, SDV Gabon, SDV Sénégal;
- Administrateur délégué de Nord-Sumatra Investissements et Financière du Champ de Mars;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'administration de SDV Cameroun, SAFA Cameroun, SDV Congo.

Autres fonctions et mandats

- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB) et Bereby Finances;
- Administrateur de Centrages, Intercultures, Liberian Agricultural Company (LAC), Mediobanca, Plantations Nord-Sumatra Limited, Red Lands Roses, Socfinaf Cy Ltd, Socfinal, Socfinasia, Socfinco, Socfindo, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogescol), Socfin KCD;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'administration de Bereby Finance, Palmeraies du Cameroun (Palmcam), Société Camerounaise de Palmeraies (Socapalm), Société des Palmeraies de la Ferme Suisse et Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB);
- Co-Gérant de Brabanta.

Cédric de Baillencourt, Vice-Président-directeur général

Date d'entrée en fonction : 14 octobre 1999

Date du dernier renouvellement : 5 juin 2007

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2012

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Vice-Président-directeur général de Financière de l'Odé;
- Vice-Président-directeur général de Bolloré;
- Président des Conseils d'administration de Compagnie des Tramways de Rouen, Financière Moncey et de la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard;
- Président-directeur général de Société Industrielle et Financière de l'Artois;
- Président de Sofibol, Compagnie de Cornouaille, Compagnie de Guénolé, Compagnie de Guilvinec, Compagnie de Pleuven, Financière V, Financière de Beg Meil, Financière de Bréhat, Financière de Quiberon, Financière d'Ouessant, Financière de Loctudy, Financière du Perguet, Financière de Sainte-Marine, Financière de Pont-Aven, Imperial Mediterranean, Omnium Bolloré;
- Gérant de Socarfi, Financière du Loch, Compagnie de Malestroit;
- Administrateur de Bolloré, Bolloré Participations, Compagnie des Tramways de Rouen, Financière V, Financière Moncey, Omnium Bolloré, Saga, Sofibol, Société Industrielle et Financière de l'Artois, Financière de l'Odé, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard;

- Représentant permanent de Bolloré aux Conseils de BatScap et Socotab, de Financière V au Conseil de Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA).

Autres fonctions et mandats

- Représentant permanent de Bolloré au Conseil d'administration de Havas;
- Représentant permanent de Compagnie du Cambodge au Conseil de surveillance de la Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Président du Conseil d'administration de Financière de Kéréon;
- Administrateur délégué de Financière de Kéréon;
- Administrateur de African Investment Company, Arlington Investissements, Elycar Investissements (précédemment dénommée Carlyle Investissements), Champ de Mars Investissements, Financière Nord-Sumatra, Cormoran Participations, Dumbarton Invest, Latham Invest, Financière du Champ de Mars, Forestière Équatoriale, BB Group, PTR Finances, Peachtree Invest, Renwick Invest, SFA, Sorebol, Swann Investissements et Technifin;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils de Plantations des Terres Rouges, Nord-Sumatra Investissements.

Autres fonctions et mandats

- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils de Socfinasia, Intercultures, Socfinde, Terrasia, Socfinal, Induservices SA, Centrages, Immobilière de la Pépinière, Socfinco, Sogescol, Agro Products Investment Company, Red Lands Roses.

Hubert Fabri⁽¹⁾

Date d'entrée en fonction : 12 juin 1996

Date du dernier renouvellement : 5 juin 2008

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2013

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Vice-Président du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge;
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge;
- Administrateur de Bolloré, Financière Moncey, Financière de l'Odé;
- Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA), Société Industrielle et Financière de l'Artois.

Autres fonctions et mandats

Néant.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Vice-Président de Plantations des Terres Rouges;
- Administrateur de Champ de Mars Investissements, Financière Nord-Sumatra, Financière du Champ de Mars, Forestière Équatoriale, SAFA Cameroun, Nord-Sumatra Investissements, Plantations des Terres Rouges.

Autres fonctions et mandats

- Président-directeur général de Socfinasia;
- Président du Conseil d'administration de Be-fin, Intercultures, Induservices SA, Mopoli, Palmeraies du Cameroun, Socfinde, Socfinal, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogescol), Immobilière de la Pépinière, Socfinco, Centrages, Plantations Nord-Sumatra Ltd, Socfinaf Cy Ltd, Liberian Agricultural Company (LAC);
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB);
- Administrateur de Mopoli Luxembourg, Okomu Oil Palm Cy, Socfin KCD, Socfindo, Induservices SA, Socfinal, Terrasia;
- Co-Gérant de Brabanta;
- Représentant permanent de PF Representation aux Conseils de Société des Palmeraies de la Ferme Suisse, Red Lands Roses, Société Camerounaise de Palmeraies (Socapalm).

(1) Administrateur indépendant.

Alain Moynot⁽¹⁾

Date d'entrée en fonction : 29 avril 1994

Date du dernier renouvellement : 10 juin 2004

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2009

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

Fonctions et Mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Administrateur de Financière de l'Odé.

Autres fonctions et mandats

- Administrateur de Robertet SA ;
- Associé-Gérant de Almo-finances.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

Néant.

Autres fonctions et mandats

Néant.

Sébastien Picciotto⁽¹⁾

Date d'entrée en fonction : 23 avril 1998

Date du dernier renouvellement : 10 juin 2004

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2009

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Administrateur de Financière de l'Odé.

Autres fonctions et mandats

- Président d'Orfimar ;
- Président de Orfim ;
- Administrateur de Douce Bis, Atelier.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

Néant.

Autres fonctions et mandats

Néant.

Lucien Vochel⁽¹⁾

Date d'entrée en fonction : 27 juin 1995

Date du dernier renouvellement : 5 juin 2007

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2012

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Administrateur de Financière de l'Odé.

Autres fonctions et mandats

- Administrateur d'Unijet ;
- Membre du Conseil de surveillance de Fashion Group LVMH ;
- Président d'une société d'hydraulique 3 SI.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

Néant.

Autres fonctions et mandats

Néant.

Bolloré Participations

Date d'entrée en fonction : 16 novembre 1992

Date du dernier renouvellement : 10 juin 2004

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2009

Représentant permanent : Marc Bebon

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Membre du Conseil de surveillance de la Compagnie du Cambodge ;
- Administrateur de Bolloré, Compagnie des Tramways de Rouen, Compagnie des Glénans, Financière de l'Odé, IER, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard, Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA), Société Bordelaise Africaine, Société Industrielle et Financière de l'Artois.

Autres fonctions et mandats

Néant.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Nord-Sumatra Investissements, SAFA Cameroun, SDV Cameroun, SDV Congo, Plantations des Terres Rouges, SFA.

Autres fonctions et mandats

- Administrateur de Agro Products Investment Company Limited, Bereby Finances, Centrages, Immobilière de la Pépinière, Socfinco, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogescol), Palmeraies du Cameroun (Palmcam), Société Camerounaise de Palmeraies (Socapalm), Société des Palmeraies de la Ferme Suisse, Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB), Red Lands Roses, Compagnie Internationale de Cultures, Induservices, Socfinal, Socfinasia, Socfinde, Terrasia.

SOCFRANCE

Date d'entrée en fonction : 16 novembre 1992

Date du dernier renouvellement : 10 juin 2004

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2009

Représentant permanent : Yannick Bolloré

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Administrateur de Financière de l'Odé.

Autres fonctions et mandats

Néant.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

Néant.

Autres fonctions et mandats

Néant.

PROPOSITION DE NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR

Il est proposé à l'Assemblée générale ordinaire convoquée pour le 10 juin 2010 de se prononcer sur la nomination en qualité d'administrateur de Cyrille Bolloré pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEURS

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale ordinaire le renouvellement des mandats d'administrateurs de Vincent Bolloré, Alain Moynot, Sébastien Picciotto et des sociétés Bolloré Participations et Socfrance pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

(1) Administrateur indépendant.

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Des comptes rendus des délibérations des Conseils d'administration des 15 décembre 2008 et 9 avril 2009, appelés à se prononcer sur les pratiques en matière de gouvernement d'entreprises sont présentés au point II « Informations relatives au gouvernement d'entreprise » du rapport du Président sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

NOMBRE DE RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

Le Conseil d'administration qui comprend huit membres, dont quatre extérieurs au Groupe, s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2009.

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale ordinaire :

- de renouveler le cabinet Constantin Associés, 114, rue Marius-Aufan, 92300 Levallois-Perret, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015;

- de constater l'expiration du mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Michel Bonhomme;
- de nommer le cabinet Cisane, 114, rue Marius-Aufan, 92300 Levallois-Perret, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Montant global des rémunérations brutes totales et avantages de toute nature versés, durant l'exercice, de manière directe ou indirecte à chaque mandataire social en poste au 31 décembre 2009, par la société, par les sociétés contrôlées par la société et par les sociétés qui contrôlent la société dans laquelle le mandat est exercé.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération brute totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social en poste au 31 décembre 2009, par la société, par des sociétés contrôlées par votre société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce, ou par les sociétés qui contrôlent votre société, au sens du même article.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

(en euros)	Exercice 2009	Exercice 2008
Vincent Bolloré, Président du Conseil d'administration		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	1 615 226	2 043 630
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	—	—
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	—	—
Total	1 615 226	2 043 630
Cédric de Baillencourt, Vice-Président-directeur général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	456 405	421 918
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	—	—
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	—	—
Total	456 405	421 918

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

	Exercice 2009		Exercice 2008	
(en euros)	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Vincent Bolloré, Président du Conseil d'administration				
Rémunération fixe	1 562 500	1 562 500	1 992 125	1 992 125
Rémunération variable	–	–	–	–
Rémunération exceptionnelle	–	–	–	–
Jetons de présence	49 054	49 054	47 833	47 833
Avantages en nature	3 672	3 672	3 672	3 672
Total	1 615 226	1 615 226	2 043 630	2 043 630
Cédric de Bailliencourt, Vice-Président-directeur général				
Rémunération fixe ⁽¹ⁱ⁾	340 000	340 000	306 333	306 333
Rémunération variable ⁽¹ⁱⁱ⁾	60 000	60 000	60 000	60 000
Rémunération exceptionnelle	–	–	–	–
Jetons de présence	53 488	53 488	52 679	52 679
Avantages en nature	2 917	2 917	2 906	2 906
Total	456 405	456 405	421 918	421 918

(1i) Cédric de Bailliencourt perçoit notamment une rémunération en tant que salarié de Bolloré.

(1ii) La partie variable étant établie en fonction des résultats du Groupe, de son activité sur la trésorerie du Groupe et de ses performances.

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

TABLEAU SUR LES JETONS DE PRÉSENCE ET LES AUTRES RÉMUNÉRATIONS PERÇUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX NON DIRIGEANTS

(en euros)	Montants versés au cours de l'exercice 2008	Montants versés au cours de l'exercice 2009
Bolloré Participations, représentée par Marc Bebon		
Jetons de présence	46 662	37 333
Tantièmes	8 500	0
Socfrance, représentée par Yannick Bolloré		
Jetons de présence	4 583	4 583
Hubert Fabri		
Jetons de présence	32 548	32 156
Autres rémunérations	595 125	162 500
Alain Moynot		
Jetons de présence	4 583	4 583
Sébastien Picciotto		
Jetons de présence	4 583	4 583
Lucien Vochel		
Jetons de présence	4 583	4 583
Total	701 167	250 321

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Aucune option de souscription d'achat n'a été attribuée, ou levée, durant l'exercice, à chaque dirigeant mandataire social, par la société et par toute société du Groupe.

ACTIONS DE PERFORMANCE

Aucune action de performance n'a été attribuée durant l'exercice et au cours des années antérieures aux mandataires sociaux, par la société et par toute société du Groupe.

HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION

	Plan 2007
Date d'Assemblée	7 juin 2006
Date du Conseil d'administration	6 avril 2007
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	1 612 244
Nombre total d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux	157 500
– Vincent Bolloré	137 500
– Cédric de Baillencourt	20 000
Point de départ d'exercice des options	6 avril 2007
Date d'expiration	6 avril 2012
Prix de souscription (en euros)	148,24
Modalités d'exercice	–
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2009	0
Nombre cumulé d'options de souscription annulées ou caduques	466 244
Options de souscription restantes au 31 décembre 2009	1 146 000

CONTRAT DE TRAVAIL, RETRAITES SPÉCIFIQUES, INDEMNITÉS DE DÉPART ET CLAUSE DE NON-CONCURRENCE

Exercice 2009	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Vincent Bolloré Président du Conseil d'administration Date début mandat : 10 juin 2004 Date fin mandat : 2010		•		•		•		•
Cédric de Baillencourt Date début mandat : 5 juin 2007 Date fin mandat : 2013		•		•		•		•

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS MENTIONNÉES À L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER, RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

Identité du déclarant	Date de l'opération	Nature de l'opération	Nombre d'actions	Prix unitaire (en euros)	Montant de l'opération (en euros)	Référence AMF
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	21/01/2009	acquisition	127	140,0000	17 780,00	209D0471
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	23/01/2009	acquisition	559	140,0000	78 260,00	209D0472
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	02/02/2009	acquisition	1 268	140,0000	177 520,00	209D0723
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	03/02/2009	acquisition	529	140,0000	74 060,00	209D0724
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	19/02/2009	acquisition	694	135,3279	93 917,56	209D1186
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	20/02/2009	acquisition	1 568	137,0000	214 816,00	209D1339
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	23/02/2009	acquisition	89	137,0000	12 193,00	209D1338
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	24/02/2009	acquisition	704	137,0000	96 448,00	209D1397
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	25/02/2009	acquisition	1 650	137,0000	226 050,00	209D1398
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	26/02/2009	acquisition	107	137,0000	14 659,00	209D1399
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	27/02/2009	acquisition	123	137,0000	16 851,00	209D1400
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	02/03/2009	acquisition	425	136,9200	58 191,00	209D1482
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	03/03/2009	acquisition	219	136,0000	29 784,00	209D1483
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	04/03/2009	acquisition	174	136,0000	23 664,00	209D1484
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	05/03/2009	acquisition	226	136,0000	30 736,00	209D1559
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	06/03/2009	acquisition	165	136,0000	22 440,00	209D1560
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	09/03/2009	acquisition	9 191	135,9980	1 249 957,62	209D1641
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	10/03/2009	acquisition	95	134,0000	12 730,00	209D1642
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	11/03/2009	acquisition	191	134,0000	25 594,00	209D1643
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	04/12/2009	acquisition	983	207,5661	204 037,48	209D6938
Compagnie de Guénolé ⁽¹⁾	17/12/2009	acquisition	9 150	209,8889	1 920 483,44	209D7174

(1) Société contrôlée par Vincent Bolloré.

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant à la page 5 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le 30 avril 2010
Cédric de Baillencourt,
Vice-Président-directeur général

DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

Informations périodiques et occasionnelles disponibles sur le site Internet de la société (www.financiere-odet.com)

Les communiqués ci-dessous ont été diffusés par Hugin.

COMMUNIQUÉS

26/03/2010	Résultats année 2009
15/02/2010	Chiffre d'affaires exercice 2009
08/01/2010	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers
12/11/2009	Chiffre d'affaires des neuf premiers mois 2009
03/11/2009	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers
02/10/2009	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers
02/09/2009	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers
31/08/2009	Résultat du premier semestre 2009
03/07/2009	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers
19/06/2009	Résultats des votes des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 10 juin 2009
03/06/2009	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers
19/05/2009	Avis de convocation à l'Assemblée générale ordinaire
19/05/2009	Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations mentionnées à l'article R. 225-83 du Code de commerce
15/05/2009	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2008
30/04/2009	Mise à disposition du rapport financier annuel 2008
09/04/2009	Résultats année 2008
03/04/2009	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers
18/02/2009	Chiffre d'affaires 2008
03/02/2009	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers
07/01/2009	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers

DÉCLARATION D'OPÉRATIONS SUR TITRES DE LA FINANCIÈRE DE L'ODET PAR LES DIRIGEANTS

21/01/2009	Déclarations d'opérations sur titres
23/01/2009	Déclarations d'opérations sur titres
02/02/2009	Déclarations d'opérations sur titres
03/02/2009	Déclarations d'opérations sur titres
19/02/2009	Déclarations d'opérations sur titres
20/02/2009	Déclarations d'opérations sur titres
23/02/2009	Déclarations d'opérations sur titres
24/02/2009	Déclarations d'opérations sur titres
25/02/2009	Déclarations d'opérations sur titres
26/02/2009	Déclarations d'opérations sur titres
27/02/2009	Déclarations d'opérations sur titres
02/03/2009	Déclarations d'opérations sur titres
03/03/2009	Déclarations d'opérations sur titres
04/03/2009	Déclarations d'opérations sur titres
05/03/2009	Déclarations d'opérations sur titres
06/03/2009	Déclarations d'opérations sur titres
09/03/2009	Déclarations d'opérations sur titres
10/03/2009	Déclarations d'opérations sur titres
11/03/2009	Déclarations d'opérations sur titres
04/12/2009	Déclarations d'opérations sur titres
17/12/2009	Déclarations d'opérations sur titres

PUBLICATIONS DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET : WWW.FINANCIERE-ODET.COM

31/08/2009	Rapport financier semestriel 2009
30/04/2009	Rapport annuel 2008

RAPPORT ANNUEL DISPONIBLE AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

28/05/2010	Rapport annuel 2009
29/05/2009	Rapport annuel 2008

INFORMATIONS PUBLIÉES AU BULLETIN DES ANNONCES LÉGALES OBLIGATOIRES (BALO) DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET : WWW.JOURNAL-OFFICIEL.GOUV.FR

26/06/2009	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et les comptes annuels de l'exercice 2008
03/06/2009	Publication des comptes de l'exercice 2008
17/04/2009	Avis de convocation pour l'Assemblée mixte du 10 juin 2009

INFORMATIONS DÉPOSÉES AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE QUIMPER PAR LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE L'ODET

25/06/2009	Dépôt des statuts consécutif à l'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2009 Mise en harmonie des statuts avec les dispositions de la loi du 4 août 2009 (dépôt numéro 2009-A-1781)
23/06/2009	Dépôt des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008 consécutif à l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 10 juin 2009 (dépôt numéro 2009-B-1873)
23/06/2009	Dépôt des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 consécutif à l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 10 juin 2009 (dépôt numéro 2009-B-1874)

INFORMATIONS MISES À LA DISPOSITION DES ACTIONNAIRES PRÉALABLEMENT À LA TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE L'ODET

Préalablement à l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2009

- Statuts, KBis
- *Bulletin des annonces légales obligatoires* du 17 avril 2009 ayant publié l'avis de réunion valant avis de convocation
- Avis adressé aux actionnaires nominatifs dans lequel figurent notamment le texte du projet des résolutions soumises à l'Assemblée et l'exposé sommaire et formulaire de vote par correspondance
- Le journal *Ouest France* du 20 mai 2009 ayant publié l'avis de convocation
- La copie et les avis de réception de la lettre de convocation adressée aux Commissaires aux comptes le 20 mai 2009
- Liste des actionnaires nominatifs :
 - arrêtée le 25 mai 2009, soit seize jours avant l'Assemblée;
 - arrêtée le 5 juin 2009 (à zéro heure) soit trois jours ouvrés avant l'Assemblée.
- Rapport annuel
- Rapport du Président du Conseil d'administration de la société Financière de l'Odét pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne mises en place par la société
- Rapport des Commissaires aux comptes :
 - partie Assemblée générale extraordinaire :
 - sur l'émission d'actions ou de valeurs mobilières,
 - sur l'augmentation de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions réservées aux salariés adhérents à des plans d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription;
 - partie Assemblée générale ordinaire :
 - relatif aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008 ainsi que le rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés,
 - relatif aux comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2008,
 - établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président.
- Les comptes annuels
- Les comptes consolidés
- Conventions :
 - Liste et objet des conventions courantes et conclues à des conditions normales
- Livre d'inventaire (registre déposé sur le bureau)
- Rapport sur les stock-options

Le rapport annuel est imprimé sur les papiers : Imagine Silk et Offset Tauro, certifiés PEFC.

FINANCIÈRE DE L'ODET

Tour Bolloré
31-32, quai de Dion-Bouton
92811 Puteaux Cedex – France
Tél. : +33 (0)1 46 96 44 33
Fax : +33 (0)1 46 96 44 22

www.financiere-odet.com

